

17.5 Projet de délibération n° DEL-22-0858**Approbation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public (P.A.V.E.) : bilan 2021 et programmation 2022****Exposé**

Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) est un document de planification et de programmation défini par le décret n° 2006-1657 du 21 décembre 2006 dont l'objet est de :

- mettre en place la démarche de projet de mise en accessibilité d'un territoire,
- définir les priorités d'action à réaliser en concertation avec l'ensemble des acteurs et des usagers de la voirie et des espaces publics,
- mettre en place une programmation et un suivi des actions.

Le PAVE de Toulouse Métropole est annuel et se base sur la programmation et le bilan annuel de travaux ayant un impact sur l'amélioration de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics. A cet effet, l'objet de la présente délibération est d'approuver le bilan 2021 ainsi que la programmation 2022 du PAVE.

Concernant le bilan du PAVE 2021, il recense près de 350 opérations de travaux de mise en accessibilité (urbanisation, aménagement du quai bus, plateaux traversants, abaissés de trottoirs, ... etc) représentant un montant réalisé de 52,2 M €.

Pour 2022, ce sont près de 310 opérations qui composent le programme de travaux comportant des mises en accessibilité de l'espace public pour un montant estimé de 64,4 M €.

En ce qui concerne cette programmation, plusieurs critères sont pris en compte, comme le Schéma Directeur d'accessibilité de la Voirie et de l'Espace public (SDAVE), le Schéma Directeur des Transports en commun, la programmation de mise en accessibilité des espaces verts, restés de compétence communale.

Il est aussi fait état dans le PAVE des points suivants :

- Le travail de concertation de la Métropole avec les associations de personnes handicapées, de personnes âgées, d'usagers de l'espace public, de représentants du secteur économique et des techniciens de Toulouse Métropole sur les projets d'aménagement de la voirie et de l'espace public ;
Le travail de sensibilisation et de communication pour accompagner la politique de mise en accessibilité des aménagements de voirie ;
- Le point sur les carrefours sonorisés ou avec messages vocaux ;
- Le point sur les sanisettes de la Ville de Toulouse ;
- L'évolution du nombre de places de stationnement handicapé sur la Métropole ;
- L'information sur la mise en place d'une signalétique directionnelle piétonne.

Pour rappel, le financement de l'accessibilité est réalisé, d'une part, au niveau de la Métropole, à travers les enveloppes locales, le budget des projets neufs, le budget de l'autorité organisatrice des transports pour les arrêts de bus et, d'autre part, sur le budget communal pour les espaces publics relevant de la compétence communale, tels que les parcs et les jardins.

Conformément à la loi, le PAVE de Toulouse Métropole a été soumis à une concertation auprès des associations de personnes en situation de handicap et d'usagers lors du groupe de travail accessibilité« Voirie et Espace publics», organisé par Toulouse Métropole .

Il doit maintenant être soumis à validation et adopté par le Conseil de Toulouse Métropole.

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vue la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu le décret n°2006-1657 du 21 décembre 2006,

Vu le transfert de compétence de l'élaboration du PAVE à Toulouse Métropole lors du Conseil de Métropole du 29 septembre 2015 avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2016,

Vu l'avis favorable de la Commission Voirie du jeudi 29 septembre 2022,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'approuver le bilan 2021 et la programmation 2022 du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public de Toulouse Métropole (PAVE), tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2

D'autoriser Monsieur le Président à entreprendre toute démarche et à signer tous les actes nécessaires à son effet.

P.A.V.E. 2022

**(Plan de mise en Accessibilité de la Voirie
et de l'aménagement de l'Espace Public)**

Toulouse Métropole



SOMMAIRE

I - INTRODUCTION	3
II - PAVE METROPOLITAIN - METHODE	3
▪ MÉTHODE	3
▪ RAPPEL DE LA POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ DE LA MÉTROPOLÉ	4
▪ EXPERTISE ACCESSIBILITÉ DES FUTURS AMÉNAGEMENTS MÉTROPOLITAINS	4
▪ EXPERTISE ACCESSIBILITÉ DES AMÉNAGEMENTS MÉTROPOLITAINS EXISTANTS	5
III - CONCERTATION	6
▪ PRÉAMBULE	6
▪ GROUPE DE TRAVAIL ASSOCIATIONS ET TECHNICIENS (COMPTE-RENDU DES GROUPES DE TRAVAIL EN ANNEXE 4)	7
▪ RÉPARTITION DU TYPE DE HANDICAP	7
▪ ATELIERS DE SENSIBILISATION D'AGENTS DE LA MAIRIE DE TOULOUSE ET TOULOUSE MÉTROPOLÉ	8
▪ 7 GROUPES DE TRAVAIL VOIRIE ET ESPACES PUBLICS EN 2021	9
▪ PRÉVISION DES SUJETS 2022	9
▪ 2 VISITES DE TERRAIN ET ATELIERS THÉMATIQUES	10
▪ GROUPE DE TRAVAIL FRANCE	10
▪ GT-RAVI (GROUPE DE TRAVAIL DES REFERENTS ACCESSIBILITE DES VILLES INCLUSIVES)	10
▪ GROUPE DE TRAVAIL EUROPÉEN - EUROCITIES	11
IV - FEUX SONORES – FEUX VOCAUX	11
V - SANISETTES	12
VI - PLACES DE STATIONNEMENTS RESERVEES	12
VII – BILAN DE L'AD'AP 2022	13
▪ OBJECTIF D'AVANCEMENT PRÉVISIONNEL PAR PÉRIODE- JANVIER 2022.	14
VIII - BILAN DES TRAVAUX 2021 (TABLEAU EN ANNEXE 1)	15
▪ ANALYSE DES RÉSULTATS	15
▪ BILAN DES OPÉRATIONS PAR VILLE DES 37 COMMUNES DE TOULOUSE MÉTROPOLÉ.	16
▪ BILAN DES OPÉRATION RÉALISÉ SUR L'ENSEMBLE DES 37 COMMUNES PAR LES PÔLES TERRITORIAUX ET AUTRES SERVICE DE TOULOUSE MÉTROPOLÉ.	16
▪ BILAN DES MONTANTS RÉALISÉ SUR L'ENSEMBLE DES 37 COMMUNES PAR LES PÔLE TERRITORIAUX ET AUTRES SERVICE DE TOULOUSE MÉTROPOLÉ.	17
IX - PROGRAMMATION 2022 (TABLEAU EN ANNEXE 2)	20
▪ PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS 2022 DES 37 COMMUNES PAR LES PÔLES TERRITORIAUX ET AUTRES SERVICE DE TOULOUSE MÉTROPOLÉ.	21
▪ PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS 2022 SUR L'ENSEMBLES DES 37 COMMUNES PAR LES PÔLES TERRITORIAUX ET AUTRES SERVICE DE TOULOUSE MÉTROPOLÉ.	22
X- ANNEXES	23

I - INTRODUCTION

Lors du Conseil de Métropole du 29 septembre 2015, l'assemblée délibérante de Toulouse Métropole et chacune des 37 communes ont approuvé le transfert à la Métropole de la compétence PAVE à compter du 1er janvier 2016.

Ce transfert permet d'assurer une cohérence des politiques de planification et d'aménagement au niveau de l'échelon métropolitain.

Le financement de l'accessibilité est réalisé d'une part, au niveau de la Métropole à travers les enveloppes locales, le budget des projets neufs, le budget de l'autorité organisatrice des transports pour les arrêts de bus et d'autre part, sur le budget communal pour les espaces publics relevant de la compétence communale tels que les parcs et jardins.

La Commission Intercommunale d'Accessibilité de Toulouse Métropole (CIA) se réunit. En 2019, elle a eu lieu le 10 avril.

Toulouse Métropole intervient dans la Commission d'Accessibilité Pour Tous (CAPT) de la Ville de Toulouse pour rendre compte des actions en termes de voirie et des espaces publics sur la commune.

II - PAVE METROPOLITAIN - METHODE

■ Méthode

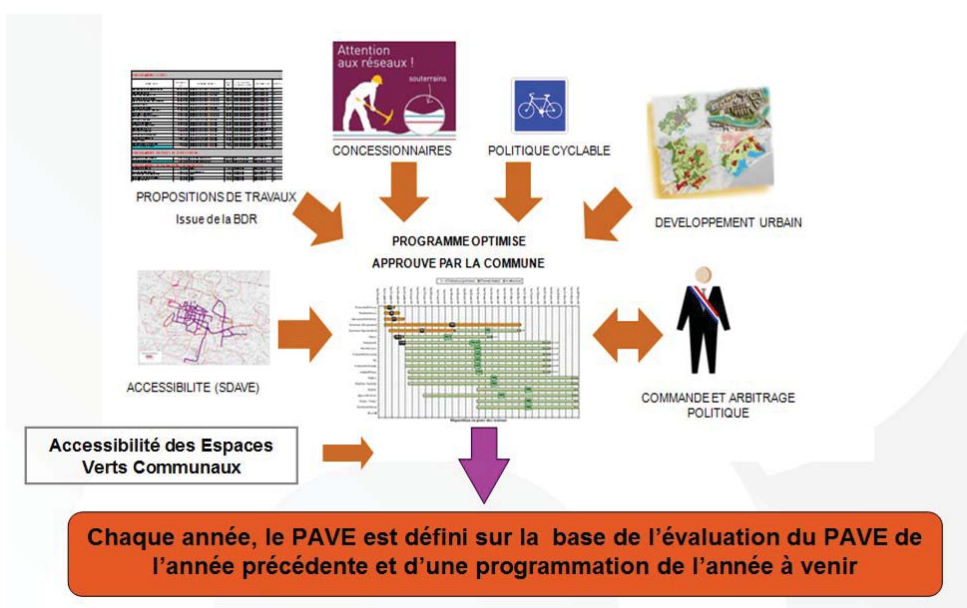
Le choix de la Métropole est de réaliser un document pragmatique.

Le PAVE est annuel.

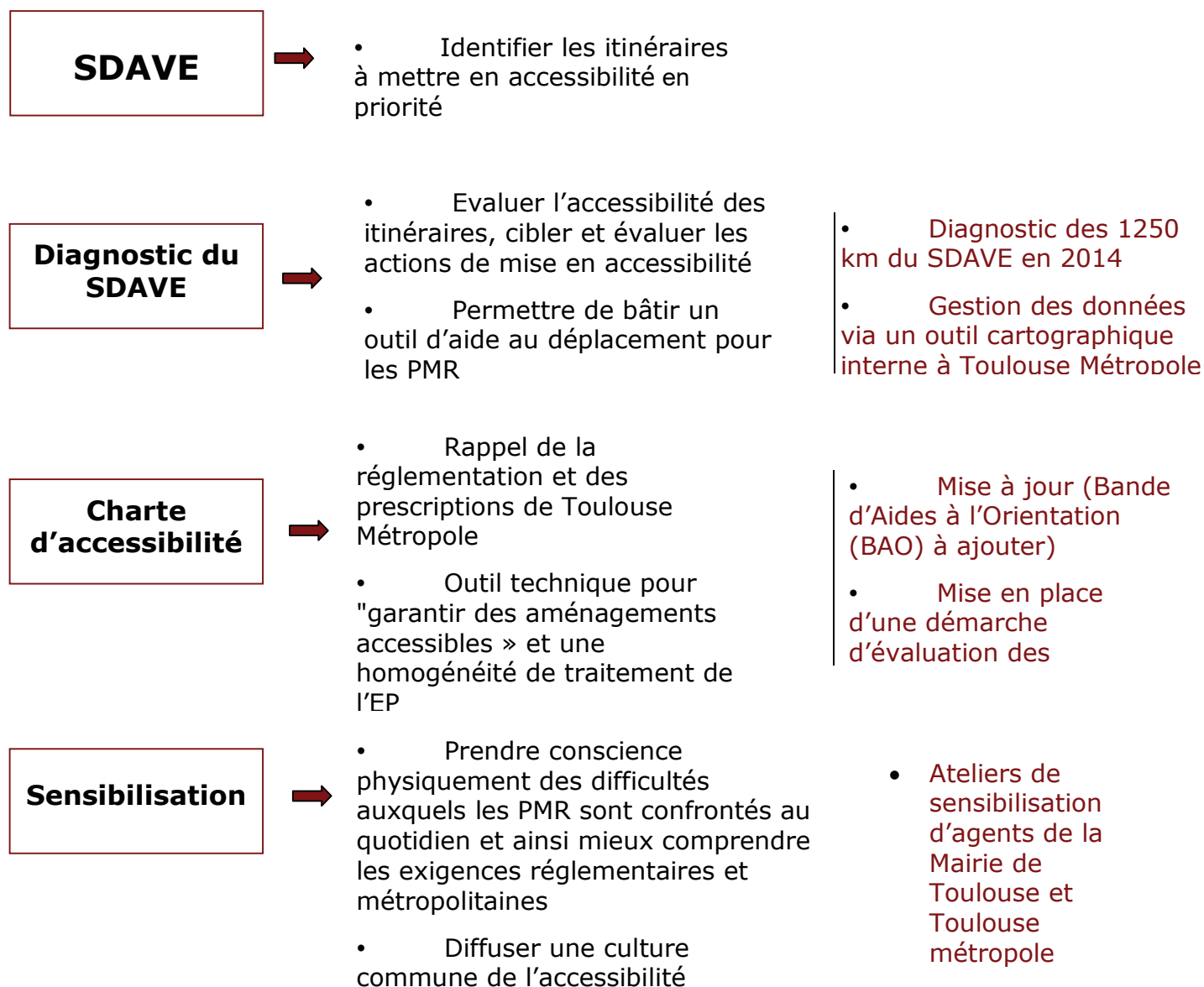
Le choix est basé sur la programmation annuelle de travaux du confort d'usage de la direction centrale et des pôles territoriaux. Seuls les travaux ayant un impact sur l'amélioration de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics sont pris en compte.

Pour réaliser cette programmation, la direction Infrastructures, Travaux, Energies et les pôles se basent sur plusieurs critères dont le Schéma Directeur d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public (SDAVE).

Ce document intègre aussi la mise en accessibilité des quais de transports en commun issue de l'Ad'Ap transports Tisséo ainsi que la programmation de mise en accessibilité des espaces verts restés de compétence communale.



▪ Rappel de la politique d'accessibilité de la Métropole



▪ Expertise accessibilité des futurs aménagements métropolitains

L'accessibilité est un des facteurs clé de la réussite d'un aménagement. Le respect de la "charte accessibilité" incluant des préconisations propres à la Métropole est le garant d'un gain de confort dans l'usage de la voirie.

La Cellule Espaces publics est reconnue pour son expertise en termes d'accessibilité sur le territoire de la métropole. Elle est régulièrement sollicitée par l'ensemble des porteurs de projets pour avis sur les aménagements de voirie. Ces avis sont donnés au stade de l'avant-projet d'un dossier et suivis jusqu'à la dernière phase de l'étude.

17 projets expertisés en 2021, soit en moyenne un peu plus d'un projet par mois. Quelques exemples:

- **Toulouse** – Grand Selve Parvis groupe scolaire
- **Toulouse** – Allées de Bellefontaine
- **Toulouse** – Linéo 12 Route de Lavaur / avenue Jean Chaubet
- **Toulouse** – Végétalisation piste Air France

- M820 – Saint Alban / Fenouillet giratoire nord
- M820 – Fenouillet création d'un giratoire

▪ Expertise accessibilité des aménagements métropolitains existants

Analyse quotidienne de points particuliers. Quelques exemples:

- Continuité, dimensionnement et planéité du cheminement piéton (recherche du meilleur confort d'usage),
- Positionnement des passages piétons pour garantir la sécurité des traversées,
- Analyse et positionnement des dispositifs d'aide à l'orientation et de guidage pour les personnes aveugles ou malvoyantes dans les espaces larges et les liaisons multimodales,
- Analyse, choix des matériaux utilisés pour répondre aux critères d'accessibilité (planéité, roulage, contraste...)

Organisation d'atelier d'expertise en associant les organismes associatifs représentant des PMR (planches d'essais, visite de terrain, évaluation des aménagements réalisés, discussions en groupe de travail accessibilité,...)

Répond aux sollicitations quotidiennes au fur et à mesure de l'avancement des projets.



Atelier pelouse renforcée accessible
Montaudran – Toulouse

III - CONCERTATION

▪ Préambule

**Politique d'accessibilité
de Toulouse Métropole**



**Construction d'une démarche
globale**

**Groupe de travail
Associations
&Techniciens**



- Confronter les avis pour une accessibilité optimum

**Groupe de travail
des directions**



- Confronter les différentes politiques d'accessibilité de la chaîne de déplacement sur la

Transport Tisséo

Inclusion & bâtiment :
Domaine handicap et
accessibilité &
Architecture

**Groupe de travail
Référénts Voirie &
Espace Public**



- Porter l'information, sensibiliser à l'accessibilité
- Confronter les techniques, les réflexions...

**Groupe de travail
France
(GT-RAVI)**



- Confronter les politiques d'accessibilité des différentes grandes villes de France
- Agir sur la réglementation

Membre du COPIL du groupe
de travail des référents
accessibilité des villes
inclusives

**Groupe de travail
Européen
(Eurocities)**



- Confronter les politiques d'accessibilité de différentes grandes villes d'Europe
- Agir sur la réglementation européenne

Toulouse Métropole Vice-
président du Forum
Mobilité depuis septembre
2018 et reconduit à la
Vice-Présidence du Groupe
de Travail « *Ville sans
obstacle pour tous* » en
avril 2018

■ **Groupe de travail associations et techniciens (Compte-rendu des groupes de travail en Annexe 4)**

Toulouse Métropole, de part sa compétence en matière d'aménagement de la voirie et des espaces publics, porte la responsabilité de rendre accessible la voirie et l'espace public de la métropole.

Depuis février 2015, la Direction Infrastructures, Travaux et Energies de Toulouse Métropole au sein de la Direction Générale des Services Urbains organise tous les mois un groupe de travail « accessibilité de la voirie - Espace Public ».

Il est composé de :

- représentants d'associations,
- de personnes handicapées, de personnes âgées, et d'autres usagers de Toulouse Métropole,
- de représentants du secteur économique,
- de techniciens référents accessibilité et chargés d'opérations.

Le groupe de travail veille à l'accessibilité des projets d'aménagement de la Métropole. Il est animé par le service « Politiques de la Voirie » de la direction Infrastructures, Travaux, Énergies de Toulouse Métropole. Les sujets portent sur :

- les grands projets d'aménagements de la Métropole,
- les projets demandant un avis : accessibilité quai-bus, réfection d'une portion de voirie (abaissement trottoir, mise en place ou pas de potelets, BAO, BEV...)
- les demandes de dérogation pour avis avant transmission aux services de l'Etat : créations de places PMR non conformes à la réglementation actuelle.

■ **Répartition du type de handicap**

En 2020-2021, une moyenne de 23 représentants d'associations et techniciens ont participé aux groupes de travail accessibilité de la voirie et des espaces publics de la métropole, essentiellement en visioconférence. Pour les ateliers « visite de chantier » selon les différentes recommandations en vigueur sur les espaces publics, 6 à 10 personnes représentant les associations et techniciens de la Métropole, en moyenne, se sont déplacés.

Liste des associations (liste non exhaustive) :

- Accident travail : FNATH
- Accompagnement handicap : ASEI, CAM, UCRM
- Commerces : CCI
- Handicap mental : AGAPEI 31
- Handicap moteur : AFM31, ANPIHM, APF France Handicap 31, ASTMH Handicap Défi, GIHP/GISH, HANDI-SOCIAL
- Handicap psychique ou cognitif: AUTISME 31, France Dyspraxies, TRISOMIE 21 HG
- Mal entendant : ACT'S, ASTOLOSA
- Mal voyant : AMDS, ANPEA, AVH, Chiens Guides d'Aveugles du Grand Sud-Ouest, IJA Institut des Jeunes Aveugles, UNADEV, indépendants
- Marche en ville, cyclistes : 2Pieds2Roues, rue de l'Avenir, 60 millions de piétons 31
- Séniors : BEST, AST, indépendants

▪ Ateliers de sensibilisation d'agents de la Mairie de Toulouse et Toulouse métropole

En 2021, 4 sessions de sensibilisations sous forme d'atelier on été effectuées par la cellule espace public du service politique de la voirie de Toulouse métropole.

Deux sessions par groupe de 4 agents de terrain (enquêteurs) de la Direction des Marchés et des Occupations du Domaine Public de la ville de Toulouse, qui ont pour mission la surveillance du domaine public et d'effectuer des études de terrain concernant les chantiers (clôtures, échafaudages) et les terrasses.

Les agents participants sont déjà sensibles aux problématiques d'accessibilité, l'objectif était de renforcer leurs connaissances sur les difficultés rencontrées par les PMR sur le domaine public.

Le service SEMO (Service Expertise et Maitrise d'œuvre) de Toulouse métropole, a également participé à 2 sessions. Leurs missions consistent à concevoir des projets et à suivre des chantiers d'aménagements.

Quelques retours d'expériences des agents ayant participé aux sensibilisations :

- « En tant que concepteur et chargé de travaux, notre service se doit de bien prendre en compte le sujet de l'accessibilité pour proposer des projets adaptés et une gestion de chantier optimale pour l'ensemble des usagers. »
- « J'avais déjà participé, il y a quelques années, à la sensibilisation des agents à l'accessibilité de l'espace public. Cette nouvelle session, piqure de rappel, a le mérite de remonter l'importance de la prise en compte de l'accessibilité dès la phase étude et jusqu'à la réception des travaux. Chaque détail compte, même ce qui pourrait nous paraître « anodin ou mineur » tant qu'on n'a pas pu appréhender la difficulté induite. »
- « Cette expérience de sensibilisation à l'accessibilité me semble être un passage obligé pour les concepteurs et chargés de travaux (agents de la collectivité, maître d'œuvre et entreprises travaux) afin d'améliorer les pratiques pour tous les projets. »
- « La demie journée passée a été instructive, et enrichissante. Cette initiative de sensibilisation a été appréhendé de manière collégial et avec sérieux. »
- « Au-delà de cela, j'ai appris les difficultés qu'une personne PMR pouvait avoir au quotidien et conçois les projets autrement et une autre approche. »
- « Ce qui serait intéressant, c'est de pouvoir sensibiliser les entreprises tel conducteur de travaux et même plus chef de chantier au démarrage de travaux. »



▪ 7 Groupes de travail Voirie et Espaces publics en 2021

Date	Sujets
07 janvier 2021	Visio : Dérogation 3 places stationnement PMR – Toulouse– Bilan 2020
04 février 2021	GT annulé
04 mars 2021	Visio : Dérogation places PMR – Point d'étape Aménagement Guillaumet Jolimont - Toulouse
08 avril 2021	GT annulé
06 mai 2021	Visio :Terrasse Covid 2019 – Charte Accessibilité de la voirie et des espaces publics – Point d'étape des modifications – CODEV participations au Hackathon Esquirol St Cyprien – Dérogation place PMR – Présentation projet éducatif « Handicustom » Lycée Sainte-Marie de Nevers Toulouse
03 juin 2021	Grand Parc Garonne – déambulation sur l'opération en cours – Banlève – Déconstruction des Halls – Echange et pot de départ du service de Brigitte Grasset
09 septembre 2021	Visio : Dérogation place de stationnement accessible – Présentation de deux parvis métro « Toulouse Aérospace Express » – Présentation PAVE 2020 et PAVE 2021
07 octobre 2021	Visio : Quai de Tounis demande de dérogation de mise aux normes trottoir entre platane et digue – Présentation du projet de réaménagement de la rue de Metz
04 novembre 2021	GT annulé
02 décembre 2021	Visio : Dérogation place de stationnement PMR – Présentation de deux parvis métro «Station Jean-Rieux et Montaudran innovation campus Toulouse » – Point sur la présentation de la charte accessibilité Toulouse Métropole

▪ Prévision des sujets 2022

Suite à la rétrospective 2021 présentée le 07 janvier 2022 au groupe de travail, les associations ou les techniciens souhaitent inscrire à l'ordre du jour 2022 les points suivants :

Dans le cadre d'une présentation ou d'un atelier :

- Organisation d'ateliers sur la thématique de l'accessibilité des espaces publics
- Programmation d'un point des aménagements Guillaumet - Jolimont ex CEAT, du Renouvellement urbain de Reynerie et les aménagements de Toulouse Aérospace Montaudran
- Programmer en GT les présentations des projets :
- Parvis de métro ligne 3 « Montaudran, boulevard de Suisse, Bonnefoy, Marengo, Raynal»
- La végétalisation de la piste air France à Montaudran.
- Projet de réaménagement de la rue de Metz.
- Grand parc Garonne.

▪ 2 Visites de terrain et ateliers thématiques

Sur proposition de la Direction Générale à l'Aménagement de Toulouse Aérospace et de l'Atelier d'Alain Marguerit deux visites de terrain et ateliers ont été organisés sur l'espace public dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Selon les thèmes abordés, différents services sont sollicités.

26 Mars 2021	Pelouse renforcée accessible Montaudran – Toulouse
15 septembre 2022	Prototypes mobilier d'assise accessible Cheminement Robert Cambert – Toulouse

▪ Groupe de travail France

▪ GT-RAVI (Groupe de Travail des référents Accessibilité des Villes Inclusives)

Depuis 2014, Toulouse Métropole participe au Groupe de travail des référents accessibilité des villes inclusives (GT-Ravi) animé par le CEREMA. Chaque année, au printemps, le comité de pilotage d'ont fait partie Toulouse Métropole se réunit dans l'une des villes membres afin d'échanger sur les sujets d'actualité et de programmer les travaux des ateliers organisés à l'automne suivant.

Les 25 et 26 novembre 2021, le 8e groupe de travail du réseau a eu lieu à Marseille.



■ Groupe de travail européen - Eurocities

Toulouse Métropole est membre du réseau EUROCITIES, le réseau des grandes villes d'Europe qui compte plus de 140 membres dans 39 pays et représente plus de 130 millions de citoyens. Ce réseau est actif dans les secteurs de la culture, des transports, de l'environnement, des affaires sociales, du développement économique ainsi que des technologies de l'information.

Pour rappel, en avril 2018 lors du forum Mobilité de Prague, Toulouse Métropole a été réélue à la Vice-présidence du groupe de travail « Villes sans obstacle pour tous » (« barrier-free cities for all »). Ce groupe de travail qui est intégré au Forum Mobilité, traite de l'accessibilité de l'ensemble de la chaîne de déplacement. Il permet de confronter les politiques d'accessibilité européenne.



IV - FEUX SONORES – FEUX VOCAUX

Depuis le 1er mars 2016, Toulouse Métropole a élargi le périmètre d'attribution des télécommandes permettant le déclenchement à distance de ces signaux sonores. Dorénavant, toute personne en situation de handicap visuel résidant dans la Métropole pourra en bénéficier.

Pour cela, une convention est signée entre Toulouse Métropole et chaque utilisateur.

La télécommande est disponible sur demande et sur présentation des justificatifs suivants :

- Justificatif de domicile dans l'une des communes de Toulouse Métropole (facture d'électricité, taxe d'habitation...)
- Carte nationale d'identité
- Carte de reconnaissance d'invalidité

La convention et le mode d'emploi de la télécommande est disponible en version braille sur tous les points de distribution.

Liste des points de distribution des télécommandes pour feux sonores et bornes d'information voyageurs :

- Secteur central : Accueil Toulouse Métropole Marengo Boulevard
- **Ville de Toulouse**
- Secteur 1 : Maison de la citoyenneté Centre
- Secteur 2 : Maison de la citoyenneté Rive Gauche
- Secteur 3 : Maison de la citoyenneté Nord
- Secteur 4 : Maison de la citoyenneté Est
- Secteur 5 : Maison de la citoyenneté Sud-Est
- Mairie de quartier de Lardenne - Ville de Toulouse
- Mairies de quartier de Reynerie-Bellefontaine
- **Ville de Blagnac**
- Accueil Mairie
- **Ville de Mondonville**
- Accueil Mairie



Sur l'ensemble de la Métropole il y a 490 feux équipés pour piétons.

- 321 feux sont équipés de signaux piétons sonores (bip) R12
- 169 feux équipés de signaux piétons vocaux (énoncé du nom de la voie)

Pour rappel, l'ensemble des informations est consultable sur le site de Toulouse Métropole <https://data.toulouse-metropole.fr/explore/dataset/carrefours-feux-sonores/>

V - SANISETTES

Pour rappel, la ville de Toulouse, par l'intermédiaire d'une concession, possède un parc de sanitaires publics à entretien automatique de 62 sanisettes présentes sur le domaine public dont 50 sont accessibles à tous.

L'objectif de ce dispositif est de rendre l'accès aux WC public plus facile à l'ensemble de la population en particulier :

- Instaurant la gratuité
- mettant en place des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR)

VI - PLACES DE STATIONNEMENTS RESERVEES

En 2021 sur la Métropole, 38 places PMR net réglementaires supplémentaires ont été créées et 6 demandes de dérogation ayant eu un avis du groupe de travail accessibilité.

Ces données sont accessibles sur l'open data/données/filtres/ PMR à l'adresse suivante :

<https://data.toulouse-metropole.fr/explore/dataset/pmr/map/?location=12,43.63414,1.35939&basemap=jawq.streets>

ADRESSE	Num	COMMUNE	TYPE	ANNEE CREATION	NB PLACES
BOURASSOL (RUE DE BOURASSOL)	1	TOULOUSE	PMR	2021	1
DAURADE (IMP CIMENTIERE CRX DAURADE)		TOULOUSE	PMR	2021	1
FLAUBERT (RUE GUSTAVE FLAUBERT)	9	TOULOUSE	PMR	2021	1
ADONIS (RUE ADONIS)	39	TOULOUSE	PMR	2021	1
DUPOUX (RUE DU PR GASTON DUPOUX)	23	TOULOUSE	PMR	2021	1
DUNANT (RUE HENRI DUNANT)	17	TOULOUSE	PMR	2021	1
BRAQUE (PAS GEORGES BRAQUE)	11	TOULOUSE	PMR	2021	1
BRAQUE (PAS GEORGES BRAQUE)	11	TOULOUSE	PMR	2021	1
BRAQUE (PAS GEORGES BRAQUE)	11	TOULOUSE	PMR	2021	2
BRAUN (RUE ROGER BRAUN)	2	TOULOUSE	PMR	2021	1
BRAUN (RUE ROGER BRAUN)	2	TOULOUSE	PMR	2021	1
JULIEN (AV JULES JULIEN)	113	TOULOUSE	PMR	2021	1
SARRAUT (ALL MAURICE SARRAUT)	24	TOULOUSE	PMR	2021	1
LOMBEZ (AV DE LOMBEZ)	38	TOULOUSE	PMR	2021	1
AQUIN (RUE SAINT THOMAS D AQUIN)		TOULOUSE	PMR	2021	1
VERLAINE (RUE PAUL VERLAINE)	6	TOULOUSE	PMR	2021	1
VERLAINE (RUE PAUL VERLAINE)	8	TOULOUSE	PMR	2021	1
SARRAUT (ALL MAURICE SARRAUT)	1	TOULOUSE	PMR	2021	1
DELEY (RUE PIERRE DELEY)	6	TOULOUSE	PMR	2021	1
DELEY (RUE PIERRE DELEY)	1	TOULOUSE	PMR	2021	1
MONTAUDRAN (AV DE L AERODROME DE MONTAUDRAN)		TOULOUSE	PMR	2021	1
BOURDON (RUE BOURDON)	19	TOULOUSE	PMR	2021	1
BLANCHARD (RUE JEAN PIERRE BLANCHARD)	10	TOULOUSE	PMR	2021	1
RIQUET (RUE PIERRE PAUL RIQUET)	53	TOULOUSE	PMR	2021	1
URSS (AV DE L URSS)	4	TOULOUSE	PMR	2021	1
CAZENEUVE (RUE PIERRE CAZENEUVE)	47	TOULOUSE	PMR	2021	1
BELLEVILLE (RUE DE BELLEVILLE)	7	TOULOUSE	PMR	2021	1
SICARD (RUE DE L ABBE SICARD)	10	TOULOUSE	PMR	2021	1
RIMBAUD (RUE ARTHUR RIMBAUD)	2	TOULOUSE	PMR	2021	1
BESSEMER (CHE HENRI BESSEMER)	68	TOULOUSE	PMR	2021	1
POTIERS (RUE DES POTIERS)	11	TOULOUSE	PMR	2021	1
MOULIN (AV JEAN MOULIN)	42	TOULOUSE	PMR	2021	1
TOULON (RUE DE TOULON)	42	TOULOUSE	PMR	2021	1
MOMBIOLA (RUE MARIA MOMBIOLA)	9	TOULOUSE	PMR	2021	1
MOMBIOLA (RUE MARIA MOMBIOLA)	9	TOULOUSE	PMR	2021	1
VIADIEU (PL ALINE VIADIEU)		TOULOUSE	PMR	2021	1
VIADIEU (PL ALINE VIADIEU)		TOULOUSE	PMR	2021	1

VII – BILAN DE L'Ad'AP 2022

Depuis 2014, les collectivités ont pour obligation de répondre au dispositif des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP), institué par l'article 3 de l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées. Un focus de l'Ad'AP du 14 avril 2022 qui fut présenter par le Service Accessibilité de la Mairie de Toulouse.

Accessibilité globale des ERP Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole Janvier 2022

VT/TM	Nombre Total d'ERP	Nombre Total d'ERP Accessibles
TM	109	48
VT	670	352
	779	400

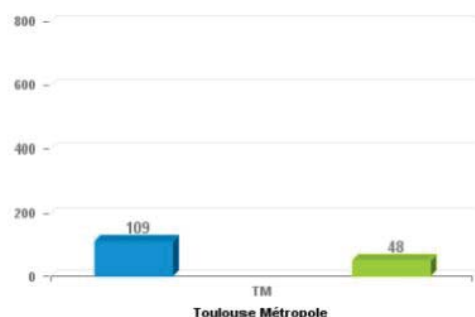
Pour rappel, il y a un an

TM : 109 ERP / 41 Accessibles

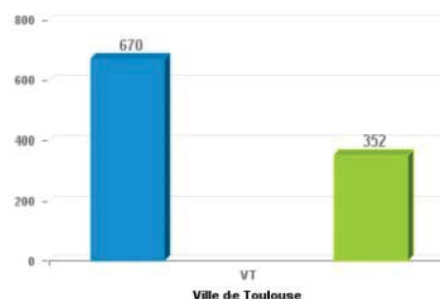
VT : 676 ERP / 305 Accessibles

785 ERP

Ratio ERP - ERP Accessibles



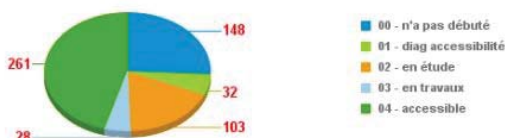
Ratio ERP - ERP Accessibles



Situation globale des ERP Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole INSCRITS DANS L'AD'AP - Janvier 2022



Toulouse Métropole : Situation des ERP inscrit dans l'AD'AP



Ville de Toulouse : Situation des ERP inscrit dans l'AD'AP

VT/TM	NB D'ERP Inscrit dans ADAP
TM	80
VT	572
Total	652

VT/TM	Inscrit ADAP	Avancement
TM	21	00 - n'a pas débuté
TM	3	01 - diag accessibilité
TM	10	02 - en étude
TM	5	03 - en travaux
TM	41	04 - accessible
	80	

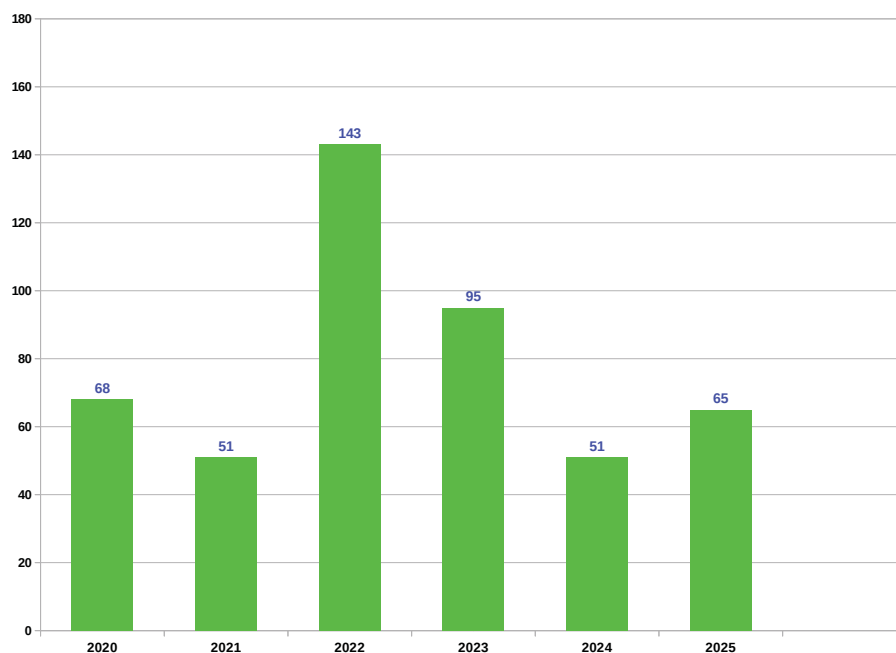
VT/TM	Inscrit ADAP	Avancement
VT	148	00 - n'a pas débuté
VT	32	01 - diag accessibilité
VT	103	02 - en étude
VT	28	03 - en travaux
VT	261	04 - accessible
	572	

69 % réalisés ou en cours

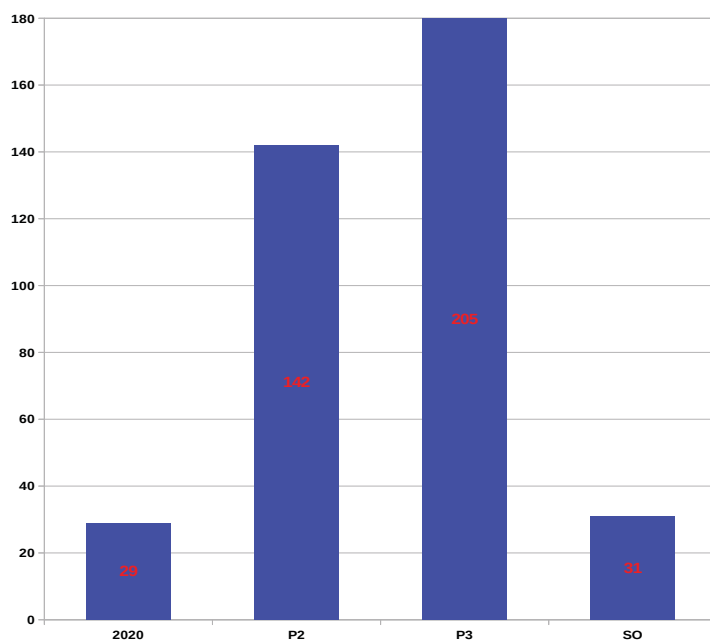
■ **Objectif d'avancement prévisionnel par période- Janvier 2022.**

Période	Objectif de départ (Dépôt préfecture) Nb D'ERP à rendre accessibles	Mise en accessibilités prévisionnelle à la date du rapport
2020	30	68
2021	74	51
2022	67	143
2023	86	95
2024	70	51
2025	50	65
SO(sans Objets pas de période dans l'AD'AP car ERP rajoutés ou oubliés)	31	
Total	408	473

NB D'ERP : Avancement prévisionnel de mise en accessibilité



NB D'ERP: objectif fixe de début de projet Ad'Ap



	Coût prévisionnel des ERP rendus accessible (302)	Coût réel des ERP rendus accessible (302)
2020	3,7M d'€	4,7M d'€
2021	3,6M d'€	3,5M d'€
Total	7,3M d'€	8,2M d'€

VIII - BILAN DES TRAVAUX 2021 SUR L'ESPACE PUBLIC

(TABLEAU EN ANNEXE 1)

■ Analyse des résultats

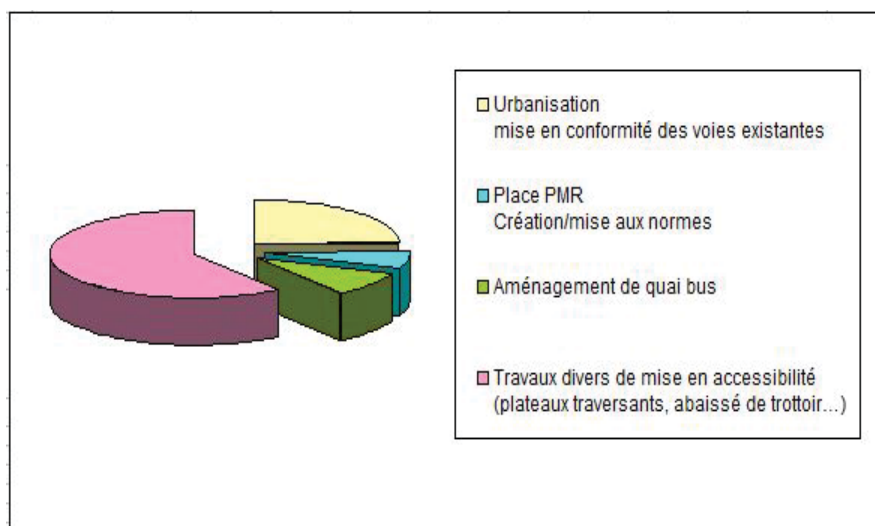
Ce tableau reprend l'ensemble des opérations ayant eu un impact sur l'accessibilité de la voirie et des espaces publics. « L'estimation en 2021 était de 68,7 M€, nous avons recensé 52,5M€, réalisés pour l'année 2021 » sur le bilan répertorié en 2022.

Précisions : Les montants de l'estimation prennent en compte les opérations dans leur globalité. La dépense pour les grosses opérations est ensuite répartie sur plusieurs années. Le bilan lui ne prend en compte que la dépense réelle sur l'année.

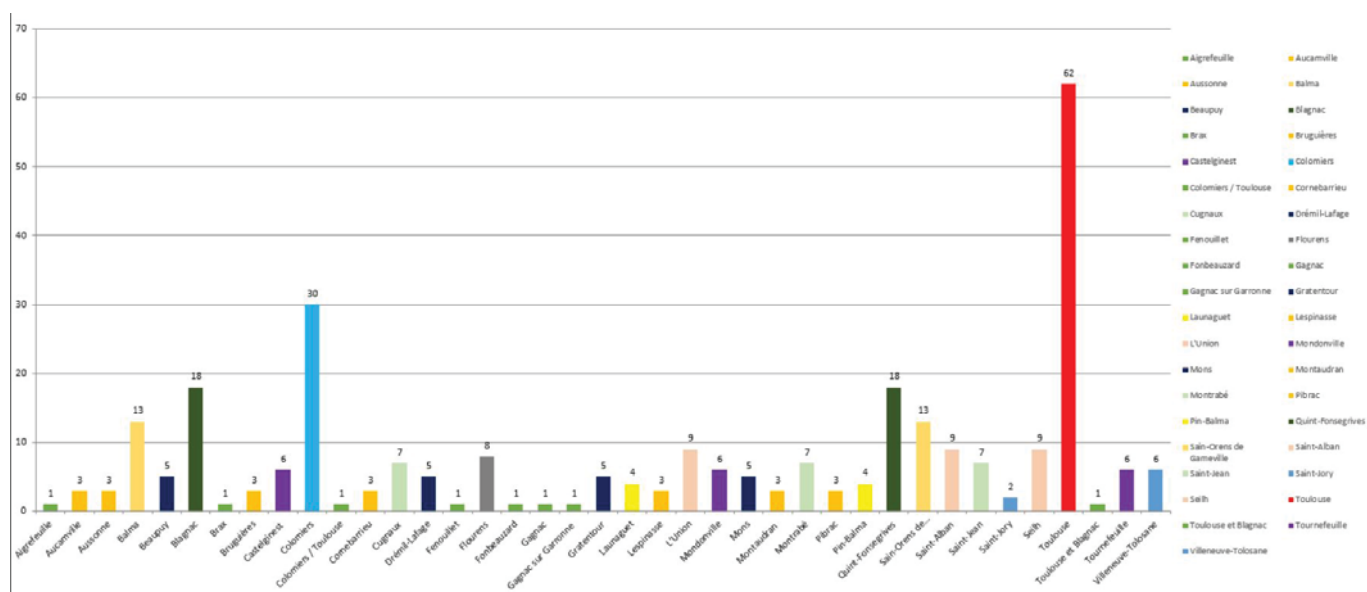
Les 37 communes membres de Toulouse Métropole ont aussi été contactées afin que soient intégrés les travaux d'accessibilité réalisés dans leurs espaces verts, dont la compétence est communale.

Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de quai bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaissé de trottoir...)
93	24	35	226

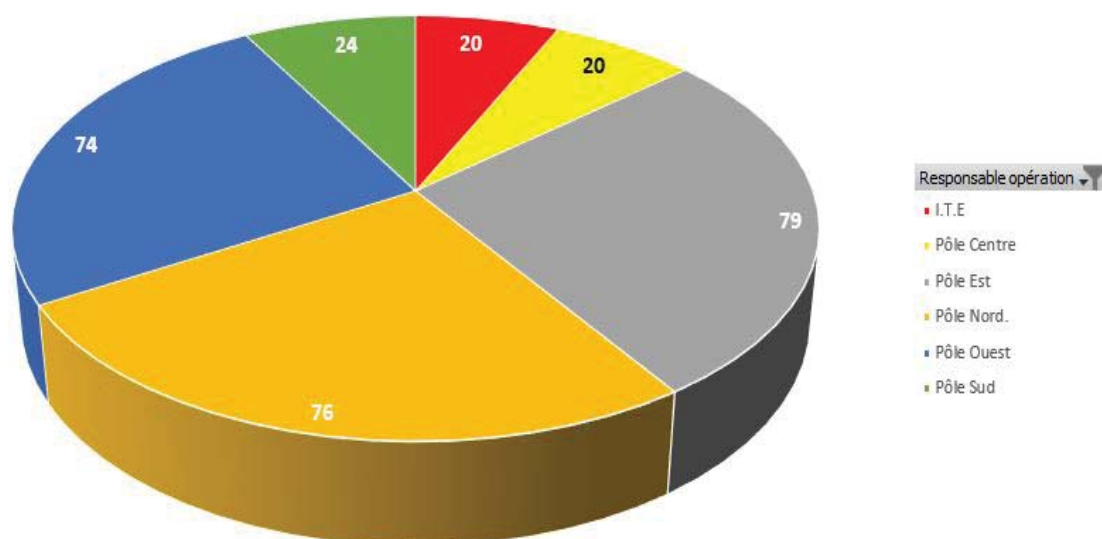
Répartition en nombre des opérations ayant un impact sur l'accessibilité réalisées en 2021.



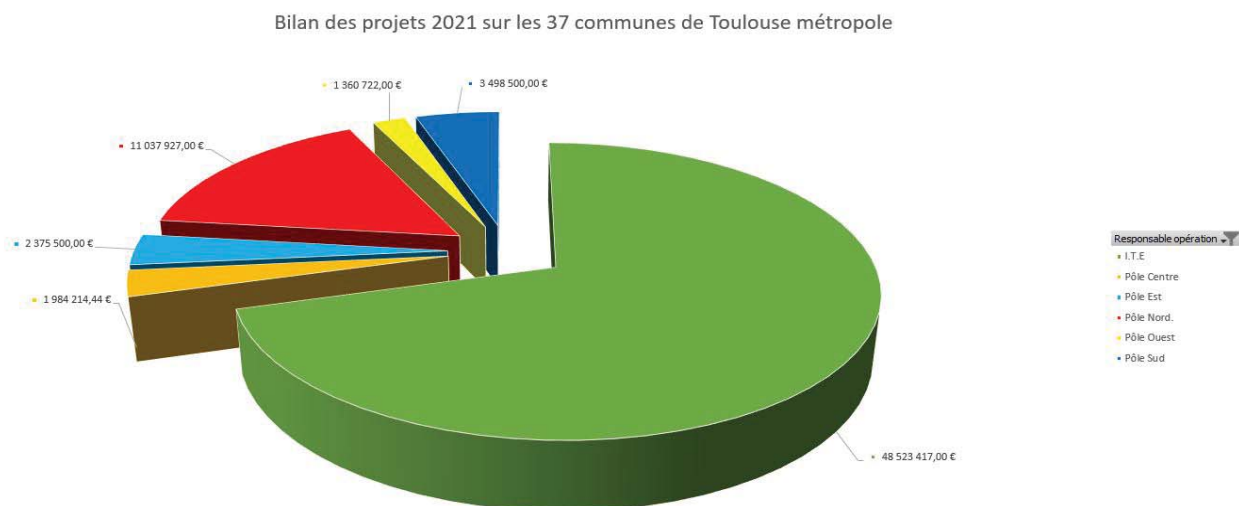
▪ **Bilan des opérations par ville des 37 communes de Toulouse métropole.**



▪ **Bilan des opération réalisé sur l'ensemble des 37 communes par les pôles territoriaux et autres service de Toulouse métropole.**



▪ **Bilan des montants réalisé sur l'ensemble des 37 communes par les pôles territoriaux et autres service de Toulouse métropole.**



Nouveaux aménagements sur l'ensemble de Toulouse Métropole avant et après.



Quint-Fonsegrives



Avenue des Minimes angle Avenue Frédéric Estèbe Toulouse.

Avant



Après



Aménagement du quai bus place Jeanne d'Arc Toulouse.

Avant



Après





Avant

**Nouvelle rue Micheline
OSTERMEYER Toulouse**



Après



Avant



**Nouvel aménagement route de
Merville à Aussonne**



Après



Création de l'aire de jeux Hameau 47



Création de l'aire de jeux des Arènes



IX - PROGRAMMATION 2022 (TABLEAU EN ANNEXE 2)

Ce tableau reprend l'ensemble des opérations ayant un impact sur l'accessibilité de la voirie et des espaces publics. Il est estimé à 64 423 827 M€.

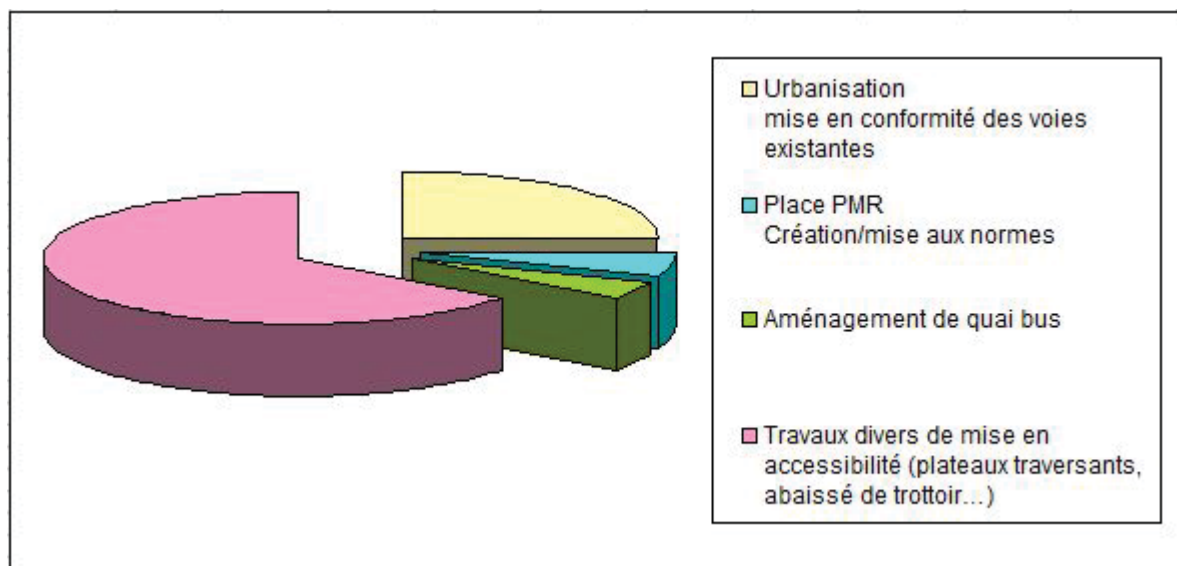
Précisions : Les montants de l'estimation de la Programmation prennent en compte les opérations dans leur globalité. La dépense pour les opérations importantes est ensuite répartie sur plusieurs années.

Les 37 communes membres de Toulouse Métropole ont aussi été contactées afin que soient intégrés les travaux d'accessibilité programmés dans leurs espaces verts, dont la compétence est communale.

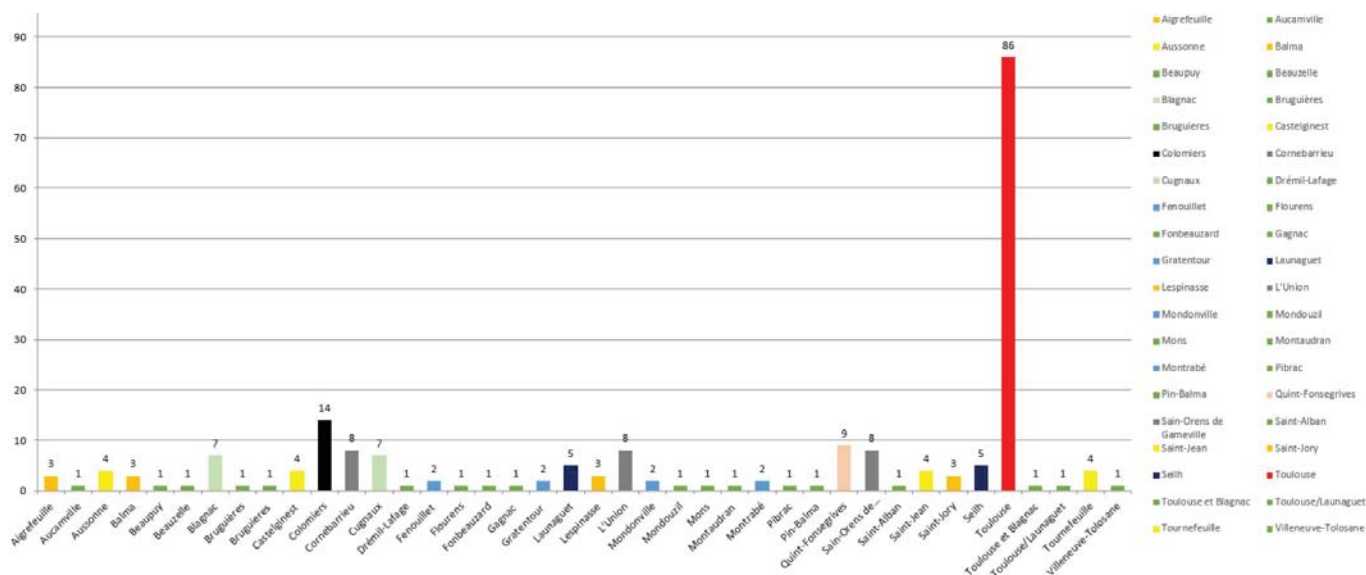
Remarque : nous avons essayé d'être le plus exhaustif possible. Cependant le nombre d'opérations réalisées sur la Métropole étant très important, nous ne pouvons le garantir.

Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de quai bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaissé de trottoir...)
81	19	15	210

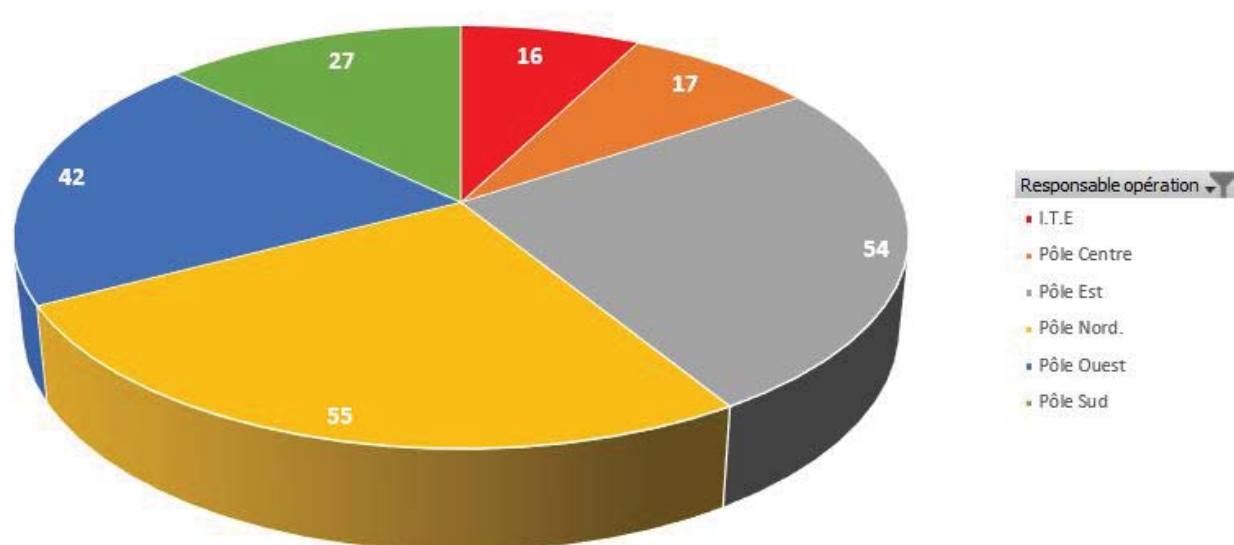
Répartition en nombre des opérations prévoyant un impact sur l'accessibilité en 2022



■ **Programmation des opérations 2022 des 37 communes par les pôles territoriaux et autres service de Toulouse métropole.**



▪ **Programmation des opérations 2022 sur l'ensemble des 37 communes par les pôles territoriaux et autres service de Toulouse métropole.**



X- ANNEXES

ANNEXE 1 – Tableau Bilan 2021

ANNEXE 2 – Programmation 2022

ANNEXE 3 – Tableau Bilan Programmation Espaces verts

ANNEXE 4 – Comptes-rendus des groupes de travail accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics

ANNEXE 5 – Comptes-rendus des ateliers accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de qual bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaissement de trottoir,...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés (A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
NORD	ITE GRAND PARC GARRONNE	Gagnac sur Garonne	Création voie verte	Renforcement de la relation de la ville au fleuve	430 000,00					R ou A	430 000,00	
Nord	I.T.E	Toulouse	Cœur de quartier Minimes Avenue des Minimes - carrefour avec l'avenue Frédéric Estébe et les rues de l'abbé Sicard et de la Sainte Famille	Elargissement et traitement qualitatif des espaces piétons (trottoirs et abords du monument aux morts et de l'église des Minimes), raccordement du contre-sens cyclable de l'avenue Estébe via une section de piste cyclable, aménagement des quais de bus intégration de la station Velodolouse au nouvel aménagement	746 729,00			X	X	R	701 262,00	
Nord	I.T.E	Toulouse	Cœur de quartier Minimes Rue du Caillou gris - section entre l'avenue des Minimes et la rue du Général Bourbaki	Aménagement et traitement qualitatif des trottoirs et de la chaussée	172 500,00			X	X	R	148 335,00	
Est	ITE	Montaudran	Chemin Carrosse	Création d'une trémie mode doux pour supprimer le passage à niveau	17 000 000,00		X	X	X	R	17 000 000,00	
Est	ITE	Montaudran	Rue Rodier/Daurat	Création d'un giratoire	900 000,00	X			X	R	864 897,28	
Est	ITE	Montaudran	Avenue de Lospinet	Réaménagement de l'avenue de Lospinet	3 000 000,00	X	X	X	X	EC		
Est	ITE	Toulouse	Avenue de Lavar	Aménagements de voirie pour future déviation Linéo 9 (travaux ligne de métro n°3) et future Linéo 12	400 000,00			X	X	R	400 000,00	
SUD	ITE	Toulouse	PUP ST SIMON EISENHOWER - PHASE 1 - Aménagement des espaces publics du nouveau quartier St Simon - Eisenhower	Création des nouvelles rue Germaine Poinso-Chapuis et rue Robert Maffre	3 599 250,00	X	X		X	R	3 310 000,00	Convention de PUP - financement 75% par VINCI IMMOBILIER - 25% TM)
SUD	ITE	Toulouse	Voie de desserte du collège Saint SIMON	Création de la nouvelle rue Micheline Ostermeyer	1 296 000,00	X	X	X	X	R	800 000,00	Convention de MOA unique entre TM et Cd31 - financement 100% par Cd31
SUD	ITE	Toulouse	CEINTURE SUD - Avenue Eisenhower création d'un nouveau couloir de bus entre les carrefours Ourfalc et Lestang	Création d'un couloir de bus	1 500 000,00	X		X	X	R	1 350 000,00	Convention de MOA unique entre TM et Tisséo C - financement 100% par Tisséo-C
Nord	I.T.E	Toulouse	GRAND SELVE - Aménagement des abords du Groupe scolaire	Aménagement d'espaces publics en accompagnement de la construction du nouveau groupe scolaire. Parvis et cheminements piétons accessibles-Desserte bus - Restitution de l'offre en stationnement (3 places PMR)- Continuité cyclable différenciée	750 000,00	X	X	X	X	R	750 000,00	
Sud	I.T.E.	Toulouse	PRU Mirail Université - Sécurisation des traversées des giratoires Sauveur et Claudius de l'avenue Bazerque	Création et mise aux normes de traversées piétons/cycles autour des giratoires Sauveur et Claudius de l'avenue Bazerque	490 000,00				X	R	490 000,00	
Sud	I.T.E.	Toulouse	PRU Mirail Université - Reprise de la traversée principale de l'avenue Bazerque	Reprise de la traversée principale de Bazerque avec création de plateaux traversants et changement de types de feux	350 000,00			X	X	R	350 000,00	
Ouest	I.T.E	Toulouse et Blagnac	Desserte de l'agglomération toulousaine - fin du DNO : Brèlles de sortie Fil d'Ariane (RM801)/Rue Vélasquez	- Elargissement piste cyclable rue Vélasquez de 2,50m à 3,00m (inscrite schéma directeur REV) sur Toulouse (sur Blagnac en 2022) - Réalisation trottoir pour continuité rue Vélasquez jusqu'au chemin Laporte (section trottoir contigue à piste cyclable côté Aéroport) - Création trottoir rue Vélasquez côté restaurant le Canlou + traversée piétonne plateau par feu sur appel - Reconfiguration CF accès sites aéronautiques Blagnac (2022)	6 500 000,00	X			X	Trottoirs des 2 cotés = R	2 721 651,00	
NORD	ITE - DDI - SEMO	Toulouse	Giratoire de la Glacière	Réaménagement du giratoire de la Glacière pour mise en accessibilité piétons / cycles (Création de piste cyclable et trottoir) faisant le lien entre l'Avenue Jean Zay et l'Avenue des Etats-Unis M820	507 373,00	X			X	R	507 373,00	
Nord	I.T.E./SEMO	Toulouse	M820 Aménagement d'une piste cyclable	Avenue Jean Zay; création d'une piste cyclable et d'un trottoir	295 018,00	X		X	X	R	295 018,00	

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif/ sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de qual bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaissement de trottoir,...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés(A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
Nord	I.T.E./SEMO	Toulouse	Shunt M1	Création d'un shunt entre Av. Salvador Dalí/M1. Sécurisation du cheminement piétons/cyclistes	299 372,00	X		X	X	R	230 931,00	
Ouest	I.T.E./SEMO	Aussonne	PUP Lou Pintre	Créations de Trottoirs accessibles sur 3 voies, de Pistes cyclables sur 2 voies et requalification de 2 voies.	1 787 175,00	X		X	x	R	835 538,09	RAS
Sud	ITE	Villeneuve-Tolosane	Bd des PYRENEES, Boulevard des écoles, Avenue de CUGNAUX	Linéo 11: mise en accessibilité des voiries et qual bus	6 500 000,00	X	X	X	x	R pour Villeneuve RP pour CUGNAUX	2 100 000,00	
Est	ITE	Colomiers / Toulouse	CENTURE SUD	Objectifs : Desservir pôle aéronautique, Basso Cambo, (Colomiers, Basso Cambo) - Opérer un maillage transversal du réseau de TC, en correspondance avec (métro, train, Linéo). Travaux : - Mise en accessibilité de 20 arrêts bus - Aménagements de la section Seysses Lajaunie du boulevard Eisenhower	2 000 000,00			X		R	500 000,00	fin des travaux Avril 2021
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue LABEDA	Plateau piétonnier	170 000,00				X	R	176 490,89	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue de l'ARC	Réalisation d'un trottoir aux normes	42 000,00	X				R	40 674,96	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue Saint-Thomas d'AQUIN	Création d'une PMR (dans le PLS ST AGNE)	8 000,00		X			R	3 409,74	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue Saint-Thomas d'AQUIN	Création d'un passage piéton	37 000,00		X			R	36 211,28	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Allée Jules GUESDE	Parvis école Saint Stanislas	40 000,00	X				R	38 440,43	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue LASCRISSSES	Elargissement trottoir cité administrative	35 000,00	X				R	17 465,82	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue des ABELLES	Sortie de secours école Grand Rond	15 000,00				X	R	9 972,65	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue CHEVREUL / MATABIAU	Mise aux normes passage piétons	24 000,00				X	R	22 331,83	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Avenue de LARDENNE	Modification passage piétons	8 600,00				X	R	8 338,14	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Carrefour TANNERIE / PYRENNES	Mise aux normes passage piétons	12 000,00				X	R	10 949,99	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Avenue de l'URSS – au niveau du Pôle Emploi	Elargissement trottoir	45 000,00	X				R	47 541,82	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Avenue de CASSELRADIT	Mise aux normes passage piétons	49 580,00				X	R	58 257,52	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Place BAUDIN	Création cheminement + parvis école	270 000,00	X				R	287 444,47	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue du GORP	Création de cheminement piétons aux normes	200 000,00	X				R	264 763,31	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue Marcel LANGER	Mise aux normes des trottoirs	250 000,00	X				R	311 911,17	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Allée Henri SELLIER /rue d'AIX	Reprise cheminement suite aux modifications du carrefour	93 000,00	X				R	71 718,11	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue RAPAS	Création de cheminement piétons aux normes	508 000,00	X				R	547 569,00	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Route de SAINT-SIMON LONGCHAMPS	Création de passage piéton	123 534,44				X	R	140 800,71	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Place Jeanne d'ARC	Mise en accessibilité gare bus	30 000,00				x	R	37 820,80	Travaux en cours
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Bd Armand DUPORTAL	Allongement de qual Linéo	25 500,00					R	36 332,04	
Nord	Pôle Nord.	Launaguet	35-37 Route de BESSIERES	Mise en place passage piéton sécurisé	39 000,00				X	R	39 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Launaguet	CHEMIN BOUDOU	Accompagnement d'urbanisation + mini-giratoire surélevé	156 000,00				X	R	156 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Launaguet	Route de BESSIERE – IMPASSE MANIOU	Amélioration cheminement piéton	-					R		Réalisé en régie
Nord	Pôle Nord.	Launaguet	Cheminement piéton école maternelle Artur RIMBAUD	Reprise revêtement espace vert + bordures abaissées	15 000,00				X	R	15 000,00	
Nord	Pôle Nord.	L'Union	Route de LAVAUR	Accompagnement d'urbanisation + continuité piétonne	80 000,00				X	R	68 000,00	

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de qual bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaisse de trottoir,...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés (A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
Nord	Pôle Nord.	L'Union	Avenue des PYRENEES/Avenue des Champs DESQUIS	Création traversée piétonne carrefour à feux + continuité piétons	100 000,00				X	R	75 000,00	
Nord	Pôle Nord.	L'Union	Avenue de GAVARNE Section PIERRELYS/ARBIZON	Réfection des trottoirs	200 000,00				X	R	245 000,00	
Nord	Pôle Nord.	L'Union	Caminot DEL PRAT	Réfection du piétonnier	150 000,00				X	R	150 000,00	
Nord	Pôle Nord.	L'Union	CENTRE COMMERCIAL SAINT CAPRAIS / RUE DU SOMPORT	Aménagement piétons / cycles	45 000,00				X	R	40 000,00	
Nord	Pôle Nord.	L'Union	Quartier PORT VENDRES	Entretien divers piétonniers	32 000,00				X	R	27 000,00	
Nord	Pôle Nord.	L'Union	Rue D'ARUDY	Réfection des trottoirs + Mise en zone de rencontre	110 000,00				X	R	110 000,00	
Nord	Pôle Nord.	L'Union	Rue ARGÈLES – SAINT CYRIEN – LEUCATE – CERBERES – SORÈDE	Réfection complète	370 000,00				X	R	370 000,00	
Nord	Pôle Nord.	L'Union	Route de BESSIERES section ACACIAS / VIOLETTES	Mise aux normes aménagement cyclable et création trottoir	150 000,00				X	EC		
Nord	Pôle Nord.	Saint-Jean	Carrefour MONTABE BESSAYRE	Création giratoire	160 000,00	X			X	R	150 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Saint-Jean	Rue des MARGUERITES/Rue des PRIMEVERES/ Impasse des LILAS/Boulevard des PENSEES	Réfection complète	480 000,00	X			X	R	405 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Saint-Jean	N° 27, Allées VICTOR HUGO	Accompagnement d'urbanisation	20 000,00				X	R	20 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Saint-Jean	N°7 Chemin de BELLEVUE	Continuité trottoir	23 000,00				X	R	23 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Saint-Jean	Lac de la TUILERIE	Entretien piétonnier	10 000,00				X	R	11 500,00	
Nord	Pôle Nord.	Saint-Jean	Route d' ALBI - ARRET COTEAUX	Mise aux normes qual bus	23 000,00			X	X	R	23 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Saint-Jean	Rue de l'EGLISE et autres voies	Mise en place de bandes d'éveil a la vigilance (dossier ADAP)				X	X	R	1 000,00	Réalisé en régie
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.3	Avenue BOURGES MOUNOURY	Entretien trottoir	45 000,00				X	R	57 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.3	N°44 Route d'ALBI / Opération AVRANCHES	Création carrefour à feux	150 000,00				X	R	190 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.3	Allées du grand SELVE – Froideferre / Fénélon	Réaménagement complet	350 000,00	X			X	R	350 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.3	Rue EBELOT – Anade / Elcheverleppe	Couche de roulement + liots + trottoirs	220 000,00				X	R	242 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.3	Rue RENAN	Accompagnement d'urbanisation + traversée piétons	35 000,00				X	R	32 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.3	CHEMIN BOUDOU	Accompagnement d'urbanisation + mini-giratoire surélevé	77 000,00				X	R	77 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.3	Carrefour Raynal LOUIN	Suppression carrefour à feux en mini-gratoire surélevé	175 000,00				X	R	182 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.3	Chemin des IZARDS	Accompagnement d'urbanisation école Sainte Germaine	50 000,00				X	R	58 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.3	14, Chemin PUIBET	Création stationnement + aménagement piéton/cycle	50 000,00				X	R	57 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.3	Rue FROIDETERRE – Arrêt «FROIDETERRE »	Mise aux normes qual bus	35 000,00			X	X	R	35 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Aucamville	Avenue des PINS – Chemin des CARRIERES	Accompagnement d'urbanisation + continuité piéton/cycle	30 000,00				X	R	30 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Aucamville	Avenue des PINS – Collège	Création place PMR (marquage)	500,00		x			R	500,00	Réalisé en régie
Nord	Pôle Nord.	Aucamville	Route de FRONTON – 110	Création place PMR (marquage)	500,00		x			R	500,00	Réalisé en régie
Nord	Pôle Nord.	Fonbeauzard	Chemon RAUDELAUZETTE Section piétons / CEDRES	Aménagement complet	160 000,00	X			X	R	182 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Saint-Alban	Rue Bernard AMIEL (Coeur de ville / Linéo10 / vélo)	Réaménagement complet	2 700 000,00	X	X	X	X	R	2 700 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Saint-Alban	Rue des SABLES –Autour de la halle	Création stationnement + trottoir	150 000,00		X		X	R	170 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Saint-Alban	Rue des ECOLES	Aménagement placette	37 822,00	X	X		X	R	28 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Saint-Alban	Impasse Louis PRAT	Création place PMR	17 443,00		X		X	R	16 500,00	

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de qual bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaissement de trottoir,...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés(A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
Nord	Pôle Nord.	Saint-Alban	Rue des PRIMEVERES	Création place PMR	11 044,00		X		X	R	10 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Saint-Alban	Rue des SABLES/ rue CAZARRE	Création giratoire franchissable avec traversées piétonnes	16 218,00	X			X	R	15 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Saint-Alban	Rue de MATHE	Création giratoire franchissable avec traversées piétonnes	35 000,00	X			X	R	25 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Saint-Alban	Avenue Léon JOUHAUX section ROUQUETTESUDTRANS	Création TAD + cheminement piéton	47 000,00				X	R	47 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Saint-Alban	Angle chemin RAUDELAUZETTE / PIERRE DE COUBERTIN	Accompagnement urbanisation	60 000,00				X	R	56 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Saint-Jory	Chemin de la PLAINE section LYS PUP	Aménagement complet	500 000,00	X			X	EC		
Nord	Pôle Nord.	Saint-Jory	Chemin de TUCOL	Reprise passage piéton suite dégradation racines de pins	31 000,00				X	R	27 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Rue Jules FERRY	Réaménagement piste cyclable et trottoir - Végétalisation	125 000,00	X			X	R	125 548,62	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Rue Baliste MARCET	Réfection trottoirs	47 000,00	X			X	R	55 536,26	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Rue SALVY	Création d'un trottoir	63 000,00	X			X	R	57 012,53	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Rue GLEYSES	Création de cheminements piétons provisoires - Zones 20 et 30 - Mise en sens unique	6 400,00	X			X	R	6 297,26	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Rue MONTMERCY	Création traversée piétonne	90 000,00	X			X	R	46 353,54	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Rue Adrien LEGENDRE	Création traversée piétonne	15 000,00	X			X	R	19 865,45	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Boulevard silvio TRENTIN/Boulevard de SUISSE	Aménagement cyclable + reprises trottoirs	651 000,00	X			X	R	426 589,26	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Chemin du Sang de SERP / Embouchure	Aménagement traversées piétonnes	21 000,00	X			X	R	47 206,44	FEUX en 2022
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.2	Rue Virginia WOOLF	aménagement parking, sente piétonne et accessibilité trottoir.	300 000,00	X			X	R	265 685,73	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3-2	Rue Giacomo PUCCINI	réfection chaussée et abaissement trottoir	25 000,00	X			X	R	25 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3-2	Rue Edgar DEGAS	réfection totale de la voie	583 000,00	X			X	EC	300 840,74	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3-2	Impasse des HORTICULTEURS	accompagnement d'urbanisation	20 000,00	X			X	R	17 796,48	
Nord	Pôle Nord.	Bruguières	Avenue du BRUGUET	Abaissement de bordures trottoir	8 000,00	X			X	R	8 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Bruguières	Rue du 8 MAI 1945	Entretien chaussée	218 000,00	X			X	R	218 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Bruguières	Rue de la BRIQUETERIE	Création giratoire + plateau giratoire + plateau ralentisseur + voie d'accès	408 000,00	X			X	R	200 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Castelginest	Chemin de PEYRANDRIEU	Entretien chaussée	59 000,00	X			X	R	225 197,26	
Nord	Pôle Nord.	Castelginest	Chemin des COTEAUX	Entretien chaussée + trottoirs	42 000,00	X			X	R	9 703,13	
Nord	Pôle Nord.	Castelginest	Rue MAGRESSOLLES	traversée piétonne	12 000,00	X			X	R	8 654,24	
Nord	Pôle Nord.	Castelginest	Impasse DOUZILLOU	Confortement de Talus pour futur trottoir	14 000,00	X			X	R	13 946,98	
Nord	Pôle Nord.	Castelginest	Rue du JOUG	réfection totale de la voie	71 000,00	X			X	R	22 081,19	
Nord	Pôle Nord.	Castelginest	Place MIRANDE	Création Stationnement + aménagement de trottoir	62 500,00	X	X		X	R	62 254,94	
Nord	Pôle Nord.	Fenouillet	Rue des CATILATS	réfection totale	172 000,00	X			X	R	123 413,71	
Nord	Pôle Nord.	Gagnac	Rue des PECHERS	Création de trottoirs	110 000,00	X			X	R	105 931,11	
Nord	Pôle Nord.	Gratentour	Rue du BARRY	Réfection chaussée + création trottoir	320 000,00	X			X	R	322 559,33	
Nord	Pôle Nord.	Gratentour	RD 77 Section Galaup -limite commune	Aménagement trottoir	220 000,00	X			X	R	244 409,99	
Nord	Pôle Nord.	Gratentour	Rue Léo FERRE	Aménagement de proximité	13 500,00	X			X	R	9 000,00	
Nord	Pôle Nord.	Gratentour	Centre commercial du château	Aménagement de proximité	17 500,00	X	X		X	R	9 200,00	
Nord	Pôle Nord.	Gratentour	Rue MAURY	Aménagement de proximité	34 500,00	X			X	R	25 400,00	

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de qual bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaissement de trottoir,...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés(A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
Nord	Pôle Nord.	Lespinaasse	Rue des BERGES	Aménagement traversées piétonnes	12 500,00	X			X	R	15 349,71	
Nord	Pôle Nord.	Lespinaasse	Place des VITARELLES	Réfection îlot et revêtements	22 500,00	X			X	R	21 136,93	
Nord	Pôle Nord.	Lespinaasse	Chemin du PARC	création trottoir + revêtement chaussée	128 000,00	X			X	R	215 736,22	
Ouest	Pôle Ouest	Toulouse	Avenue de CASSELDARIT	Bande d'éveil à la vigilance	700,00				X	R	700,00	
Ouest	Pôle Ouest	Toulouse	Route de BAYONNE	Sécurisation passage piéton	3 000,00				X	R	3 000,00	
Ouest	Pôle Ouest	Aussonne	Place Jean JAURES	Place PMR	10 000,00		X			R	10 000,00	
Ouest	Pôle Ouest	Aussonne	Chemin de l'ENSEIGURE	Sécurisation trottoir	1 000,00				X	R	1 000,00	
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Rue du MUGET	Revêtement place PMR	14 000,00		X			R	14 000,00	
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Rue UTRILLO	Réfection passage piéton	19 000,00				X	R	19 000,00	
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Rue des BOULEAUX	Reprise trottoir	6 000,00				X	R	6 000,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Rond point MITTERAND	Reprise du piétonnier	6 500,00				X	R	6 500,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Rue PASTEUR	Reprise trottoir	4 100,00				X	R	4 100,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Route de GRENADE	Reprise trottoir	4 972,00				X	R	4 972,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Rue BERGERONNETTE	Reprise trottoir	14 400,00				X	R	14 400,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Route de GRENADE	Reprise trottoir	5 792,00				X	R	5 792,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Rue BETEILLE	Traversée piétonne	40 000,00				X	R	40 000,00	
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Avenue de CORNEBARIEU	Sécurisation passage piéton	22 000,00				X	R	22 000,00	
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Rue des ORFREVRES	Reprise trottoir	31 000,00				X	R	31 000,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Avenue BRASSENS	Déplacement passage piéton	13 700,00				X	R	13 700,00	
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Rue des PRIMEVERES	Création traversée piétonne	13 100,00				X	R	13 100,00	
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Chemin d'AUSSONNE	Accessibilité PMR	4 300,00		X			R	4 300,00	
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Allée de la Piscine	Création passage piéton	9 600,00				X	R	9 600,00	
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Rue des AMANDIERS	Création place PMR	4 600,00		X			R	4 600,00	
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	rue des MURIERS	Création traversée piétonne	19 600,00				X	R	19 600,00	
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Route de GRENADE	Reprise trottoir	85 000,00				X	R	85 000,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Brax	Rue des CIGAREAUX	Création trottoir	6 500,00				X	R	6 500,00	
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée des BAUGES	Réfection trottoir	12 900,00				X	R	12 900,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée du POITOU	Réfection trottoir	9 900,00				X	R	9 900,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée Château d'eau	Réfection trottoir	12 900,00				X	R	12 900,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée du GARD	Réfection trottoir	17 000,00				X	R	17 000,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée du FALCOU	Réfection trottoir	13 000,00				X	R	13 000,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée de la SORGUE	Réfection trottoir	5 000,00				X	R	5 000,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée MISTRAL	Réfection trottoir	5 300,00				X	R	5 300,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée des PYRENEES	Réfection trottoir	65 900,00				X	R	65 900,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée des CALANQUES	Réfection trottoir	8 456,00				X	R	8 456,00	Entretien

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de qual bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaissement de trottoir,...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés(A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée du VALLOIS	Réfection trottoir	168 600,00				X	R	168 600,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée de GUYENNE	Réfection trottoir	8 600,00				X	R	8 600,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée de la GELISE	Réfection trottoir	23 000,00				X	R	23 000,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	allée du COMMINGES	Réfection trottoir	3 500,00				X	R	3 500,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Chemin d'EMBAX	Réfection trottoir	5 400,00				X	R	5 400,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée de la GARONNETTE	Réfection trottoir	4 800,00				X	R	4 800,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée du MERCANTOUR	Réfection trottoir	5 200,00				X	R	5 200,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Rue d'AUCH	Réfection trottoir	5 300,00				X	R	5 300,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée de NOIMOUTIER	Réfection trottoir	6 400,00				X	R	6 400,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée de BOURGOGNE	Réfection trottoir	12 500,00				X	R	12 500,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée de NAUROUZE	Réfection trottoir	15 000,00				X	R	15 000,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Rue du MOULIN	Réfection trottoir	13 900,00				X	R	13 900,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Boulevard 1 ^{ème} RI	Réfection trottoir	18 000,00				X	R	18 000,00	Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Chemin d'EMBAX	Création passage piéton	10 200,00				X	R	10 200,00	
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée du MORBILHAN	Création passage piéton	7 800,00				X	R	7 800,00	
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Chemin de l'ARMURIER	Création passage piéton	22 600,00				X	R	22 600,00	
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Avenue du LOURON	Création passage piéton	25 100,00				X	R	25 100,00	
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Chemin du PAGE	Création passage piéton	9 000,00				X	R	9 000,00	
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Place des FETES	Réfection trottoir	26 700,00				X	R	26 700,00	ENTRETIEN
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Vai d'ARAN	Mise aux normes place PMR	20 400,00		X			R	20 400,00	
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée du LIMOUSAIN	Traversée piétoime	51 000,00				X	R	51 000,00	
Ouest	Pôle Ouest	Cornebarrieu	Route de SELH	Traversée piétoime	4 600,00				X	R	4 600,00	
Ouest	Pôle Ouest	Cornebarrieu	Route de SELH	Création passage piéton	12 500,00				X	R	12 500,00	
Ouest	Pôle Ouest	Cornebarrieu	Avenue MERMOZ	Réfection piétonnier	55 000,00				X	R	55 000,00	ENTRETIEN
Ouest	Pôle Ouest	Mondonville	Rue de la REPUBLIQUE	Réfection trottoir	62 000,00				X	R	62 000,00	ENTRETIEN
Ouest	Pôle Ouest	Mondonville	Chemin de CANTEGRIL	passages bateaux	40 000,00				X	R	40 000,00	ENTRETIEN
Ouest	Pôle Ouest	Mondonville	Rue PORTETENY	Réfection trottoir	20 000,00				X	R	20 000,00	ENTRETIEN
Ouest	Pôle Ouest	Mondonville	Chemin de CANTEGRIL	Réfection trottoir	10 000,00				X	R	10 000,00	ENTRETIEN
Ouest	Pôle Ouest	Mondonville	Route de PIBRAC	Réfection trottoir	10 000,00				X	R	10 000,00	ENTRETIEN
Ouest	Pôle Ouest	Mondonville	Rue des AMANDIERS	Réfection trottoir	11 000,00				X	R	11 000,00	ENTRETIEN
Ouest	Pôle Ouest	Pibrac	Route de LEGUEVIN	Création passage piéton	21 000,00				X	R	21 000,00	
Ouest	Pôle Ouest	Pibrac	Route de LEVIGNAC	Création passage piéton	31 400,00				X	R	31 400,00	
Ouest	Pôle Ouest	Pibrac	Route de LEVIGNAC	Création passage piéton	9 600,00				X	R	9 600,00	
Ouest	Pôle Ouest	Selh	Route de GRENADE	Réfection de trottoir	6 600,00				X	R	6 600,00	ENTRETIEN
Ouest	Pôle Ouest	Selh	Avenue Pierre NADOT	Réfection de trottoir	5 500,00				X	R	5 500,00	ENTRETIEN

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif/ sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de qual bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaisse de trottoir,...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés(A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
Ouest	Pôle Ouest	Seilh	Rue BOURRIEAU	Modification de trottoir	6 400,00				X	R	6 400,00	
Ouest	Pôle Ouest	Seilh	Rue REMY	Agrandissement passage piéton	15 700,00				X	R	15 700,00	
Ouest	Pôle Ouest	Seilh	Boulevard de l'EUROPE	Déplacement place PMR	8 000,00		X			R	8 000,00	
Ouest	Pôle Ouest	Seilh	Rue BOURRIEAU	Réfection trottoir	8 300,00				X	R	8 300,00	ENTRETIEN
Ouest	Pôle Ouest	Seilh	Allée ADER	Réfection trottoir	14 900,00				X	R	14 900,00	ENTRETIEN
Ouest	Pôle Ouest	Seilh	Allée des TRICHERIES	Réfection trottoir	6 000,00				X	R	6 000,00	ENTRETIEN
Ouest	Pôle Ouest	Seilh	Impasse de la GARNETTE	Réfection trottoir	50 000,00				X	R	50 000,00	ENTRETIEN
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Rue ROCAMADOUR	Contrôle d'accès à une école permettant de cheminer sur la chaussée aux heures de dépose ou reprise	10 000,00				X	R	10 000,00	
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Passage FORGUES	Reprise des revêtement de trottoirs en lien avec l'accessibilité	25 000,00	X				R	23 000,00	
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Chemin du CALQUET	Aménagement d'un plateau Traversant	80 000,00				X	R	76 000,00	
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Rue BERNANOS	Aménagement d'une traversée piétonne	8 000,00				X	R	8 000,00	
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Rue REGUELONGUE	Suppression d'une écluse et mise en place d'une plateforme traversant	67 000,00				X	R	67 000,00	
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Rue LASBRUGUES	Création de stationnement et d'une traversée piétonne	50 000,00				X	R	50 000,00	
Sud	Pôle Sud	Cugnaux	Avenue de TOULOUSE	Protection d'un trottoir	18 000,00				X	R	14 000,00	
Sud	Pôle Sud	Cugnaux	Avenue Léo LAGRANGE	Création d'un liaison piéton cycle - REV 14	450 000,00	X				R	275 000,00	Première tranche de travaux
Sud	Pôle Sud	Cugnaux	Rue BERGEES	Organisation du stationnement et protection des trottoirs	90 000,00				X	R	88 000,00	
Sud	Pôle Sud	Cugnaux	Rue de L'ARIEGE	Urbanisation	70 000,00	X				R	62 500,00	
Sud	Pôle Sud	Cugnaux	Boulevard de MAURES	Aménagement arrêt Tisseo « Cloche »	22 000,00			X	X	R	20 800,00	
Sud	Pôle Sud	Cugnaux	Boulevard de MAURES	Aménagement arrêt Tisseo « Couserans »	21 000,00			X	X	R	19 500,00	
Sud	Pôle Sud	Cugnaux	Rue de la Vieille Eglise	Urbanisation complète	1 000 000,00	X				R	1 100 000,00	
Sud	Pôle Sud	Tournefeuille	Rond point du Sermont de KOUFFA	Sécurisation et mise en accessibilité d'une traversée piétonne	70 000,00				X	R	65 000,00	
Sud	Pôle Sud	Tournefeuille	Chemin du GRILLOU	Protection d'une continuité modes doux	40 000,00				X	R	36 500,00	
Sud	Pôle Sud	Tournefeuille	Chemin des BOURDETS	Urbanisation – Création de trottoirs	615 000,00	X				R	365 000,00	Part Travaux 2022
Sud	Pôle Sud	Tournefeuille	Chemin de Valette HAUT	Création d'une voie verte	420 000,00	X				R	388 000,00	
Sud	Pôle Sud	Tournefeuille	Boulevard Eugène MONTEL	Reprise des trottoirs dégradés par les racines	20 000,00				X	R	20 000,00	
Sud	Pôle Sud	Tournefeuille	Impasse du CHATEAU	Accessibilité trottoir	35 000,00				X	R	31 000,00	
Sud	Pôle Sud	Villeneuve-Tolosane	Chemin du BLANQUET	Aménagement de trottoir	300 000,00	X				R	300 000,00	
Sud	Pôle Sud	Villeneuve-Tolosane	Chemin du BLANQUET	Création d'un liaison piétonne	32 000,00	X				R	30 600,00	
Sud	Pôle Sud	Villeneuve-Tolosane	Rue des LAVANDIERES	Mise au normes d'une traversée piétonne	18 000,00				X	R	7 184,00	
Sud	Pôle Sud	Villeneuve-Tolosane	Boulevard des PYRENEES	Mise aux normes d'un quai bus	15 500,00			X		R	14 500,00	
Sud	Pôle Sud	Villeneuve-Tolosane	Chemin de MAILLAUX	Aménagement arrêt Tisseo « Densus »	22 000,00				X	R	20 100,00	
Est	Pôle Est	Agreffeulle	Chemin de LAUZERVILLE	Busage fossé	10 000,00				X	R	10 000,00	
Est	Pôle Est	Balma	Rue Rouget de L'ISLES	Entretien de voirie	9 000,00	X				R	9 000,00	
Est	Pôle Est	Balma	As CAMBIOTS	Entretien de voirie	11 000,00	X				R	11 000,00	
Est	Pôle Est	Balma	7, Avenue Saint EXUPERY	Entretien de voirie	23 000,00	X				R	23 000,00	

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de qual bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaisseé de trottoir...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés(A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
Est	Pôle Est	Balma	Avenue COUPEAU - Tranche 2	Aménagement de la voie	168 500,00	X			X	R	168 500,00	
Est	Pôle Est	Balma	Avenue COUPEAU - Tranche 2	Aménagement de la voie	14 000,00	X			X	R	14 000,00	
Est	Pôle Est	Balma	Rue Louis BLERIOT	Entretien de voirie	111 500,00	X				R	111 500,00	
Est	Pôle Est	Balma	impasse BELMONDO	Entretien de voirie	35 000,00	X				R	35 000,00	
Est	Pôle Est	Balma	Rue Raymond BERTRAND	Entretien de voirie	95 500,00	X				R	95 500,00	
Est	Pôle Est	Balma	Rue Maréchal LANNES	Entretien de voirie	267 500,00	X				R	267 500,00	
Est	Pôle Est	Balma	Rue Maréchal LANNES n°2	Entretien de voirie	13 500,00	X				R	13 500,00	
Est	Pôle Est	Balma	Rue des Frères PEUGEOT	Aménagement de la voie	292 000,00	X				R	292 000,00	
Est	Pôle Est	Balma	Rue René LEDUC	Aménagement de la voie	242 500,00	X				R	242 500,00	
Est	Pôle Est	Balma	Chemin de la MANNE / Rue PRESERVILLE	Aménagement de sécurité	30 000,00				X	R	30 000,00	
Est	Pôle Est	Beaupuy	Piétonnier FLOUQUET	Reprise revêtement espace vert + bordures abaissées	14 000,00	X				R	14 000,00	
Est	Pôle Est	Beaupuy	Route de CASTELMOUROU	accès terrain basket	22 500,00	X				R	22 500,00	
Est	Pôle Est	Beaupuy	Chemin CAYZAGUEL (Pyrénées - Sports)	Entretien de voirie	21 000,00	X				R	21 000,00	
Est	Pôle Est	Beaupuy	Aménagement PMR	Mise en conformité PMR	3 500,00		X			R	3 500,00	
Est	Pôle Est	Beaupuy	Rue LAFAYETTE - RM59a	Sécurisation virage	24 500,00	X			X	R	24 500,00	
Est	Pôle Est	Drémil-Lafage	Rue du VALLON	Création trottoirs	22 000,00				X	R	22 000,00	
Est	Pôle Est	Drémil-Lafage	Plan transport - Centre village	Arrêt de l'Eglise	53 000,00			X		R	53 000,00	
Est	Pôle Est	Drémil-Lafage	Plan transport - Chemin de LAFAGE	Arrêt Pastellier	34 000,00			X		R	34 000,00	
Est	Pôle Est	Drémil-Lafage	Plan transport - Rue du PIGEONNIER	Arrêt Colombier	9 500,00			X		R	9 500,00	
Est	Pôle Est	Drémil-Lafage	Avenue André DUPERRIN	Création trottoirs	23 000,00	X				R	23 000,00	
Est	Pôle Est	Flourens	Parvis Salle des Fêtes	Réfection ponctuelle	7 000,00				X	R	7 000,00	
Est	Pôle Est	Flourens	Piétonnier VIVIER-GARBOSE	Réfection du revêtement	65 000,00				X	R	65 000,00	
Est	Pôle Est	Flourens	Chemin LASSERRE (Arrêt Coupepette)	Mise en conformité quai bus	55 000,00			X		R	55 000,00	
Est	Pôle Est	Flourens	Chemin de VIGNALIS (Arrêt Lancefoc)	Mise en conformité quai bus	30 000,00			X		R	30 000,00	
Est	Pôle Est	Flourens	Impasse du MOUSSARD	Gravillonnage	11 500,00				X	R	11 500,00	
Est	Pôle Est	Flourens	Rue et impasse du COLLEE	Réfection ponctuelle voirie	12 000,00				X	R	12 000,00	
Est	Pôle Est	Flourens	Rue du VIGNEMALE	Réfection voirie et création stationnement	25 000,00				X	R	25 000,00	
Est	Pôle Est	Flourens	Avenue du LAC / Rue PASTELLE	Réfection ponctuelle voirie	50 000,00				X	R	50 000,00	
Est	Pôle Est	Mons	Avenue des PYRENEES	Arrêt Cantalauze	27 500,00			X		R	27 500,00	
Est	Pôle Est	Mons	Avenue des PYRENEES	Arrêt Marie de Mons	29 500,00			X		R	29 500,00	
Est	Pôle Est	Mons	Avenue des PYRENEES	Arrêt Vieux Village	42 000,00			X		R	42 000,00	
Est	Pôle Est	Mons	Avenue des PYRENEES	Arrêt Roubert	17 000,00			X		R	17 000,00	
Est	Pôle Est	Mons	68 Avenue des PYRENEES	Entrée riverain	3 000,00	X				R	3 000,00	
Est	Pôle Est	Montrabé	Chemin du Double CHENES	Reprise trottoir	63 500,00	X				R	63 500,00	
Est	Pôle Est	Montrabé	Chemin des CRETES	Création trottoirs	59 000,00	X				R	59 000,00	

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de qual bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaisse de trottoir...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés (A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
Est	Pôle Est	Montrabé	Chemin des CRETES	Création trottoirs	6 000,00	X				R	6 000,00	
Est	Pôle Est	Montrabé	Allée des VIGNOBLES	Aménagement trottoir PMR	6 500,00				X	R	6 500,00	
Est	Pôle Est	Montrabé	Chemin du Vieux MOUJIN	Création trottoirs	10 500,00	X				R	10 500,00	
Est	Pôle Est	Montrabé	Route de LAVAUR – ARBOREA	Création passage piéton et ralentisseurs	11 000,00				X	R	11 000,00	
Est	Pôle Est	Montrabé	Route de LAVAUR – ARBOREA	Création passage piéton et ralentisseurs	195 000,00				X	R	195 000,00	
Est	Pôle Est	Pin-Balma	Allée du STADE	Protection de l'accès	7 000,00	X				R	7 000,00	
Est	Pôle Est	Pin-Balma	Impasse Saint REMEZY	Réparation ponctuelle chaussée	5 000,00	X				R	5 000,00	
Est	Pôle Est	Pin-Balma	Route de TOULOUSE / Giratoire UTANIE	Création trottoirs	62 000,00				X	R	62 000,00	
Est	Pôle Est	Pin-Balma	Route de MONS (M50)	Arret communauté religieuse L103	23 000,00			X	X	R	23 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Avenue du LAURAGAIS de la route de CASTRES à la rue de GUYENNE	Réfection trottoir	40 000,00				X	R	40 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Rue d'OCCITANIE à la route de CASTRES	Réfection trottoir	15 000,00				X	R	15 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Passage CATHARES athares (LAURAGAIS) vers la rue des CEVENNES	Réfection trottoir	15 000,00				X	R	15 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Avenue du Parc au square d'OCCITANIE	Réfection trottoir	50 000,00				X	R	50 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Rue FONTPEYRE à la rue FONTGRANDE	Réfection trottoir	20 000,00				X	R	20 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Rue des CÔTEAU à la rue BEAUDELAIRE	Réfection trottoir	15 000,00				X	R	15 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Rue FONTPEYRE et la rue de la GINESTIERE	Réfection trottoir	20 000,00				X	R	20 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Rue du CADASTRE	Réfection trottoir	25 000,00				X	R	25 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Route de CASTRES -Route des la SAUNE	Mise en conformité passage piéton	45 000,00				X	R	45 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Chemin Rural de LASBORDES	Réfection chaussée	30 000,00				X	R	30 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Chemin de REBELLOU	Création passage piéton	12 000,00				X	R	12 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Rue des COTEAUX	Mise en conformité passage piéton	30 000,00				X	R	30 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Rue de la Zone RIBAUTE	Création passage piéton	10 000,00				X	R	10 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Pléthonnier CASTRES astres-MEDITERRANEE	Réfection du revêtement	30 000,00				X	R	30 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Route de CASTRES (du n°26 au n°32)	Réfection trottoir	35 000,00				X	R	35 000,00	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Chemin de RIBAUTE	Mises aux normes arrêt Bus Entore	20 148.50			X		R	20 148.50	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Plan Transport-RM824 (arrêt GINESTIERE)	Mises aux normes arrêt Bus GINESTIERE	14 249.50			X		R	14 249.50	
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Route de QUIN	Création traversée piétons cycles	25 000,00				X	R	25 000,00	
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	9-11 Rue TAPAROT	Réfection ponctuelle du trottoir	20 000,00				X	R	20 000,00	
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Rue des BRUYERES	Réfection ponctuelle du trottoir	30 000,00				X	R	30 000,00	
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Rue des GENEVIERS	Réfection ponctuelle du trottoir	15 000,00				X	R	15 000,00	
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Allée des Champs PINSONS	Création d'une traversée piétons / cycles	10 000,00				X	R	10 000,00	
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Rue des SPORT-QUERQUEILLE	Réfection rampe escalier	50 000,00				X	R	50 000,00	
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Rue des LAURIERS	Réfection parking "President"	45 000,00				X	R	45 000,00	
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Chemin de BORDENEUVE	Réfection revêtement voie verte	30 000,00				X	R	30 000,00	

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de qual bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaissement de trottoir...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés (A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Rue de PARTANAIS	Création passage piéton	16.000,00				X	R	16.000,00	
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Avenue des AMETHYSTES (arrêt Chénale)	Mise en conformité qual bus	12.000,00			X		R	12.000,00	
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Avenue route de REVE (arrêt Sophie Scholl)	Mise en conformité qual bus	11.000,00			X		R	11.000,00	
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Rue des PERLES-impasses des VERGERS	Réfection piétonnier	18.500,00				X	R	18.500,00	
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Rue de FONDARGENT	Création passage piéton	15.000,00				X	R	15.000,00	
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Rue du TUCARD	Réfection des trottoirs	9.500,00				X	R	9.500,00	
Totaux					68 780 280,44	93	24	35	226		52 541 062,90	

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de quai bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaisse de trottoir...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés (A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
										RP / A / EC		
Est	ITE	Toulouse	Avenue de LAVAUR	Aménagements de voirie pour future déviation Linéo 9 (travaux ligne de métro n°3) et future Linéo 12	400 000,00	X	X	X	X			
Nord	ITE	Toulouse/ Launaguet	Chemin de VIREBENT	Aménagement d'une liaison piétons/cycles le long du chemin de Virebent entre le boulevard Arthaud et le giratoire triais	800 000,00	X		X	X	EC		
SUD	ITE	TOULOUSE	PUP ST SIMON EISENHOWER - PHASE 2 - Aménagement des espaces publics du nouveau quartier St Simon - Eisenhower	Secteur 2 - Prolongement de la rue Robert Maffre	2 180 500,00	X	X	X	X	EC		Convention de PUP - financement 75% par VINCI IMMOBILIER - 25% TM)
SUD	ITE	TOULOUSE	PUP ST SIMON EISENHOWER - PHASE 2 - Aménagement des espaces publics du nouveau quartier St Simon - Eisenhower	Secteur 5 - Réaménagement du carrefour Eisenhower / Basso Cambo / Talabot	3 160 000,00	X			X	EC	956 000,00	Convention de PUP - financement 75% par VINCI IMMOBILIER - 25% TM)
SUD	ITE	TOULOUSE	PUP ST SIMON EISENHOWER - PHASE 2 - Aménagement des espaces publics du nouveau quartier St Simon - Eisenhower	Secteur 6 - Réaménagement des abords de l'avenue Eisenhower	1 145 000,00	X		X	X	EC		Convention de PUP - financement 75% par VINCI IMMOBILIER - 25% TM)
SUD	ITE	TOULOUSE	P+R de BASSO CAMBO - Modifications des accès aux P+R - Phase 2	Phase 2 - accès sud - liaison douce et remaniement du P+R sud	2 895 610,00	X			X	EC	1 585 000,00	Convention de maîtrise d'ouvrage unique entre TM- Tisséo C
Nord	ITE	Toulouse	Réaménagement du quartier Doritis/Mouils/Croix-Bénite	Réaménagement du quartier nécessaire afin d'urbaniser et sécuriser ce secteur Doritis/Mouils/Croix-Bénite, notamment en vue de l'ouverture du futur groupe scolaire Doritis début 2024. Mise aux normes des cheminements piétons. Prise en compte de tous les modes actifs.	3 140 000,00	X	X		X	EC		Démaillage travaux Octobre 2022
	ITE	Toulouse	Aménagement des espaces publics cœur de quartier Trois Cocus	Travaux d'aménagement périmètre Bleu: Mise en accessibilité des trottoirs le long des écoles de la Rue d'Audbert, des rampes d'accès aux écoles, de la place des Trois Cocus et de son extension, des trottoirs chemin de Lanusse et du carrefour Renan/Lanusse/zards/Audbert. Création d'une place PMR sur le chemin de Lanusse.	2 208 000,00	X	X		X	EC	1 665 000,00	
Ouest	I.T.E.	Toulouse et Blagnac	Desserte de l'agglomération toulousaine - fin du DNO - Brèille de sortie Fil d'Atiane (RM901) / Rue Vélasquez	- Elargissement piste cyclable rue Vélasquez de 2,50m à 3,00m (inscrite schéma directeur REV) sur Blagnac - Reconfiguration CF accès sites aéronautiques Blagnac (2022)	6 500 000,00	X			X	EC	287 640,00	
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Place du Val d'ARAN	Aménagement de la traversée du boulevard du Général De Gaulle accessible	2 592 737,42	X	X	X	X	démaillage prévu JUN 2022		
Nord	ITE ITE/SEMO	Bruguières	PUP Las CLOTTES	Création de deux voies vertes, création d'un giratoire.	1 701 580,00	x			x	AC		
Nord	TEA ITE/Semo	Toulouse	Rue NEGRENEYS	Aménagement d'un contre sens cyclable avec mise aux normes du carrefour feux, des traversées piétonnes et création d'un carrefour à la hollandaise	135 000,00				x	EC		
Nord	TEA ITE/Semo	Toulouse	17/21 boulevard de Suisse	Transformation d'un parking en voie verte avec un parc arboré accessible à tous et implantation d'un city stade un city stade	180 000,00				x	R	180 000,00	

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de quai bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaisse de trottoir...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés (A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
Centre	ITE	Toulouse	Impasse du Bachaga BOUALAM	Création d'une voie nouvelle apaisée reliant l'impasse du Bachaga Boualam à la rue du cher, aménagement de l'espace public (parvis école et stade) en continuité du petit bois et création d'une forêt urbaine	4 500 000,00	x	x		x	EC	3 300 000,00	
Est	ITE	Montaudran	Avenue de LESPINET	Aménagement de l'avenue de Lospinet	3 000 000,00	x	x	x	x	EC		
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue MATABIAU	Carrefour à feux Matabiau Printemps	12 000,00				x			
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Boulevard WAGNER	Boulevard Wagner - Plateau traversant Décamps	75 000,00				x			
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue RESSEGUER	Trottoir traversant	50 000,00				x			
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue DEODORA	Travaux suite à Urbanisation	180 000,00	x						
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue DEVILLE	Création d'un passage piéton au droit du N°9	13 000,00		x					
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue de la DALBADE	Elargissement du trottoir	30 000,00				x			
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue du BEARNAIS	Création d'un passage piéton angle rue Salés	19 000,00					R	19 000,00	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Boulevard de la MARQUETTE	Reprise d'abaissement de bordures + revêtement passage piéton	15 000,00				x			
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue du Port VIEUX	Travaux suite à Urbanisation	50 000,00	x						
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue Saint-SAENS	Création d'un place de Stationnement PMR face au N°17	15 000,00		x					
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Station des ARENES	Accessibilité piétons	150 000,00				x			
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue du PECH	Création de 4 passages piétons	16 000,00		x			R	16 000,00	
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue du FERETRA	Reprise du trottoir face au 143 pour problème de visée église	75 000,00	x						
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue de l'UNION	Reprise gargouille + revêtement ponctuel	35 000,00				x			
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue Fontaine LESTANG	Reprise carrefour et mise en Zone 30	800 000,00	x						
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Rue du TOEC	Reprise Couche de Roulement + aménagement Vélo en lien avec Jardin du Barry	250 000,00	x						
Centre	Pôle Centre	Toulouse	Avenue Delattre de TASSIGNY	Aménagement des trottoirs et chaussée	175 000,00	x				EC		
Nord	Pôle Nord.	Launaguet	PLACE VINCENT AURIOL	Réfection placette + création places de stationnement	65 000,00		x		x			
Nord	Pôle Nord.	Launaguet	Chemin de CAZALBARBIER 2ème tranche	Urbanisation complète	310 000,00	x			x			
Nord	Pôle Nord.	Launaguet	Chemin BOUDOU / Rue Lazare CARNOT	Mise en place passage piéton spécifique	55 000,00				x			
Nord	Pôle Nord.	Launaguet	Route de BESSIERE/ Impasse du PONT	Mise en place passage piéton spécifique	57 000,00				x			
Nord	Pôle Nord.	Launaguet	M59 – Route de FONBEAUZARD section AYGUEVIVES / PALISSY	Aménagement voie verte	410 000,00	x			x			
Nord	Pôle Nord.	L'Union	Route de LAVAU	Complément continuité piétonne	50 000,00				x			
Nord	Pôle Nord.	L'Union	RUE DU SABLET	Mise en accessibilité trottoir côté impair	43 000,00				x			
Nord	Pôle Nord.	L'Union	Carrefour Mont-LOUIS / P/c du GER / BIDART	Aménagement plateau	130 000,00				x			
Nord	Pôle Nord.	L'Union	Avenue de GAVARNIE section ARBIZON/BEAUSOLEIL	Réfection des trottoirs	200 000,00				x			
Nord	Pôle Nord.	L'Union	Avenue de TOULOUSE – Centre commercial ENTRE Saint CAPRAIS	Mise en place passage piéton spécifique	60 000,00				x			
Nord	Pôle Nord.	L'Union	Rue du pic du MIDI	Ralentisseur dos d'âne + traversée piétonne + couche de roulement	22 000,00				x			
Nord	Pôle Nord.	L'Union	Route de BESSIERES Section ACACIAS / VIOLETTES	Mise aux normes aménagement cyclable et création trottoir	150 000,00				x			
Nord	Pôle Nord.	L'Union	Route de BESSIERES Section VIOLETTES / CORNAUDRIC	Aménagement voie verte	450 000,00				x			
Nord	Pôle Nord.	Saint-Jean	Allées Victor-HUGO	Réfection complète	350 000,00		x		x			

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de quai bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaisse de trottoir...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés (A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
Nord	Pôle Nord.	Saint-Jean	Chemin LAPEYRIERE – Tranche 2	Urbanisation côté impair	320 000,00				X			
Nord	ITE	Saint-Jean	Route d'ALBI - Section RD70 - Limite commune (vers Leclerc)	Piétonnier et vélos	300 000,00	x			X			
Nord	ITE	Saint-Jean	Route d'ALBI - Section RD70 – mairie	Accessibilité et aménagements vélos	100 000,00				X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse	Rue des VIGNES – FENELON / Grand Selve	Réfection complète	240 000,00				X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse	Rue AUSONE	Réfection complète	130 000,00				X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse	Chemin NIBOUL – 2 ème tranche	Urbanisation complète	350 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse	Chemin BOUDOU – Rue FABIAN	Accompagnement d'urbanisation	130 000,00				X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse	Chemin LAPUJADE	Réaménagement complet	1 700 000,00				X			
Nord	Pôle Nord.	Aucamville	Rue de la CHATAIGNERAIE	Réfection complète	200 000,00				X			
Nord	Pôle Nord.	Fonbeuzard	Chemin RAUDELAUZETTE section CEDRES / SAULES	Aménagement complet	150 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Saint-Alban	Rue Pierre de COUBERTIN	Réfection couche de roulement + amélioration piéton/cycle	200 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Saint-Jory	Chemin de la PLANE Section LYS PUP	Aménagement complet	500 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Saint-Jory	Rue de MONTSEUR	Réfection des trottoirs	32 000,00				X			
Nord	Pôle Nord.	Saint-Jory	Rue du 19 MARS 1962 – Accès SDIS	Création voie d'accès	200 000,00				X			
Nord	Pôle Nord.	Bruguières	ParcPetit PARADIS	Aménagement de sécurité	130 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Castelnest	RUE PASTEUR	réfection totale	250 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Castelnest	RUE SAINT PIERRE	réfection totale	295 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Castelnest	Rue des COQUELICOTS	reprise de voirie suite travaux pluvial	85 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Castelnest	Carrefour BUFFEBIAU / Henri MARTIN	MISE EN ACCESSIBILITE	70 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Fenouillet	Rue de la LAQUE	URBANISME TACTIQUE – MISE EN ACCESSIBILITE	30 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Fenouillet	Allée de GUYENNE	liaison piéton cycle	60 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Gagnac	Rue du chêne VERT	Mise aux normes trottoirs + plateau ralentisseur	110 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Gratentour	Parking du cimetiére + accès centre ville	création parking + accès centre ville	130 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Gratentour	Rue du COUSTELLA	Accompagnement d'urbanisation	148 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Lespinasse	Chemin de BELDOU	accompagnement d'urba	285 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Lespinasse	Chemin de BELDOU	accompagnement d'urba	85 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Lespinasse	Chemin de BELDOU	accompagnement d'urba	130 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Avenue des MINIMES / Ecole Claude NOUGARO / Rue DOMREMY	Réalisation d'un feu piéton - mise aux normes des trottoirs rue Domrémy	50 000,00	x				EC		
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Impasse BERNE	Aménagement du parking et des abords	150 000,00	x	X					
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Rue Jules VERNE	Mise aux normes des trottoirs, organisation du stationnement, aménagements modérateurs de vitesse, végétalisation	1 150 000,00	x	X		X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Rue de FENOUILLET / Rue GLEYSES	Réalisation d'un plateau traversant et pour 2023, enfouissement, et pour 2024-2025 réaménagement complet rues Gleyse, Sapins, Bouleaux	180 000,00				X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Rue FILHOL Section 4 avenue des MINIMES	Piétonisation entre le n° 4 et avenue des minimes, création d'une aire piétoime	1 400,00	x			X	R	1 400,00	
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Rue Cazeneuve	Réfection totale + reprise pluvial	650 000,00	x	X		X			

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de quai bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaisse de trottoir...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés (A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Impasse Laudie	réfection de l'impasse	60 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Rue Domrémy	réfection de la voie	100 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.1	Chemin du SEMINAIRE	Accompagnement rénovation groupe scolaire	120 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.2	Rue des TROENES / Rue Jean GAYRAL	Plateau traversant	180 000,00				X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.2	Route de BLAGNAC	Sécurisation partie Nord	250 000,00				X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.2	DEGAS / WOOLF	Voie verte liaison	80 000,00	x						
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.2	Chemin LAPPAROU	Mise aux normes des trottoirs, réfection complète, création de places stationnement, plateau ralentisseur, végétalisation	400 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.2	Parking Héroid	réfection du parking	90 000,00	x	X		X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.2	Avenue GAUSSEN	Voie verte	2 200 000,00	x			X			
Nord	Pôle Nord.	Toulouse 3.2	Rue BONIN section giratoire DEGON – EGALITE	Cheminement piétons et cycles	230 000,00	x			X			
Ouest	Pôle Ouest	Aussonne	Lotissement le VILLAGE	Reprise trottoir	50 000,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Aussonne	Route de SEILH	Arrêt bus Vieux Moulin	15 000,00			X		EC		
Ouest	Pôle Ouest	Aussonne	Rue FOURTANIER	Traversee piétonne	22 400,00				X	EC		
Ouest	Pôle Ouest	Aussonne	Chemin de PEYRELONG	création trottoir	370 000,00				X	EC		
Ouest	Pôle Ouest	Beauzelle	Rue des PINS	Mise aux normes traversées piétonnes	21 000,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Rue BELISAIRE	Reprise du cheminement	25 150,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Rue des BUCHES	Reprise de trottoir	6 000,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Parvis de la piscine	Réalisation du parvis de la piscine	70 000,00	x				EC		
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Plan du PORT	Aménagement urbain	60 000,00	x				EC		
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Route de GRENADE	Création passage piéton	8 000,00				X	EC		
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Rue Saint EXUPERE	Mise en accessibilité des trottoirs	300 000,00				X	EC		
Ouest	Pôle Ouest	Blagnac	Rue Jean MOULIN	Mise en accessibilité des trottoirs	180 000,00				X	EC		
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Rue d'AUCH	Reprise trottoir	2 100,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Rue du QUERCY	Reprise trottoir	28 300,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée de la SORGUE	Reprise placette	27 150,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Rue de la CATCHERE	Réfection trottoir	53 000,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée de la DROME	Réfection trottoir	32 000,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée du VELAY	Réfection trottoir	9 200,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Allée HERMES	Création de trottoir	72 000,00				X	EC		
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Rue SELERY	Sécurisation passage piéton	16 000,00				X	EC		
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Rue de l'ISERAN	Sécurisation passage piéton	12 000,00				X	EC		
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Rue MONNET	Aménagement de sécurité	4 000,00				X	EC		
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Rue des MAROTS	Création passage piéton	5 000,00				X	EC		
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Rue des ALPILES	Création place PMR	20 000,00		X			EC		

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de quai bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaissement de trottoir...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés (A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
Ouest	Pôle Ouest	Colomiers	Route de PIBRAC	Création de piédonnier	30 000,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Cornebarrieu	Rue des CHENES	Réfection trottoir	10 000,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Cornebarrieu	Rue de GASCOGNE	Réfection trottoir	55 000,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Cornebarrieu	Rue VERDIER	Réfection trottoir	19 000,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Cornebarrieu	Route de TOULOUSE	Réfection trottoir	27 000,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Cornebarrieu	Rue Tirs BRIDANS	Réfection trottoir	4 000,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Cornebarrieu	Rue de VERSAILLES	Création passage piédon	5 000,00				X	EC		
Ouest	Pôle Ouest	Cornebarrieu	Route de Pibrac	Création passage bateau	16 000,00				X	EC		
Ouest	Pôle Ouest	Cornebarrieu	Rue Jean MONNET	Aménagement trottoir et parking	100 000,00	x				EC		
Ouest	Pôle Ouest	Mondonville	Route de PIBRAC	Mise en sécurité Matérialisation traversée piédonne et cycle	30 000,00				X	EC		
Ouest	Pôle Ouest	Mondonville	Allée des PINS	Mise en accessibilité	15 000,00				X	EC		
Ouest	Pôle Ouest	Pibrac	Rue des FRERES	Déplacement quai bus	4 000,00			X		EC		
Ouest	Pôle Ouest	Selh	Allée NADOT	Réfection de trottoir	4 000,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Selh	Rue CASERGUES	Réfection de trottoir	5 000,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Selh	Rue PETERS	Réfection de trottoir	13 000,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Selh	Route de TOULOUSE	Réfection de trottoir	13 000,00				X	EC		Entretien
Ouest	Pôle Ouest	Selh	Entrée espace sportif	Réalisation PMR + Passage bateau	12 000,00		X			EC		
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Rue GENIEAUX	Création d'une voie verte	600 000,00	x						Première tranche fin 2022
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Chemin de BORDEBLANCHE	Création d'une voie verte	400 000,00	x				EC		
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Rue MESPLE	Reprise de trottoir et de couche de roulement	13 000,00	x				EC		
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Agora des idées – Liaison Modes doux vers La ramée	Création d'une voie verte	500 000,00	x				EC		
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Rond point FABRE	Création de cheminements piétons cycles	450 000,00	x				EC		
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Impasse FOULQUIER	Parvis piétons devant une école	77 000,00				X			
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Rue BERNANOS	Aménagement de trottoirs	10 700,00				X			
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Rue MANOUKIAN	Création d'un trottoir	16 000,00	x						
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Base de Loisirs de La Ramée	Aménagement d'une voie verte de desserte du collège de guilhermy	400 000,00	x				EC		
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Rue MAZELIER	Stationnement + mobilier + traversée piédonne	50 000,00				X			
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Chemin de MONLONG	Elargissement d'un trottoir	40 000,00				X			
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Rue DHUODA	Création de trottoirs	70 000,00	x						
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Boulevard THIBAUD	Aménagement de la voie liée à la création d'un centre du SDIS	550 000,00	x				EC		
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Desserte du collège de GUILHERMY	Aménagement global	2 000 000,00	x				EC		
Sud	Pôle Sud	Toulouse	Tisséo Linéo 14	Mise en accessibilité de la ligne Tisséo L14	500 000,00			X				
Sud	Pôle Sud	Cugnaux	Avenue Léo LAGRANGE	Création d'un liaison piédon cycle - REV 14	450 000,00	x				R	220 000,00	2nd tranche
Sud	Pôle Sud	Cugnaux	Avenue de TOULOUSE	Aménagement de trottoir	200 000,00	x				RP		Programmation 2023
Sud	Pôle Sud	Cugnaux	Rue du CHIOULET	Aménagement de piste cyclable et de trottoirs	225 000,00	x						

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de quai bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaisse de trottoir...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés (A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
Sud	Pôle Sud	Cugnaux	Rue du PREVICINAL	Urbanisation complète	2 600 000,00	x				EC		
Sud	Pôle Sud	Cugnaux	Boulevard de MAURENS	Mise aux normes quai bus	20 000,00			X		EC		
Sud	Pôle Sud	Cugnaux	Rue du VIVIER	Mise aux normes quai bus	20 000,00			X		EC		
Sud	Pôle Sud	Cugnaux	Rue du BEARN	Mise aux normes quai bus	20 000,00			X		EC		
Sud	Pôle Sud	Tournefeuille	Chemin de Ramelet MOUNDI	Aménagement Trottoirs	80 000,00	x						
Sud	Pôle Sud	Tournefeuille	Rue du MEDOC	Urbanisation complète	1 400 000,00	x						
Sud	Pôle Sud	Tournefeuille	Rue Jean COCTEAU	Traversées piétonnes et réfection de trottoirs	350 000,00	x						
Sud	Pôle Sud	Tournefeuille	Avenue du MARQUISAT	Quai provisoire arrêté « Marquisat »	17 000,00			X				
Sud	Pôle Sud	Villeneuve-Tolosane	Rue Victor HUGO	Aménagement modes doux	190 000,00	x						
Est	Pôle Est	Toulouse	Rue RASPAIL	Création passage piéton + Coussins Lyonnais	55 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Avenue Jean RIEUX	Arrêt de bus Beau Soleil	80 000,00			X				
Est	Pôle Est	Toulouse	Impasse Liliane DESGRAVES	Requalification de la voirie	300 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Place Suzanne BUISSON	Réfection générale de la place	40 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Avenue BALANSA	Réfection ponctuelle des trottoirs	100 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Chemin du Château de l'HERS (carrefour Fontanelles)	Réfection voirie et sécurisation passage piéton	95 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	68 avenue Jean RIEUX	Création passage piéton	30 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Route de REVEL	Arrêt de bus Laure Delerot	25 000,00			X	X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Rue des 3 FOURS	Requalification voirie	95 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Rue Jules CLARETIE	Requalification voirie	85 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Rue Saint GERVAIS	Réfection voirie	180 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Rue des IRIS	Réfection voirie	225 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Impasse Frantz SCHRADER	Création places de stationnement	60 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Chemin de FIRMIS	Création trottoir	100 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Rue LAFAURIE	Requalification voirie	500 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Rues Dufour/SAGUET/GUEPIN/VAUCANSON	Réfection voirie	600 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Chemin de la BOURDETTE	Création trottoir	180 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Rue Lucien MIROUSE	Requalification voirie	200 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Rue du MIDI (section FOCHI/ PELLETIER d'OISY)	Création passage piéton	67 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Rue VEILLON	Réaménagement total de la voie	285 000,00	X			X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Rue Saint LOUIS	Aménagement de sécurité	28 000,00				X			
Est	Pôle Est	Toulouse	Parking JUNCASSE	Modification de l'accès	23 000,00	X						
Est	Pôle Est	Toulouse	Chemin CASSANG	Ecluse et passage piéton	10 000,00				X			
Est	Pôle Est	Aigrefeuille	Chemin de LAFAGE	Création d'un trottoir	65 000,00				X			
Est	Pôle Est	Aigrefeuille	Carrefour QUINT / BELLEVUE	Création passage piéton	50 000,00				X			
Est	Pôle Est	Aigrefeuille	Chemin de LAFAGE / route de LAUZERVILLE	Mise en conformité passage piéton	19 000,00				X			

Pôle Territorial	Responsable opération	Commune	Libellé opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération (estimation)	Urbanisation mise en conformité des voies existantes	Place PMR Création/mise aux normes	Aménagement de quai bus	Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaisse de trottoir...)	Travaux - Réalisés (R) - Reportés (RP) - Annulés (A) - En Cours (EC)	Montant des travaux (après exécution)	Commentaires
Est	Pôle Est	Balma	Avenue de la PLAINE	Aménagement d'un parking	135 000,00	X						
Est	Pôle Est	Balma	Rue DAVOUT	Refection totale de la voie	300 000,00	X			X			
Est	Pôle Est	Balma	Rue Tony GARNIER	Modification de voie	200 000,00	X						
Est	Pôle Est	Beaupuy	Route de GRAGNAGUE	Aménagement de sécurité	8 000,00	X						
Est	Pôle Est	Drémil-Lafage	Chemin de PELINQUIN	Création trottoirs	85 000,00				X			
Est	Pôle Est	Flourens	Piétonniers	réfection revêtement	65 000,00				X			
Est	Pôle Est	Mondouzil	Voie d'accès Mairie	Parking mairie	54 000,00	X						
Est	Pôle Est	Mons	Carrefour Ceciré / Lauragais	Aménagement de sécurité	6 000,00				X			
Est	Pôle Est	Montrabé	Avenue de LAVOUR	Création traversée piétonne	35 000,00				X			
Est	Pôle Est	Montrabé	Rue du 04 Aout 1789	Réfection de la voie	80 000,00	X						
Est	Pôle Est	Pin-Balma	Place Mairie	Création place PMR	5 000,00		X					
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Route de la SAUNE	Création dalle en béton pour arrêt de bus - Arrêt bus LEIRIA	15 000,00				X			
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Route de la SAUNE	Création d'une rampe parking TISSEO	20 000,00				X			
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Rue Caroline AIGLE	Création d'un piétonnier Coteaux - Lamartine					X			Pas chiffré
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Rues COTEAUX - LAMARTINE	Création d'un piétonnier					X			Pas chiffré
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Zone Hydrangelles - Van Gogh	Réparations ponctuelles de surfaces					X			Pas chiffré
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Piétonniers	Remise en état des itinéraires	35 000,00				X			
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Liaison CERDAGNE/NAUROUZE	Réfection piétonnier	35 000,00				X			
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Rte de Castres - section Mairie / Lotis St Jory	Mise en conformité réseau cyclable	120 000,00				X			
Est	Pôle Est	Quint-Fonsegrives	Route de la SAUNE - section Mairie / GARABET	Mise en conformité réseau cyclable	130 000,00				X			
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Avenue Jean BELLIERES	Création voie verte	500 000,00				X			
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Rue des EGLANTINES	Réfections ponctuelles de la voirie	180 000,00				X			
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Rue du TUCARD (angle Laboullhe)	Création passage piéton	45 000,00				X			
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Rue des TILLEULS-FORGE	Réfections ponctuelles des trottoirs	151 066,00				X			
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Route de LAUZERVILLE	Réfection ponctuelle voirie	9 000,00				X			
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Avenue de STEPHANIE	Création passage piéton	18 000,00				X			
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Rue des LAURIERS	Réfection ponctuelle parking copro	10 000,00				X			
Est	Pôle Est	Sain-Orens de Gameville	Allée des PINS	Réfections ponctuelles de la voirie et mise en oeuvre systemen anti racinaire	35 000,00				X			
Totaux					64 423 827,42	81	19	15	210			

BILAN_EV_2021

	A	B	C	D	E	F	G
	Pôle Territorial Dont vous dépendez	Responsable opération	Commune	Localisation de l'opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération	Commentaires (Si nécessaire)
1							
2							
3	Pôle Ouest	Mairie/Ville	x	Accès salle municipale	cheminement stabilisé en béton balayé accessible	3 000,00	Exemple
4	Pôle Nord						
5	Pôle Sud	Mairie	Villeneuve- tolosane	Création liaison douce parc Las Fonses	Cheminement en stabilisé reliant les différentes aires de jeux	28 000,00	
6	Pôle Est	Mairie/Ville	Saint-Orens	Parc Massot	Aménagement de l'accès : descente en pente douce en castine pour rattraper le dénivelé	806,00	Ouverture au public été 2021
7							
8	Pole Est	Mairie/DJEV	Toulouse	Grande plaine	reprise du cheminement principal en enrobé végétal – Phase 1 - (continuité du parking à la Cité de l'Espace) – périmètre Destination pour Tous	97 000,00	
9	Pole Centre	Mairie/DJEV	Toulouse	Jardin du Pech	Grave émulsion calcaire, bancs sur des placettes hors allée, liaisons sans ressaut, fontaine à boire accessible	486 000,00	
10	Pole Centre	Mairie/DJEV	Toulouse	Jardin japonais / jardin compans	Reprise des allées en stabilisé renforcé, remise en état de l'éclairage (Jardin remarquable : des escaliers et des pentes restent mais tous les accès sont facilités)	200 000,00	
11	pole Sud	Mairie/DJEV	Toulouse	Reynerie – Douves – ADJ	reprise du cheminement et accès PMR (la finalisation du circuit PMR sera faite lors de l'aménagement de l'aire de jeux et ses abords)	20 000,00	
12	pole Sud	Mairie/DJEV	Toulouse	Violet le duc	Rénovation du cheminement en grave émulsion calcaire	126 500,00	
13	Pole Nord	Mairie/DJEV	Toulouse	Sente borderrouge 9	Rénovation du cheminement en enrobé végétal	74 000,00	
14	Pole Nord	Mairie/DJEV	Toulouse	ADJ Alenbert	Rénovation de l'aire de jeux sur sols souples	19 000,00	
15	Pole Nord	Mairie/DJEV	Toulouse	ADJ Ebelot	Rénovation de l'aire de jeux sur sols souples	42 000,00	
16	Pole Nord	Mairie/DJEV	Toulouse	ADJ Hameau 47	Rénovation de l'aire de jeux sur sols souples	35 000,00	
17	Pole Nord	Mairie/DJEV	Toulouse	ADJ Arènes Romaines	Création de l'aire de jeux sur sols souples	51 000,00	
18	Pole Centre	Mairie/DJEV	Toulouse	aire de jeux Place Saint Georges	Rénovation de l'aire de jeux sur sols souples	120 000,00	
19	Pole Ouest	Mairie	PIBRAC	jardins Pédagogiques, chemin de la Fontaine	Réalisation d'une rampe d'accès PMR en grave émulsion	14 000,00	
20				Total		1313306 €	

	A	B	C	D	E	F	G
	Pôle Territorial Dont vous dépendez	Responsable opération	Commune	Localisation de l'opération	Descriptif sommaire de mise en accessibilité	Montant global de l'opération	Commentaires (Si nécessaire)
1							
2							
3	Pôle Ouest	Mairie/Ville	x	Projet CHEMINEMENT « Jardin des Artistes »	trottoirs en béton balayé, mobilier (tables et jardinières adaptées)	5 000,00	Exemple
4	Pôle Sud	Villeneuve Tolosane					RAS 2022
5	Pôle Est	Mairie/DJEV	Toulouse	Grande plaine	Reprise du cheminement (phase 2)	100 000,00	
6	Pôle Centre	Mairie/DJEV	Toulouse	Parvis de l'église Sainte Germaine	Mise en accessibilité du parvis de l'église (Cheminement, bancs accessibles)	75 400,00	
7	Pôle Nord - Ouest	Mairie/DJEV	Toulouse	ZAC Saint-Martin	Création d'aire de jeux (inclusive / mobiliers / jeux ludique)	250 000,00	
8							
	Pôle Nord - Ouest	Mairie/DJEV	Toulouse	Base de loisirs des Ponts Jumeaux	Reprise des cheminements	100 000,00	
9							
	Pôle Sud	Mairie/DJEV	Toulouse	Aire de jeux du Centre d'animation St Simon	Entrées et cheminements	50 000,00	
10							
	Pôle Centre	Mairie/DJEV	Toulouse	Parc de Fontaine Lestang	Reprise et élargissement des allées	200 000,00	
11							
	Pôle Sud	Mairie/DJEV	Toulouse	Parc de Gironis	reprise de l'allée principale	150 000,00	
12							
	Pôle Nord - Ouest	Mairie/DJEV	Toulouse	Sente Alphand Meitner	Création d'une liaison piétonne	100 000,00	
13							
	Pôle Est	Mairie/DJEV	Toulouse	Polygone Bonhoure	Création d'un jardin avec Allées en stabilisé et Aire de jeux sur sol souple	254 000,00	
14							
	Ville	Mairie/DJEV	Toulouse	Mobilier Ville	Changement du mobilier (bancs PMR)	50 000,00	
15							
	Pôle Sud	Mairie	Cugnaux	Cheminement des Cimetières Vinona et Notre Dame	Végétalisation des allées tout en préservant l'accessibilité PMR	15 165,64	Travaux en cours
16							
	Pôle sud	Mairie	Cugnaux	Création d'un piétonnier Groupe Scolaire Haigneré	Création d'un cheminement écovégétal accessible PMR	4 245,70	Début des travaux Mai 2022
17							
	Pôle sud	Mairie	Cugnaux	Projet de cheminement piétonnier extension Parc du Manoir	Piétonniers en Grave émulsion de la même typologie que la première partie du Parc et permettant l'accès aux PMR.	15 000,00	Courant 2022.
18							
	Pôle Nord	Mairie	L'Union	Ouverture au public du Parc de la Cornaudric	Aménagement de cheminements PMR, création d'une petite aire de jeux, aménagement de sanitaires publics, positionnement de mobilier urbain AVP en cours d'étude	400 000,00	
19							
20				Total		1768811 €	

Direction Infrastructures, Travaux et Energies
Domaine des Infrastructures
Service Politiques de la Voirie

Objet : **Groupe de Travail « Accessibilité Voirie – Espaces Publics »**

Date : **Jeudi 07 janvier 2021**

Lieu : **Visioconférence – 31000 Toulouse**

Rédacteur : **David Pignaud**

david.pignaud@toulouse-metropole.fr

Ordre du jour :

- 1 - Dérogation 3 places stationnement PMR – Toulouse
- 2 - Bilan groupe de travail 2020
- 3 - Divers

Pièce Jointe : Présentation Bilan GT 2020

Intervenants :

Toulouse Métropole

Infrastructure, Travaux, Énergie
- Service Politiques de la Voirie

Brigitte Grasset
David Pignaud

Pôle territorial Nord

Céline Vigouroux
Romain Degousee

Intervenants extérieurs :

néant

Présents (hors intervenants) :

Toulouse Métropole

Pôle territorial Centre

Cyrille Causse

Pôle territorial Est

Nicolas Lere

Associations :

AGAPEI.....	Alain Denoyes
APF France Handicap.....	Claude Rieux
	Sophie Frilley-Michel
AFM	Manuel Arias
AFM	Jean-Louis Durbas
2pieds 2roues	François Poret
AVF	Patrick Mages
BEST	Bernard Longuet
Valentin Hauy	Bernard Solvet
Senior indépendant	Brigitte Bouland
Indépendant	Mohamed Goumide
Indépendant	Pierre Baradat
Chiens guide d'aveugles	Marie Crespy
Dyspraxies 31	Alain Demange

Excusées: Catherine Cousergue, Gysèle Derouault, Anna Bartolucci, Marie Crespy



OUVERTURE DE SEANCE

Brigitte **Grasset** remercie la participation toujours nombreuse des associations représentantes des personnes à mobilité réduite, des seniors, des piétons, des cyclistes et des techniciens des Pôles territoriaux Nord et Est de la Métropole. Brigitte Grasset regrette que nous ne puissions pas nous retrouver autour d'une galette de l'épiphanie comme chaque année, dû à la pandémie Covid.

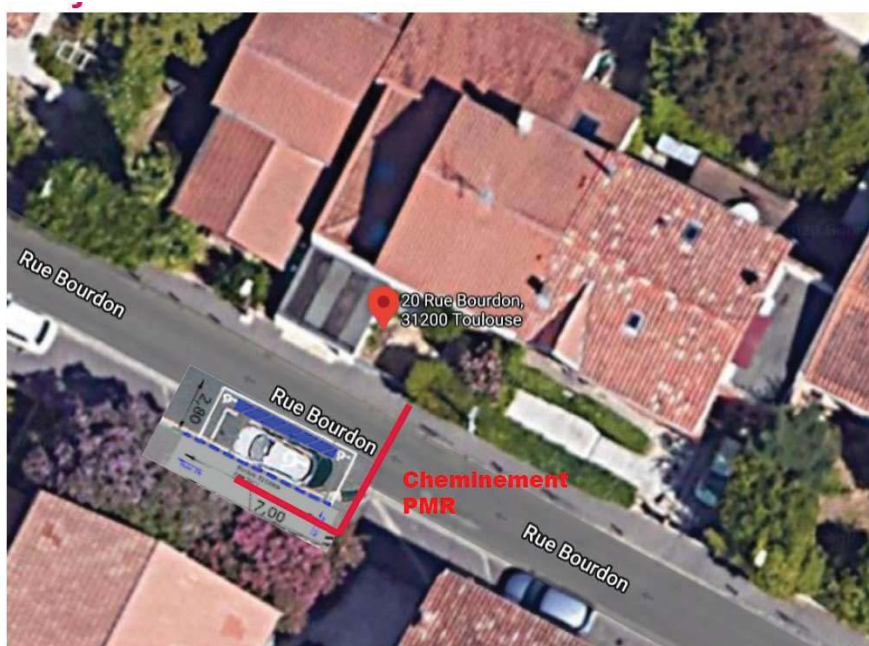
David **Pignaud** remercie Catherine **Cousergue** pour avoir pris le temps de se connecter une minute avant de rejoindre l'autre vision-conférence en simultanée CARUT Tisséo pour nous transmettre ses vœux. Il présente, ensuite, les intervenants aux échanges de ce jour.

POINT 1 - Dérogation 3 places stationnement PMR – Toulouse

Demande de dérogation N°1 d'une place de stationnement PMR Rue Arthur Bourdon à Toulouse quartier Croix Daurade :

Présentation du dossier par Céline **Vigouroux** du Pôle territorial Nord :

- Il s'agit d'une personne en situation de handicap éprouvant des difficultés pour manœuvrer son véhicule ;
- La requérante est titulaire de la carte de stationnement pour personne handicapée et de la carte d'invalidité. Elle a 2 enfants à charge ;
- Son domicile dispose d'un accès véhicule étroit, bien qu'elle l'ait fait modifier, inadapté pour les personnes à mobilité réduite. Elle rencontre des difficultés pour manœuvrer son véhicule ;
- La pression en stationnement s'accroît sur la rue avec des projets de nouveaux logements ;
- L'emplacement PMR le plus proche est situé place Bila, à environ 300 mètres du domicile du demandeur ;
- La configuration de la rue Bourdon ne permet pas la création d'emplacement conforme à la charte de Toulouse Métropole ;
- La configuration de cette rue ne permet pas de réaliser un emplacement aux normes réglementaires ;
- Il est donc demandé une dérogation pour réaliser une place au niveau du stationnement existant, en face du n°20



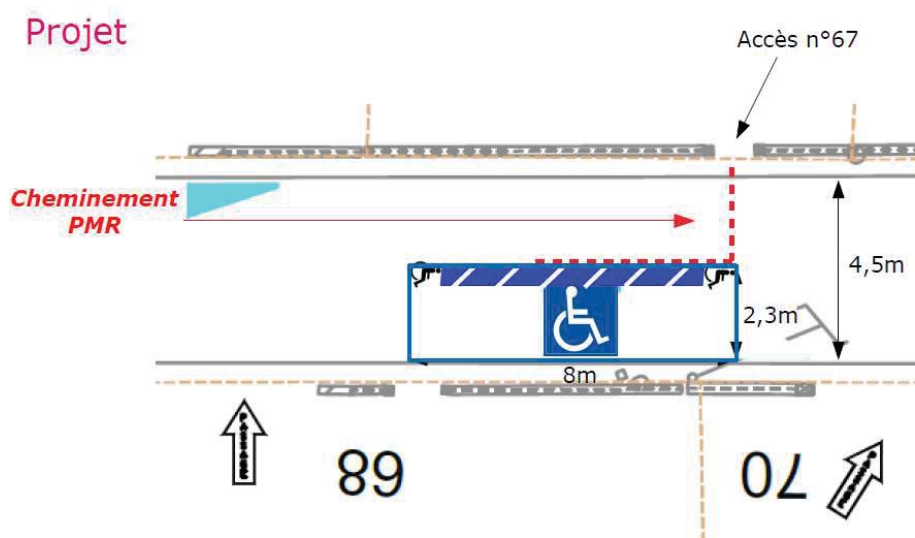
Les associations donnent leur accord sur cette dérogation pour cette place PMR utile au quartier.

Demande de dérogation N°2 d'une place de stationnement PMR chemin Bessemer à Toulouse - secteur bd de Suisse

Présentation par Roman **Degousee** du Pôle territorial nord :

- ▶ La requérante réside bd de Suisse/ chemin Henri Bessemer ;
- ▶ Personne en situation de handicap éprouvant des difficultés à se déplacer ;
- ▶ La requérante est titulaire de la carte de stationnement pour personne handicapée ;
- ▶ Son domicile dispose d'un accès véhicule étroit, inadapté pour les personnes à mobilité réduite (côté Bd de Suisse) ;
- ▶ Il existe un emplacement PMR chemin du Sang de Serp, au droit du n°117, soit à environ 100 mètres du domicile du demandeur ;
- ▶ La configuration de cette section du chemin Bessemer rend impossible la création d'emplacement conforme à la charte de Toulouse Métropole ;
- ▶ Cette section du chemin Bessemer est à sens-unique et classé en zone de rencontre (limitation à 20 km/h) avec un contre-sens cyclable. Le stationnement est matérialisé au sol successivement côtés impair et pair (en chicanes).
- ▶ Les deux trottoirs ne sont pas accessibles et sont très étroits (0,4m) ce qui rend quasiment impossible le cheminement piéton. Ainsi, cette section a récemment été aménagée en zone de rencontre.
- ▶ La configuration de cette rue, de par les contraintes dimensionnelles, ne permet pas de réaliser un emplacement aux normes réglementaires.

Il est donc demandé une dérogation pour réaliser une place diminuée chemin Bessemer, au droit des n°68-70.



Un participant souhaite que cette rue puisse être aménagée dans l'avenir pour une meilleure accessibilité. Le stationnement positionné en quinconce permet de ralentir les véhicules.

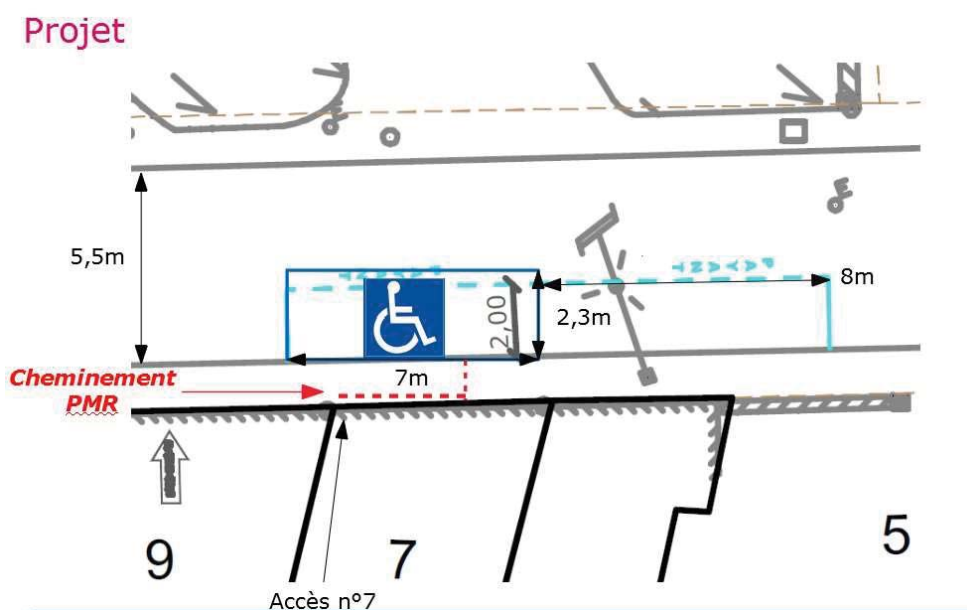


Les associations donnent leur accord sur cette dérogation pour cette place PMR utile au quartier.

Demande de dérogation N°3 d'une place de stationnement PMR rue de Belleville à Toulouse

Présentation par Roman **Degousee** du Pôle territorial nord :

- La requérante réside rue de Belleville ;
- Personne en situation de handicap éprouvant des difficultés à se déplacer ;
- La requérante est titulaire de la carte de stationnement pour personne handicapée ;
- Son domicile ne dispose pas d'un accès véhicule ;
- Il existe un emplacement PMR rue de Tunis, en face du n°12, soit à environ 300 mètres du domicile du demandeur ;
- La configuration de la rue de Belleville rend impossible la création d'emplacement conforme à la charte de Toulouse Métropole. La rue de Belleville est à double sens de circulation et limitée à 30 km/h. Le stationnement payant est matérialisé au sol successivement côtés impair et pair (en chicanes). Le trottoir côté impair est accessible
- La configuration de cette rue, de par les contraintes dimensionnelles, ne permet pas de réaliser un emplacement aux normes réglementaires ;
- Il est donc demandé une dérogation pour réaliser une place diminuée rue de Belleville



Les associations donnent leur accord sur cette dérogation pour cette place PMR utile au quartier.



POINT 2- Bilan 2020 du groupe de travail « Accessibilité voirie et espaces publics » :

Présentation par Brigitte **Grasset** et David **Pignaud** des principaux projets et ateliers vus durant cette année qui malgré la pandémie n'a pas perdu de sa vigueur. C'est le fruit du dynamisme de l'ensemble des participants qui en fait son succès.

Pour résumer :

7 groupes de travail dont 5 en visioconférence contre 10 habituellement;

- 3 ateliers in situ sur des thématiques spécifiques :
Île du Ramier/Banléve
Feux sonores/Tramway
Les aménagements temporaires Covid ;
- 7 demandes de dérogation pour avis avant passage à la sous-commission d'accessibilité de la préfecture;
Rues Flaubert à Toulouse.
Rue Robert à Toulouse;
Rue Mendés-France à Cugnaux;
Rue Arthur Rimbaud quartier métro La Vache à Toulouse;
Rue de l'Abbé Sicard quartier des Minimes à Toulouse;
Rue Jean-Dumons à Castelnau;
Rue Bel Air à Bruguères.
- 30 agents sensibilisés aux différents type de handicap sur l'espace public et la chaîne complète de déplacements ;
- + de 20 projets expertisés pour avis ;
- Vigie et lien gardé par email avec les associations du GT depuis le confinement de mars.

Date d'organisation	Nombre de représentants associatifs	Nombre de techniciens	Total
GT Janvier	13	5	18
GT Février	18	12	30
Atelier Février	8	8	16
Atelier Mars	8	8	16
GT Avril & Mai annulés			
GT Juin visio	20	8	28
Atelier Juillet	9	4	13
GT Septembre visio	13	7	20
GT Octobre visio	12	10	22
GT Novembre visio	11	9	20
GT Décembre visio	14	8	22



POINT 3 Questions diverses :

Les associations demandent à ce que le service de la Ville, gérant les autorisations de terrasses de la Ville de Toulouse, prenne attache avec les associations PMR, avant l'éventuelle redéploiement des terrasses provisoires de commerces. Idéalement lors d'un prochain Groupe de Travail.

Échange avec les associations sur les toilettes publiques. Il est précisé que l'application « Allo Toulouse » permet la géolocalisation, l'accessibilité et le nombre de ces derniers. L'entretien est supervisé par les pôles territoriaux. Ceci dit sur les modèles Decaux, le nettoyage est automatisé par lavage entier de la cabine.

Suite à des présentations incluant de l'habitat dans les projets, un échange a lieu sur le devenir des stationnements de véhicules sur l'espace public et particulièrement sur les aménagements comportant une part de logements sociaux. En effet sur ce type de programmes les propriétaires et résidents ne sont pas obligés d'acheter ou louer les places de stationnement en sous sol. Il en résulte une forte pression de stationnements en surface surtout si l'offre de transport en commun n'est pas performante. La crainte des associations est que, du fait de cette rareté de stationnements, les conducteurs se garent sur les trottoirs rendant inaccessible les cheminements piétons.

Demande récurrente de Pierre **Baradat** d'avancer sur la problématique de l'accessibilité des sites internet et des bulletins d'informations de quartiers toujours pas accessibles pour les personnes en situation de déficiences visuels. Souhaite entre autre que soit inscrit les travaux provisoires, perturbant les cheminements quotidiens de personnes aveugles et malvoyantes.

Question de Brigitte **Bouland** sur le recrutement d'un nouveau collaborateur au sein de la cellule « Espaces publics ». Brigitte **Grasset** confirme que la procédure est en cours pour renforcer la cellule qui en a grandement besoin depuis le départ de Claude Houssais à la retraite

Brigitte **Grasset** remercie les associations, techniciens de la Métropole, architectes et bureaux d'études pour leurs participations et la richesse des échanges tout au long de l'année 2020 en espérant une année 2021 soient aussi prolifique. « Une belle année 2021 à tous ».

Date	SYNTHESE DES DÉCISIONS ET ACTIONS	QUI	RÉPONSES
08/10/2020	Planification de groupes de travail en petits comités sur la modification de la Charte Accessibilité	Brigitte Grasset Antoine Tesson David Pignaud	A planifier sur 2021
07/01/2021	Programmer un échange avec MGR sur l'information des travaux sur l'espace public (ORION)	Brigitte Grasset David Pignaud	A planifier en GT sur l'année 2021
07/01/2021	Programmer un échange sur le futur déploiement des terrasses COVID	Brigitte Grasset David Pignaud	A planifier sur 2021



Direction Infrastructures, Travaux et Energies
Domaine des Infrastructures
Service Politiques de la Voirie

Objet : **Groupe de Travail « Accessibilité Voirie – Espaces Publics »**

Date : **Jeudi 04 mars 2021**

Lieu : **Visioconférence – 31000 Toulouse**

Rédacteur : **David Pignaud**

david.pignaud@toulouse-metropole.fr

Ordre du jour :

- 1 - Dérogation places stationnement PMR – Balma - Toulouse - Pibrac
- 2 – Point d'étape Aménagement Guillaumet Jolimont - Toulouse
- 3 - Divers

Pièce Jointe : Présentation Bilan d'étape Guillaumet

Intervenants :

Toulouse Métropole

Infrastructure, Travaux, Énergie
- Service Politiques de la Voirie

Pôle territorial Ouest

Pôle territorial Est

Direction des Opérations d'Aménagements Sandrine Taisant

Brigitte Grasset
David Pignaud
Elise Dutoya
Nicolas Lere

Intervenants extérieurs :

Altaréa Cogedim Emmanuelle BRASSIER
Cyndie ALSINA
Architecte de l'éco-quartier Guillaume CHAMPAGNAT

Présents (hors intervenants) :

Toulouse Métropole

Pôle territorial Sud

Pôle territorial Ouest

Direction des Opérations d'Aménagements

Bruno Tauzin
Julien Louvet

Cristale Luk

Associations :

AGAPEI.....Alain Denoyes
APF France Handicap.....Claude Rieux
GIHPCatherine Cousergue
GIHPMarie-joe Cabal
AFMManuel Arias
AFMJean-Louis Durbas
ASMTHYves Tassot
2pieds 2rouesFrançois Poret
AVFPatrick Mages
IndépendantAmine Goumidi
Chiens guide d'aveuglesMarie Crespy
IJA ToulouseAnna Bartolucci
Dyspraxies 31Alain Demange
Association L'EsperluetteFrançoise Lacaze
60 millions de piétons 31Richard Mebaoudj
Senior indépendantBrigitte Bouland
Valentin HaüyBernard Solvet

*



OUVERTURE DE SEANCE

Brigitte **Grasset** et David **Pignaud** remercient la participation toujours nombreuse des associations représentantes des personnes à mobilité réduite, des seniors, des piétons, des cyclistes et des techniciens des Pôles territoriaux Nord et Est de la Métropole.

Annnonce de l'organisation d'un atelier avec la Direction de l'aménagement et OPPIDEA autour d'une pelouse renforcée située sur « Toulouse Aérospace » à Montaudran. L'objectif étant d'analyser et d'échanger sur un espace vert renforcé et accessible.

POINT 1 - Dérogation places stationnement PMR –

Demande de dérogation N°1 d'une place PMR rue de la jeunesse - Toulouse

Demande de la directrice de l'École élémentaire P&M Curie :

Présentation par David **Pignaud** pour le Pôle territorial Nord (absence excusée)

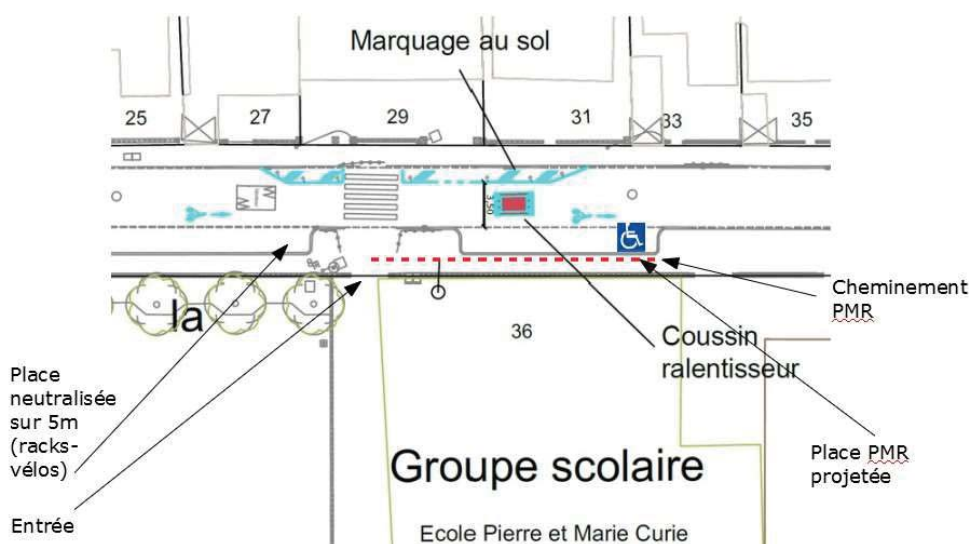
Dans le cadre d'un aménagement provisoire de la rue de la Jeunesse, le Pôle territorial Nord a été sollicité pour matérialiser une place de stationnement PMR à proximité de l'entrée de l'école.

Il existe un emplacement PMR rue Baptiste Marcet, à l'angle de la rue de la Jeunesse, soit à environ 60 mètres de l'entrée de l'école.

La configuration de la rue de la Jeunesse rend impossible la création d'un emplacement conforme à la charte de Toulouse Métropole.

La rue de la Jeunesse, dans le cadre d'un aménagement provisoire, sera prochainement mise à sens-unique. Elle est déjà limitée à 30 km/h. Le stationnement est matérialisé hors chaussée côté pair. Les deux trottoirs sont accessibles.

Projet



Le stationnement est matérialisé hors chaussée de chaque côté de l'entrée. Afin de faciliter le cheminement, la solution est de matérialiser la place PMR à droite de l'entrée. La configuration de cette rue, de par les contraintes dimensionnelles, ne permet pas de réaliser un emplacement aux normes réglementaires.



Il est donc demandé une dérogation pour réaliser une place diminuée rue de la Jeunesse, au droit du n°36, légèrement éloignée du flux piétons stationnant devant l'entrée de l'école.

Les associations donnent leur accord sur cette dérogation pour cette place PMR utile au quartier.

Demande de dérogation N°2 d'une place de stationnement PMR rue des frères à Pibrac

Présentation par **Elise Dutoya** du Pôle territorial Ouest:

La Mairie de Pibrac veut réorganiser le stationnement aux abords de l'École de La Salle. La place PMR n'est pas aux normes actuellement, sur une voie de transit à 30 km/h.

Le nouvel aménagement prévoit de repositionner la place PMR avant le plateau ralentisseur ; plus près de l'entrée de l'École

Il n'y a pas, actuellement, de trottoirs de plein pied. Le cheminement PMR se faisant sur la chaussée. L'entrée de l'école est éloignée. La rue a un dénivelé en long important rendant inconfortable les déplacements. Cette nouvelle place de stationnement PMR proposée sera plus près de l'entrée. Une fois le trottoir abaissé et la place élargie, le cheminement PMR sera sécurisé.

La configuration de cette rue ne permet pas de réaliser un emplacement aux normes réglementaires. La largeur actuelle de la place de stationnement est de 2m.

Il est donc demandé une dérogation pour créer une place PMR avec dépassement sur la chaussée, la bordure sera abaissée à 0 de vue.



Les associations donnent leur accord sur cette dérogation pour cette place PMR utile au quartier.



Demande de dérogation N°3 d'une place de stationnement PMR avenue de Galilée à Balma

Présentation par **Nicolas Lere** du Pôle territorial Est:

Demande de la ville de Balma pour toutes personnes souhaitant stationner à proximité de l'accès à la Résidence Seniors située au 28 Avenue Galilée sur l'éco-Quartier de Vidailhan.

▸ Il n'existe pas d'emplacement PMR à proximité de la résidence. La place PMR la plus proche se trouve à 120 m de l'emplacement demandé sur l'avenue de Galilée, au droit du n°21.

▸ La configuration de l'avenue Galilée rend très contraignante la création d'emplacement conforme à la charte de Toulouse Métropole au plus proche de l'accès à la résidence senior, en raison de la présence d'arbres. Les aménagements des trottoirs existants sont récents et qualitatifs.

L'avenue Galilée est à double sens, à 30 km/h avec un terre plein central arboré, le stationnement est matérialisé côté impair et côté pair. Les trottoirs sont accessibles côté pair et côté impair.

On note la présence de l'entrée de la résidence Seniors (au n°28 de l'avenue)



Il n'est pas prévu d'abaissé de trottoir, hormis l'abaissé existant en fond de place permettant de revenir sur le trottoir par l'accès de la Résidence Seniors. Les associations ne trouvent pas la proposition optimale sachant que l'aménagement des espaces publics semble récent. Lors de la sortie d'une personne PMR, coté passager, les bordures hautes des trottoirs gênent la sortie de l'utilisateur pour remonter sur son fauteuil.

Une place PMR existe dans le secteur mais n'est pas proche de cette future Résidence. Brigitte Grasset rappelle que les voiries sont souvent réalisées en amont des programmes immobiliers. La voirie et les trottoirs sont ici confortables, permettant aux cycles d'éviter l'utilisateur PMR lors de sa sortie du véhicule.

Les associations souhaiteraient que le promoteur prenne en charge la modification de la place. Ce n'est pas réglementaire, la place PMR est sur le domaine public et non attitrée à la Résidence privée mitoyenne. Une proposition est faite de réfléchir avec OPPIDEA sur les futurs aménagements de ZAC et d'établir des grands principes de réalisation de places PMR en rapport avec les hypothétiques entrées des lots commercialisés

Les associations donnent un accord mitigé sur cette dérogation pour cette place PMR utile sur un quartier récent.



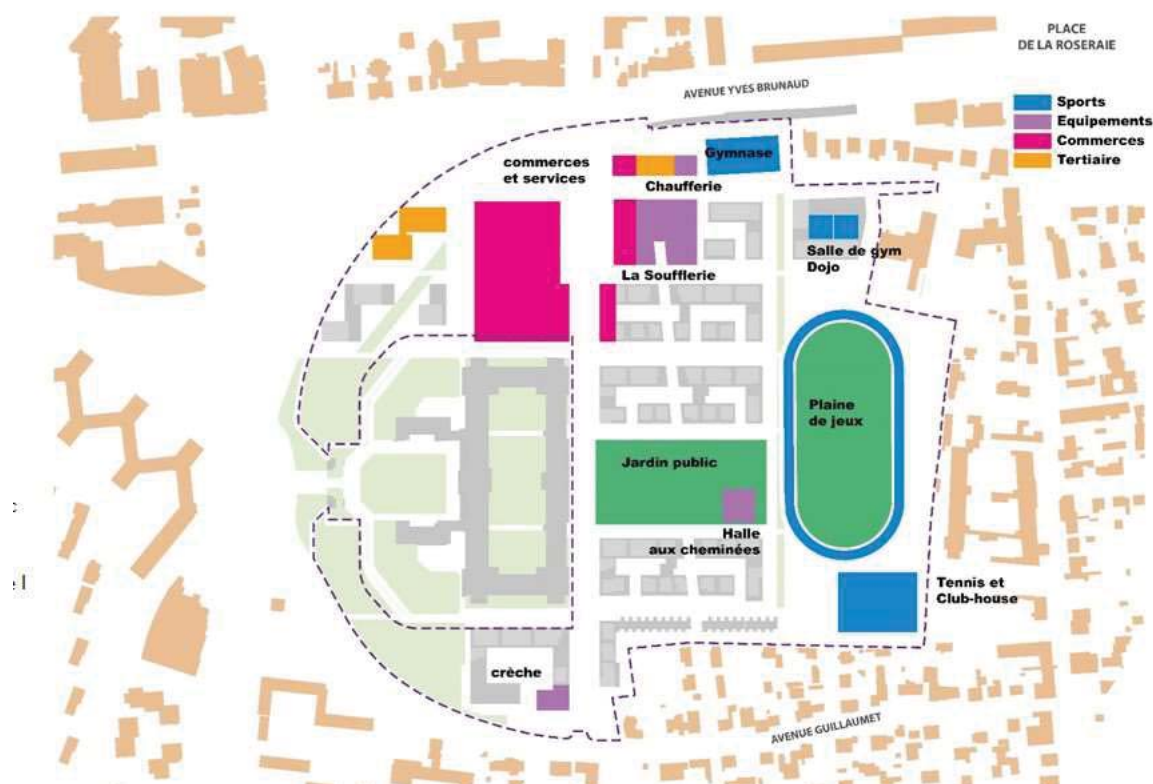
POINT 2- Point d'étape Projet d'aménagement Guillaumet - Jolimont :

Présentation Emmanuelle Brassier - Cindie Alsina – Guillaume Champagnat

Des adaptations ont été apportées au projet depuis la première présentation au groupe de travail du 06 juin 2019.

Rappel d'un projet mixte de 101 300 m² entre le métro Jolimont et le métro Roseraie à Toulouse sur un ancien terrain militaire. Le site est actuellement en cours de démolition. La soufflerie et 2 cheminées seront préservées. Une économie circulaire est mise en œuvre par le réemploi de matériaux de déconstruction sur site.

1200 Logements seront réalisés pour 78000 m², 8500 m² de bureaux, des commerces (moyenne surface alimentaire, restaurants, commerces de proximité, services sur 5800 m²). Des Équipements 4800 m² (crèche, Halle aux cheminées (tiers lieux dédié à l'éco-responsabilité avec une ferme urbaine, un bistrot associatif, atelier de réparation, jardins partagés..), soufflerie (tiers lieux à dimension métropolitaine sur le thème de la culture). Équipements sportifs 4200 m² (tennis, gymnase, dojo, salle de gym, plaine des sports, fitness). Un réseau de chaleur biomasse sera réalisé pour le quartier.

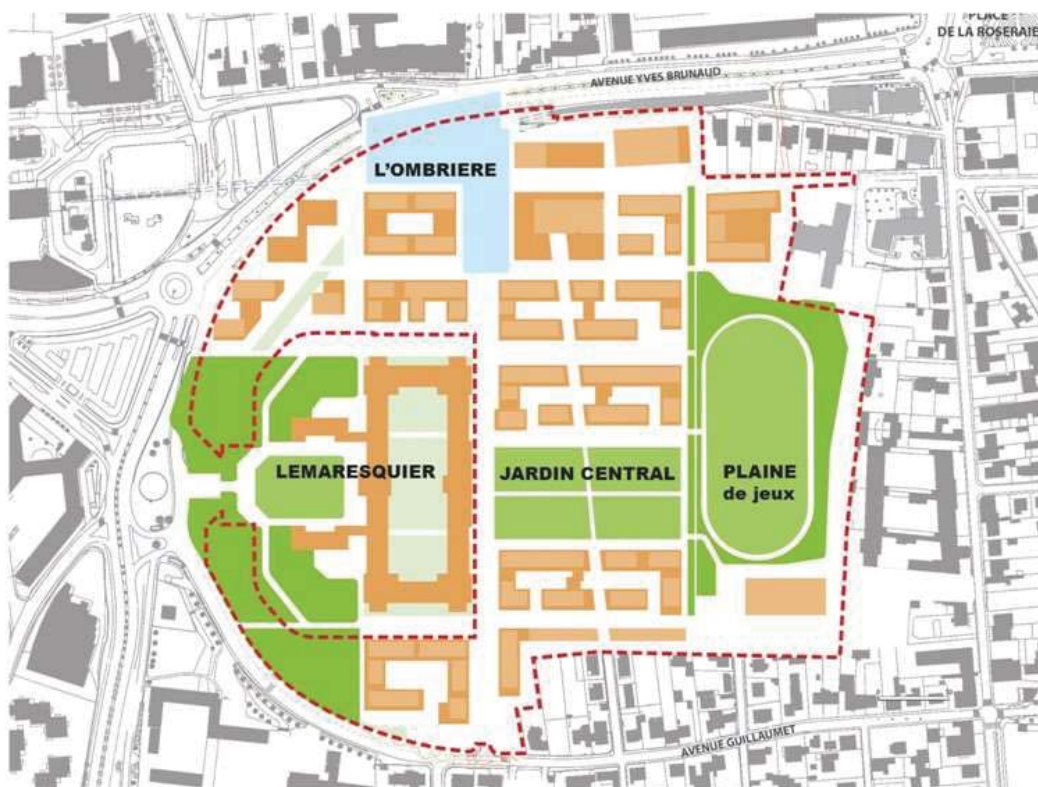


Une Résidence intergénérationnelle gérée par PATRIMOINE sera réalisée sur l'opération. Elle sera composée de 48 logements (23 PLAI et 25 PLUS). Tel que 14 logements familiaux, 24 logements « seniors » bénéficiant d'adaptations avec par exemple : douches à l'italienne, barre de maintien dans les WC et salles de bains, plans vasques et évier PMR, portes de halls motorisées...) dont 1 T5 inclusif situé en RDC sur jardin dédié à la co-location seniors géré par Habitat et Humanisme. 10 logements adaptés conçus en coopération avec l'association



L'Esperluette destinés à l'accueil de jeunes en situation de handicap (handicap moteur, autisme, trisomie...). Ces 10 logements seront confiés en gestion à Habitat et Humanisme.

- Une pension de famille gérée par Habitat et Humanisme composée de 16 logements (16 PLAI Adaptés)
- Une Résidence Sociale gérée par Habitat et Humanisme composée de 16 logements (16 PLAI Adaptés) d'une à trois chambres.
- Des espaces communs gérés par Habitat et Humanisme comprenant une salle de convivialité, une salle de jeux, un salon de repos, un espace numérique / salle de réunion, une laverie ainsi qu'un jardin paysager avec bacs potagers et bancs



Les espaces publics principaux

15

SPORTS : Le terrain de sport ne sera pas en revêtement synthétique. Une réflexion avec Toulouse Métropole nous a amené à prévoir un espace plus ouvert avec un city park handball, basket, un espace fitness et la piste de course initialement prévue.^{37,22}

TOPOGRAPHIE : Projet sur une topographie particulière réalisé sur 3 grandes terrasses reliées par des espaces publics. Une attention particulière est apportée au patrimoine arboré existant. Des ruptures de niveaux de 2 à 6 mètres ont été traitées pour rendre un maximum d'accessibilité. Les arbres existants conservés ne permettent pas de supprimer certains dénivelés actuels. L'ensemble des entrées d'immeubles seront accessibles.

RUE D'ALGER : L'ouverture de la rue d'Alger sur le projet a amené à créer un emmarchement sur un espace contraint. L'accessibilité se fait par la rue traversière et la rue d'Oran. Coté Jolimont, une rupture de pente est traitée par des emmarchements avec des alternatives accessibles.

2021, phase des premières constructions, ce projet sera livré au alentour de 2024/2025.

Questions Réponses



Associations – Emmanuelle Brassier / Guillaume Champagnat

- Catherine **Cousergue** : Sur un des plans de présentation, la pente de 4 % de certains cheminements semble être dans le secteur des commerces. Le personnel à mobilité réduite travaillant à la Cité administrative souhaitera déjeuner ou effectuer des achats dans les futurs commerces. Il aurait été intéressant de prévoir des plateformes élévatrices (Exemple Barcelone...) dans les secteurs pentus de l'aménagement afin d'éviter des distances importantes de détours pour les PMR.

Réponse : Ces voies supérieures serviront essentiellement pour les livraisons et non comme liaison principale entre la Cité administrative et les commerces. Il y a des secteurs avec des enmarchements mais des cheminements alternatifs accessibles seront toujours proposés. La conservation de ces reliefs topographiques permet d'éviter de déplacer d'anciens arbres existants.

- Mohamed **Goumidi** Pour les personnes ayant des difficultés de marche ou en fauteuil, ce sera compliqué. Sur un aménagement aussi grand, une réflexion sur la signalétique semble également importante. L'éclairage est aussi un sujet primordial pour l'accessibilité

Réponse : La thématique de la signalétique est en cours de réflexion avec des ateliers et échanges en lien avec les porteurs de projets. Nous pourrions vous transmettre les comptes-rendus et vous associer aux échanges.

- Manuel **Arias** confirme l'importance d'une signalétique et d'un soin particulier apporté à l'éclairage public. Pouvez-vous nous parler de la position de la résidence inclusive.

Réponse La cité inclusive sera au coeur du quartier et proche des commodités, à 200 m des métros. L'accessibilité sera facilitée en direction du métro Roseraie par un parcours agréable en venelles.

- David **Pignaud** : il sera intéressant d'organiser un atelier sur site avec le groupe de travail. Sur un aménagement aussi vaste, un atelier, planifié en cours de travaux, permet de visualiser et matérialiser plus facilement les difficultés pouvant être rencontrées. La pandémie ne nous permet pas pour l'instant, de le prévoir.

François **Poret** Pourriez-vous nous parler des aménagements cyclables prévus sur ce projet ?

Réponse : La plupart des voies sont des zones 30, mixtes vélo/auto, les autres voies seront des zones de rencontres, à priorité piétonne, desservant les résidences. Des noues et espaces verts apaiseront et agrémenteront les venelles. Ces venelles pourront être utilisées comme point d'accès pour des personnes PMR. Elles ne présentent pas de stationnements. De plus, Les accès aux parkings des Résidences ne se font pas dans ces rues. L'ensemble est aménagé de manière apaisée.

Brigitte **Grasset** Il est important de prendre en compte la signalisation des espaces. Dans le cadre de cet aménagement, il serait intéressant de prévoir des plans en relief ou autres moyens de guider les PAM (personnes aveugles ou malvoyantes). Le principe des images du métro toulousain peut être retranscrit sur les aménagements. Il serait intéressant de se rapprocher de « Dessine-moi Toulouse » que nous avons reçu ici pour la Cité Bordeblanche pour un travail sur l'inclusion.

Patrick **Mages** : il sera intéressant d'apporter pour les personnes déficients visuels des solutions de bornes ou de système utilisable avec les applications smartphone pour se repérer. Avez-vous également prévu des points d'eaux dans le projet ?

Guillaume **Champagnat** Il n'est pas prévu d'endroit restant humide, les problématiques de moustiques sont souvent associés aux eaux stagnantes. La gestion des eaux se fera par rétention sur les parties privatives et par des noues recevant la totalité des eaux pluviales. Ces eaux seront



ensuite renvoyée dans une noue au niveau du stade, avant évacuation dans le réseau pluvial général.

Emmanuelle **Brassier** : Il y a une expérimentation en cours de maison pour chauves-souris sur le site. Un travail est également réalisé avec Toulouse Métropole sur la réflexion des îlots de fraîcheurs. On va réussir à améliorer l'îlot de fraîcheur par une augmentation significative d'espaces verts en pleine terre. Les cœurs d'îlots des opérations immobilières seront majoritairement en pleine terre, selon un cahier des charges imposé. Plus de 600 arbres seront plantés sur l'opération.

Réponse : Nous vous associerons et reviendrons vous présenter le travail et la réflexion en cours sur la signalétique et l'inclusion de la résidence inter-générationnelle.

Marie **Crespel** : Sur l'axe central, il est appréciable que les cheminements piétons et pistes cyclables soient séparés. Il n'y aura pas d'emplacement de transport à la demande. Il y a énormément de priorité à droite, les stop » sont plus confortables pour les personnes aveugles ou malvoyantes.

Réponse : La réflexion sur la séparation piétons/cycle est toujours en cours.

Catherine **Cousergue** espère que tous les « abaissés de trottoirs » respecteront la Charte Accessibilité de Toulouse Métropole. Concernant l'expérimentation de maisons à chauves-souris, Madame Cousergue invite à lire la littérature scientifique plus qu'écologique sur les conséquences de la cohabitation de l'humain avec des animaux sauvages.

Réponse : Le projet est étudié en lien avec le Ministère de l'écologie et la DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Sur la biodiversité, il y a un devoir d'accompagnement et de préservation de la faune et de la flore présentes sur l'opération.

David **Pignaud** et Brigitte **Grasset** remercient les intervenants des deux Pôles territoriaux et les échanges fructueux autour du projet de Guillaumet. La présentation du projet de ce jour sera envoyée dès ce soir, par email, aux associations en attendant le compte-rendu.

Demande de rajout reçu par email de Madame Odile Maurin absente ce jour : Il n'y a pas assez d'arceaux pour vélo et souvent pas assez densifiés dans le quartier. Il en faudrait tous les 100 m et à chaque coin de rue. Sinon ces vélos continueront à être des entraves à la libre circulation des PMR.

Une inquiétude aussi sur l'absence de séparation des flux vélos et piétons. Je prends bonne note de l'étude de faisabilité sur ce sujet, car cela est vraiment indispensable et on ne peut pas continuer à construire des quartiers sans prendre en compte d'une part les risques d'accident, mais aussi le stress provoqué pour les piétons les plus fragiles par des cycles autres qui les frôlent à des vitesses parfois importantes. Ce qui a pour effet de dissuader un certain nombre de ces personnes de sortir sur l'espace public.

Réponse / Depuis le début du projet, la rue Traversière est une voie 30 partagée entre cycles et voitures. Depuis le dernier comité d'élus sur le projet, le service MGR étudie la faisabilité de modifier ce parti pris avec intégration d'une piste cyclable.

Concernant les vues, je conteste celles qui font 5 cm. Outre le fait que c'est dangereux, car on ne remarque pas toujours ces 5 cm, je peux vous assurer qu'avec un fauteuil roulant ça suffit à faire basculer le fauteuil et à occasionner des chutes qui peuvent être graves. En outre, les bordures de 5 cm sont très difficiles voire impossibles à franchir avec un fauteuil roulant électrique, elles empêchent de passer facilement d'un côté de la rue à l'autre. Les bordures ne devraient pas faire plus de 2 cm et sinon 14 cm quand il n'y a pas d'autre choix.



Réponse : Venelles : Les venelles sont des zones de rencontre à priorité piétonne, limitées à 20k/h. Leur dimensionnement a fait l'objet de nombreux échanges entre services et DSRM afin de déterminer leur largeur pour à la fois éviter les risques de stationnement sauvage et permettre la défense incendie.

un seul accès PMR au stade : insuffisant pour ceux qui ont un périmètre de marche limité et qui devront faire tout le tour.

Réponse : La plaine de jeux à l'Est des aménagements est pourvue de trois accès PMR : au nord, à partir de la venelle au sud de l'îlot H, à l'ouest, par la rampe implantée le long de la terrasse, au sud à partir du secteur des tennis et la rue d'Oran.

Il manque des assises sur la partie centrale de l'opération

Réponse : Des bancs ont été rajoutés sur le trottoir en face du bâtiment Lemaresquier.

Sur un des plans présenté, « il est noté : VUE 14 cm - VUE = 5 cm plateau et potelets ? s'il s'agit des bordures, 5 cm c'est trop et non conforme à priori sauf à me démontrer le contraire. »

Idem page 27.

Réponse : La vue de 14 cm correspond à la vue des bordures des chaussées en général. Celle-ci se réduit à 5 cm au niveau des plateaux pour limiter l'impact visuel des chaussées. Au niveau des passages piétons, un abaissé réduit la vue à 2 cm.

POINT 3 Questions diverses :

NAVETTE AUTONOME :

Eric **Nourrisson** : qui s'occupe du déploiement de la navette autonome sur l'oncopole ?

David **Pignaud** L'expérimentation est menée dans le cadre de l'AAP EVRA (Expérimentation du Véhicule Routier Autonome) lancé par l'Etat au titre du PIA (Programme d'Investissements d'Avenir) avec comme partenaires : EasysMile, Alstom, Toulouse Métropole et l'IUCT-Oncopole. Côté Toulouse Métropole sont principalement mobilisés : la Direction à l'Innovation, la Direction MGR et le Pôle territorial sud.

La navette EasyMile 3ème génération intègre une rampe PMR électrique, les 2 stations étant équipées de quais.

ATELIER : David **Pignaud** A la demande de Daniel Poulou Directeur de Programmes Toulouse Aérospace, un doodle sera envoyé aux associations pour un Atelier sur une expérimentation d'Espace vert renforcé accessible » réalisé sur les aménagements de Montaudran à Toulouse.

TERRASSES COVID : Suite au GT du mois de janvier et à la demande des associations présentes, nous avons pris contact avec la Direction de l'occupation du domaine public de la ville de Toulouse (DMODP) gérant l'occupation des terrasses et d'autres services pour être associé au futur redéploiement des terrasses des activités commerciales. Brigitte **Grasset** précise que le service des terrasses (DMODP) va être renforcé par du personnel, notamment le week-end et un lien plus proche avec la Police Municipale.



Date	SYNTHESE DES DÉCISIONS ET ACTIONS	QUI	RÉPONSES
04/03/2021	Atelier « Espace vert renforcé accessible » Montaudran Toulouse	David Pignaud	Rdv planifier 26 mars 2021
04/03/2021	Atelier en phase « chantier » Aménagement Guillaumet Toulouse	Brigitte Grasset David Pignaud	A planifier fin d'année 2021



Objet : **Groupe de Travail « Accessibilité Voirie – Espaces Publics »**

Date : **Jeudi 6 mai 2021**

Lieu : **Visioconférence**

Rédacteur : David Pignaud

david.pignaud@toulouse-metropole.fr

Ordre du jour :

1. **Terrasses COVID - Echange avec la Direction des marchés et occupation du domaine public**
2. **Charte Accessibilité de la voirie et des espaces publics – Point d'étape des modifications**
3. **CODEV participations au Hackathon Esquirol St Cyprien**
4. **Dérogation place de stationnement PMR rue des sports Toulouse**
5. **Présentation projet éducatif « Handicustom » Lycée Sainte-Marie de Nevers Toulouse**
6. **Questions diverses**

Pièce Jointe : **Présentation Handicustom**

Intervenants :

Toulouse Métropole

Infrastructure, Travaux, Energie..... Brigitte Grasset, David Pignaud

MGR Observatoire de la Mobilité Chloé Grandrie

Pôle Territorial Nord Roman Degousee

Mairie de Toulouse

DMDP Frédéric Couderc

Société Divercities Antoine Tesson

CODEV Pierre Lefevre

Lycée Sainte-Marie de Nevers Toulouse Enseignante : Mmes Dumenil,
Elèves : Chloé et Alexandra

Présents :

Toulouse Métropole

Pole Territorial CentreCyrille Causse

Pôle territorial Sud Bruno Tauzin

Pôle territorial Est Nicolas Lere

MGR Charlotte Cresson

Mairie de Toulouse

DMDPAlexandre Faure

Associations :

ADAPEI.....

APF.....

GIHP.....

2Pieds 2 roues

UNADEV

Valentin Hauy

Indépendants :

IJA Instructrice

Michèle Chave

Alain Desnoye

Claire Richard

Claude Rieux

Catherine Cousergue

Marie-Jo Cabal

François Poret

Manuel Arias

Bernard Solvet

Mohamed Goumidi

Brigitte Bouland

Anna Bartolucci





Brigitte **Grasset** ouvre la séance pour remercier la participation des associations et techniciens de la Métropole. David **Pignaud** présente le programme de l'après-midi, assez dense et assurera la gestion du temps avec les différents intervenants de ce jour.

1. Terrasses COVID - Echange avec la Direction des marchés et occupation du domaine public

Présentation :

Frédéric **Couderc** coordonnateur technique DMODP (Direction des Marchés et de l'Occupation du Domaine Public) de la Ville de Toulouse.

Chloé **Grandrie** MGR (Mobilités Gestion Réseaux) Observatoire de la mobilité à Toulouse Métropole.

Frédéric **Couderc** rappelle les règles concernant les extensions des terrasses « Covid » qui seront en place jusqu'au 30 septembre 2021.

Les autorisations exceptionnelles sont validées après consultation des avis des services de la Ville, de la Métropole (MGR Observatoire de la Mobilité – Pôles territoriaux), service incendies et sécurité.

L'accessibilité des cheminements est un facteur important dans les décisions.

Les terrasses Covid accordées lors du premier déconfinement en mai 2020, environ 400 autorisations, seront intégralement renouvelées.

Une vigilance accrue des services sera renforcée sur le non-respect des zonages accordés en lien avec la Police municipale et les agents assermentés de la DMODP. Un agent est recruté pour cette surveillance de juin à septembre 2021, les weekends.

Sanction : Au bout de 2 avertissements consignés, l'abrogation de l'autorisation de la terrasse Covid est appliquée.

Un renforcement des contrôles et des sanctions est apporté dans cette nouvelle phase.

Consultation des autorisations : Le service administratif de la Ville alimente le plus rapidement possible l'Open data de la Ville de Toulouse, sur lequel apparaîtra toutes les autorisations de terrasses « Covid » (arrêté + plan de situation) . Les associations rappellent qu'elles souhaitent un point d'étape avec la Ville de Toulouse sur le déploiement des terrasses « Covid » ;

Présentation d'Alexandre Faure venant renforcer à partir du 07 juin la cellule « Espaces publics » de la Métropole.

2. Charte Accessibilité de la voirie et des espaces publics – Point d'étape des modifications

Antoine **Tesson DiverCities**

Point d'étape de la modification de la Charte « Accessibilité de la voirie et des espaces publics » de la Métropole suite aux deux ateliers réalisés en visioconférence avec des représentants d'associations.



3. CODEV participations au Hackathon Esquirol / St Cyprien

Partage des usages et amélioration des mobilités entre la rue de Metz et les Allées Charles de Fitte

Présentation par Pierre Lefevre

Qu'est-ce que le Codev ?

Assemblée de démocratie participative, le Conseil de développement (Codev) rassemble de nombreux acteurs de la métropole toulousaine et constitue une interface entre Toulouse Métropole et la société civile locale. C'est un lieu d'expertise citoyenne et de débat sur les enjeux métropolitains. Il a vocation à animer le débat public sur les enjeux métropolitains et à produire des contributions de la société civile à l'attention des élus et des techniciens de la Métropole.



En partenariat avec la Toulouse Métropole, le **Codev** organise le 29 mai un challenge ou « hackathon » portant sur le thème « améliorer le partage des usages, de la Place Esquirol à la Place Intérieure Saint Cyprien ». Les candidats, par équipes, imagineront des solutions créatives permettant, à l'inauguration de la nouvelle rue de Metz, d'avoir une continuité cyclable et piétonne entre Esquirol et Saint Cyprien, tout en tenant compte des autres usages (transports en commun, véhicules personnels, livraisons etc.). Les propositions attendues sont des aménagements légers et des évolutions des usages à court terme, sans modifications majeures des espaces publics existants. Cette expérience est un exercice de réflexion – brainstorming – sur l'aménagement de l'espace public et le partage des usages et pas une concertation.

Quand et où aura lieu cet événement ?

29 Mai, Salle Osète, 4 rue du Lieutenant Colonel Pélissier à Toulouse, de 9h30 à 19h

L'amélioration du partage des usages sur cet axe est nécessaire en vue de la livraison en 2025 de la nouvelle rue de Metz entre Verdier et Esquirol. Des études sont lancées en interne pour le réaménagement « léger » de cet axe (peinture, suppression de stationnement, déplacement de pistes cyclables sur le pont neuf etc). Les contributions des équipes seront portées à la connaissance du/des bureaux d'études retenus pour les modifications de circulation et études des aménagements.

Attendus et livrables par équipes :

Les équipes doivent présenter un projet d'aménagement cyclable continu, sûr et lisible sur l'axe Place Esquirol – Place Intérieure Saint Cyprien, tout en prenant en compte les autres usagers de cet espace (piétons, automobilistes, bus, PMR...).

Le **CODEV** souhaite intégrer dans les équipes des représentants des associations du groupe de travail « Accessibilité de la voirie et des espaces publics » de la Métropole. 4 représentants se sont manifestés pour participer.

4. Dérogation place de stationnement PMR rue des sports Toulouse

Présentation Roman Degousee Pôle territorial Nord

Demande de la Direction de l'Éducation :

Dans le cadre d'un diagnostic réalisé par la Direction de l'Éducation, le Pôle territorial Nord a été sollicité pour matérialiser une place PMR à proximité de l'entrée de l'école maternelle Petit Granagüe.

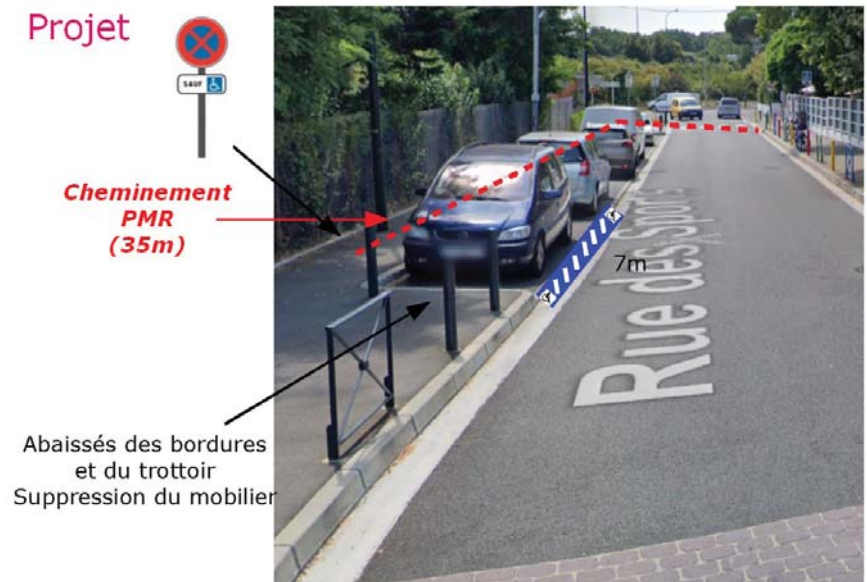
Il n'existe pas d'emplacement PMR à proximité de l'école.

La configuration de la rue des Sports rend impossible la création d'un emplacement conforme à la charte de Toulouse Métropole

La rue des Sports est limitée à 30 km/h. La traversée piétonne devant l'entrée de l'école est sécurisée par un plateau ralentisseur.
Le stationnement est matérialisé hors chaussée côté pair.
Les deux trottoirs sont accessibles.

Proposition :

Le stationnement est matérialisé hors chaussée en face de l'entrée.
Afin de faciliter le cheminement, la solution est de matérialiser la place PMR juste après le passage piétons.
La configuration de cette rue, de par les contraintes dimensionnelles, ne permet pas de réaliser un emplacement aux normes réglementaires.



Il est donc demandé une dérogation pour réaliser une place diminuée rue des Sports, face au n°9.

Les associations présentes valident la demande de dérogation importante pour l'environnement du groupe scolaire.

5. Présentation du projet éducatif pluridisciplinaire « Handicustom »

Par Chloé **Alves** et Alexandra **Pons** de la classe 1 assp3 accompagnée de Madame **Dumenil** enseignante du Lycée Sainte-Marie de Nevers Toulouse
(Bac Pro : ASSP Accompagnement, Soins et Services à la personne)

Les trois enseignantes animatrices de ce projet ont échangé à plusieurs reprises avec la cellule « espaces publics » de la Métropole pour peaufiner et définir les contraintes administratives, techniques et réglementaires de ce projet situé sur le domaine public. Après consultation des services des Bâtiments de France, en lien avec les services du « Pôle territorial Centre » de la Métropole, le secteur du boulevard Michelet a été acté pour ce projet.

Les étapes du projet :

Pourquoi ce projet ? Les lycéens de la classe ASSP sont en accompagnement soins et services à la personne et également sensibilisés dans leur formation aux situations des personnes en situation de handicap.

L'idée : Les élèves sont partis du constat que les places de stationnement pour les personnes en situation de handicap ne se voient pas suffisamment et ne sont pas mises en valeur.

L'intervenante : Les élèves n'étant pas formés au dessin, elles sont accompagnées sur ce projet par une professionnelle du graff : « **Miadana** ». Les élèves ont étudié les différences entre tags, graffitis, graffs, l'historique de ce mouvement et les différentes techniques.

Les élèves ont fait des croquis de recherches pour illustrer leurs idées en groupe de 2 ou 3. Certaines étapes restent encore à finir comme la mise en couleur ou Poska (très proche du rendu graff).

Les croquis sélectionnés : deux idées sont ressorties des recherches et reflètent le désir d'intégrer le handicap dans nos vies avec un dessin intitulé « tous en roue » et un deuxième plus poétique avec des dessins de ballons gonflables.

Les associations du groupe de travail ont félicité et encouragé cette initiative. Une association a fait une remarque sur la complexité des dessins qui devra être compris par des personnes en situation de handicap mental. Des échanges ultérieurs sur ce sujet avec les élèves pourront se réaliser en dehors de ce GT.



David **Pignaud** clôture ce groupe de travail chargé et remercie le Lycée Sainte-Marie de Nevers, les services de la Ville de Toulouse et de la Métropole ainsi que le CODEV pour les échanges avec les associations présentes.

Date	SYNTHESE DES DÉCISIONS ET ACTIONS	QUI	RÉPONSES
06/05/2021	Handicustom	Lycée Sainte-Marie de Nevers - David Pignaud ITE Cyril Causse Pôle territorial Centre	Réalisation à programmer juin 2021 ou automne 2021

Objet : **Groupe de Travail « Accessibilité Voirie – Espaces Publics »**

Date : **Jeudi 09 septembre 2021**

Lieu : **visioconférence**

Rédacteur : David Pignaud - Alexandre Faure

Relecture Jean-Marie Vidal

Ordre du jour :

1. **Dérogation place de stationnement accessible PTN**
2. **Présentation de deux parvis métro « Toulouse Aérospatiale Express »**
3. **Présentation PAVE 2020 et PAVE 2021**
4. **Divers**

Intervenants :

Toulouse Métropole

Infrastructure, Travaux, Energie.....	David Pignaud
SEMO	Nathalie Calvo
MGR Mobilités et gestions Réseaux	Céline Cohen

Pole territorial Nord	Roman Degousee
-----------------------------	----------------

Présents :

Toulouse Métropole

Infrastructure, Travaux, Energie	Alexandre Faure
Service Communication ITE	Agnès Dauriac

Tisseo Ingénierie

Expert technique	Bruno Rivault
Chargée de mission Accessibilité	Marie-Régine Barrau

Mairie de Toulouse	Maxime Arcal
--------------------------	--------------

Associations :

AGAPEI.....	Alain Denoyes
ANPIHM.....	Eric Nourisson
APF France Handicap 31.....	Sonia Lavenir
DROIT DU PIETON.....	
FNATH.....	
GIHP.....	Armelle Turc
2Pieds 2 roues	François Poret
UNADEV	Manuel Arias
AFM	Jean-Louis Durbas
.....	Roseline Jolibert
ASMTH.....	Yves Tassot
Chiens guide d'aveugles du Sud Ouest.	Marie Crespel
Institut des Jeunes Aveugles	Anna Bartolucci
AVH	Bernard Solvet
.....	Alain Massou
ASMTH	Yves Tassot
Best seniors	Bernard Longuet
Brigitte Bouland	
Pierre Baradat	
Amine Goumidi	

David **Pignaud** remercie la participation toujours nombreuse des associations représentantes des personnes à mobilité réduite, des seniors, des piétons, des cyclistes et le technicien du Pôle territorial Nord de la Métropole.



1 Demande de dérogation d'une place de stationnement PMR impasse de la Glacière :

Présentation Roman **Degousee**

- Personne en situation de handicap éprouvant des difficultés à se déplacer.
- Le demandeur est titulaire de la carte de stationnement pour personne handicapée.
- Son domicile dispose d'un accès véhicule, non aménagé.
- Il n'existe aucun emplacement PMR à proximité du domicile du demandeur.
- La configuration d'impasse de la Glacière rend impossible la création d'emplacement conforme à la charte de Toulouse Métropole.

L'impasse de la Glacière est à double sens de circulation et limitée à 30 km/h. Le stationnement est matérialisé hors chaussée côté pair puis côté impair. Les trottoirs ne sont accessibles pas sur la totalité de l'impasse (poteaux électriques, stationnement gênant sur trottoir, étroitesse).

Le stationnement est matérialisé hors chaussée en face de son accès.

Afin de faciliter le cheminement, la solution envisagée est de matérialiser la place PMR en face de son accès.

- La configuration de cette rue, de par les contraintes dimensionnelles, ne permet pas de réaliser un emplacement aux normes réglementaires.



Il est donc demandé une dérogation pour réaliser une place diminuée impasse de la Glacière, au droit du n°45 avec un espace sécurisé de 2 mètres derrière la place.

Les associations donnent leur accord pour cette dérogation de place de stationnement utile au quartier. Le Pôle territorial devra veiller à ce que l'emplacement soit le plus proche de l'accès du demandeur.



2 Présentation de deux parvis de la troisième ligne de métro

David **Pignaud** donne la parole à Céline **Cohen** et Nathalie **Calvo** pour la présentation des deux parvis.

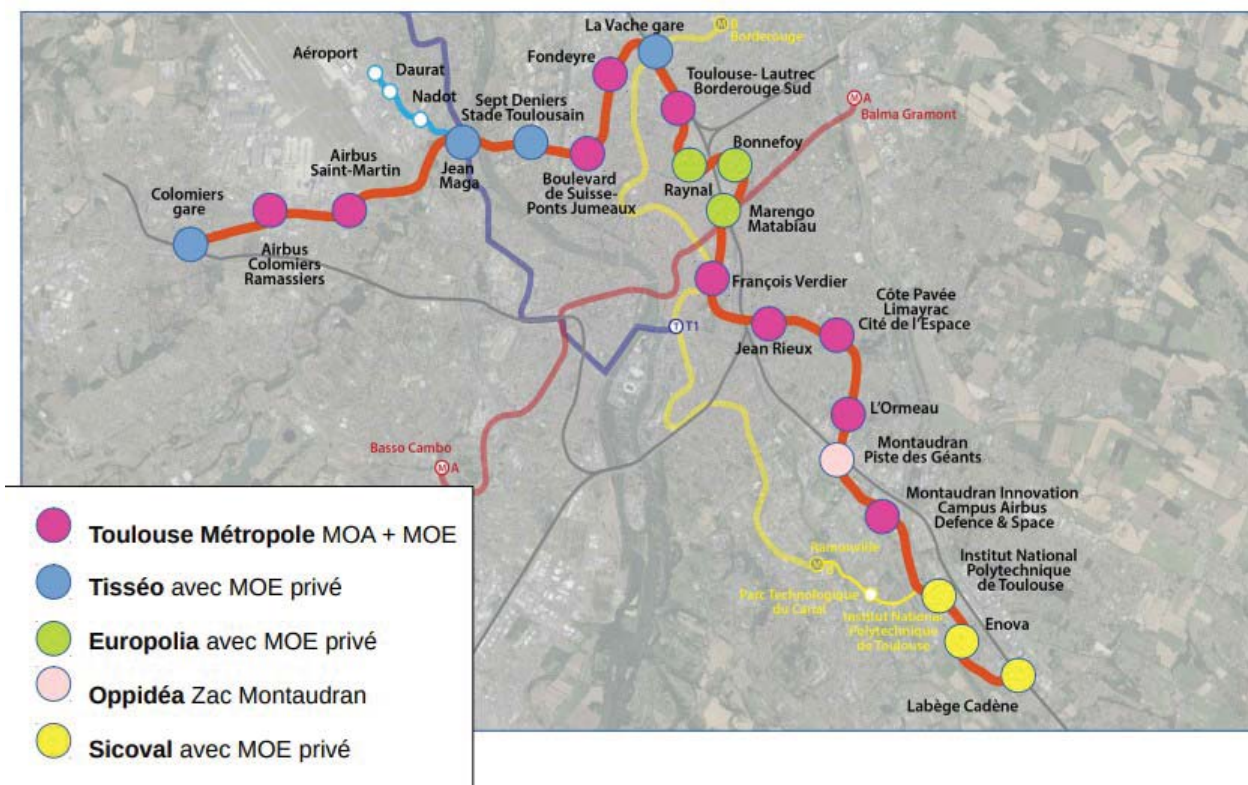
Céline **Cohen** : Nous travaillons avec Nathalie **Calvo** au côté de Tisséo en tant qu'aménageur. Nous participons à toutes les réunions de la ligne 3 du métro, concernant l'aménagement de l'espace public, nous avons travaillé sur des esquisses, c'est-à-dire sur des projets autour de chaque station qui viennent accompagner les futurs accès.

Nathalie Calvo : Le futur métro comporte 21 stations. (En capture d'écran le tracé de la ligne, en rose les stations aménagées par Toulouse Métropole). Tisséo réalise tout ce qui est en sous-terrain. (L'aménagement des stations, escaliers mécaniques, issu de secours et ascenseur). À ce jour, nous sommes encore en phase d'esquisse sur l'aménagement, il reste encore un important travail à effectuer.

Céline **Cohen** informe les associations que la présentation d'aujourd'hui a pour but de prendre en considération leurs avis concernant les futurs aménagements des stations réalisées par Toulouse Métropole et partir dans les bonnes directions.

- 1) Quels sont les stations étudiées par Toulouse Métropole ?
- 2) Avancement et répartition des études entre Tisséo et TM
- 3) Programme des aménagements des espaces publics
- 4) Présentation de 2 esquisses et de leurs fonctionnalités

Situation des espaces publics gérés par Toulouse Métropole



1) Respecter l'identité et les fonc

- ## 2) Partager l'espace public en faveur des modes actifs et des transports en commun

Fonctionnalités d'usages

3) Garantir l'accessibilité pour les modes actifs et notamment les personnes à mobilité réduite (PMR)

Loi 2005 sur égalité des droits et des chances + charte Toulouse Métropole

4) Prendre en compte la sécurité dans l'aménagement de l'espace public

Sécurité des déplacements des usagers et vidéo surveillance

5) Choisir du mobilier et des matériaux alliant qualité urbaine et facilité d'exploitation

Cahier de prescription du mobilier urbain des espaces publics

6) Redonner de la place de la nature

Aménagement paysager et gestion alternative d'assainissement

Présentation du projet de la station Limayrac:

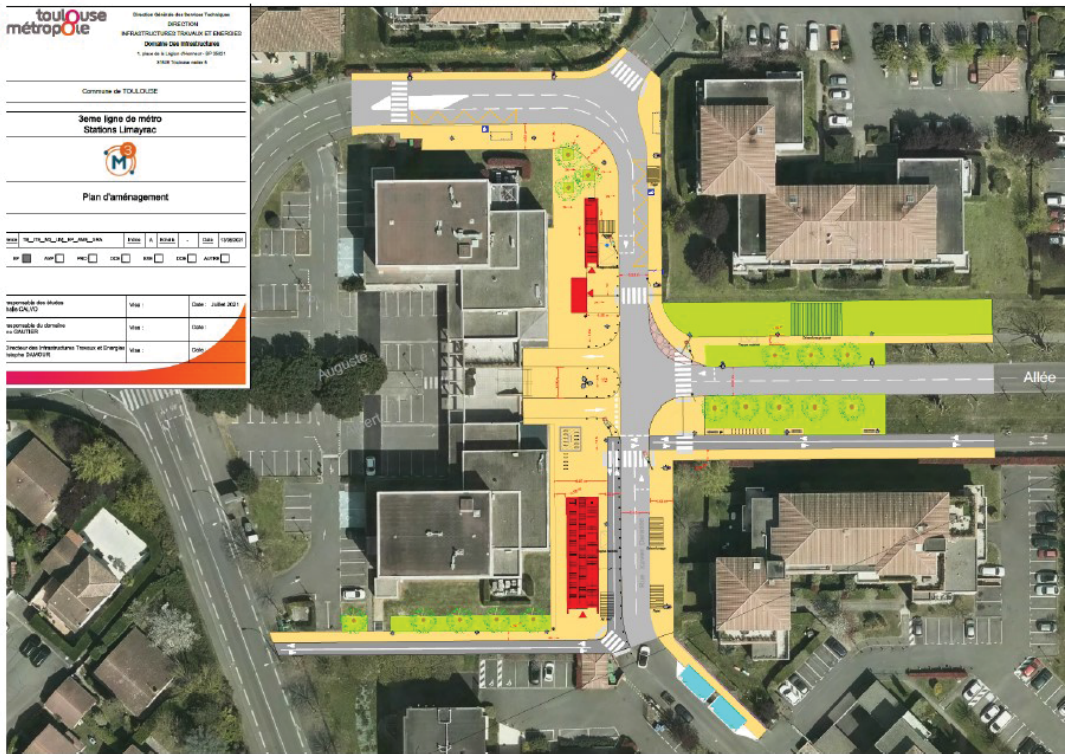


Accès à la station de métro :

- 1 émergence avec 2 escaliers mécaniques
- 1 émergence à escalier fixe (sortie de secours accessible à tous)
- 2 ascenseurs

Programme Station LIM :

- Parvis
- Voirie/Trottoir/piste cyclable
- BUS
- Eclairage public
- Sécurité
- Mobilier urbain



Nathalie **Calvo** : La station se situe à proximité de la cité de l'espace non loin du bois de Limayrac, juste à côté d'un petit centre commercial. L'objectif de cette station est une déserte locale, pour les quartiers alentours. La station comporte une émergence principale, ainsi que 2 escalators et escaliers fixes de l'autre côté de la station et également 2 ascenseurs. Un grand parvis d'environ 1500 m² va être créé et paysagé. Durant la durée des travaux, les arbres vont être impactés, l'idée est de refaire une « replantation » par la suite. Les cheminements sont également conservés avec des pentes qui respecteront la charte accessibilité de Toulouse Métropole. Des matériaux contrastés et tactiles seront utilisés que ce soit pour les pistes cyclables ou les cheminements piétons. À ce jour aucun matériau n'est choisi. À noter que sur cette station la topographie est un peu particulière. La voirie restera identique, juste qu'à ce jour, il y a un carrefour giratoire, dans l'avenir, il s'agira d'un carrefour à feux tricolores, notamment pour sécuriser les traversées piétonnes. Deux places PMR sont matérialisées dans la rue Xavier Darrasse. Les connexions cycles existants actuellement en voie verte seront conservées. Une réflexion est menée pour la transformer en piste cyclable, avec une délimitation pour les piétons au niveau du trottoir.



Concernant le carrefour à feux, nous menons une étude pour le faire en plateau piéton. Tous les quais bus seront accessibles avec un abri voyageur. Sur l'éclairage public, le parti-pris est d'éclairer tous les cheminements piétons et pistes cyclables (un éclairage de 20 lux sera mis.)

Concernant les mâts d'éclairages, ils seront mutualisés avec les caméras de vidéosurveillance afin d'éviter l'implantation de mobilier un peu partout sur l'espace public.

Sonia **Lavenir** : À quelle distance se situent les 2 places PMR qui vont être réalisées par rapport à l'entrée et de l'ascenseur ?

Nathalie **Calvo** : Les places PMR se situeront environ à une dizaine de mètres de l'entrée et effectivement plus loin pour les ascenseurs.

David **Pignaud** demande des précisions concernant les matériaux au sol, utilisés pour la réalisation du projet ?

Nathalie **Calvo** : Rappelle qu'à ce jour aucun matériaux n'a été choisi, mais la tendance sera de mettre des enrobés sur les pistes cyclables, ou du béton désactivé afin d'obtenir des sols non glissant.

Brigitte **Bouland** : Les arbres de l'avenue de Limayrac sont-ils classés ?

Nathalie **Calvo** : Oui les arbres sont un sujet important, notamment lors de l'enquête publique et d'ailleurs Toulouse Métropole s'est engagé à recréer l'alignement des arbres existant.

Manuel **Arias** demande si des arbres supplémentaires vont être implantés et si leurs enracinements seront verticaux de façon à ne pas créer de dégâts futurs sur l'aménagement ? Serait-il également possible de mettre autour des arbres des bancs circulaires ?

Nathalie **Calvo** : 3 arbres seront implantés. Nous travaillons avec une paysagiste de la Direction des jardins et espaces verts (DJEV), connaissant très bien les problématiques que vous évoquez sur l'enracinement. Concernant les bancs, ce n'est pas impossible, mais on peut également en imaginer à d'autres endroits.

Présentation du projet de la station Airbus Saint-Martin:

ASM – Airbus Saint-Martin

Accès à la station de métro :

- Bâtiment voyageur
- Accès à la station par le nord

Programme Station ASM:

- Parvis
- Voirie/Trottoir/piste cyclable
- BUS
- Eclairage public
- Sécurité
- Mobilier urbain



Nathalie Calvo : La station se situe vers le rond-point de la crabe, non loin du grand parking d'Airbus, l'aménagement prendra une grande partie du parking. C'est une station dédiée à la déserte locale. Il s'agit d'un bâtiment voyageur, l'accès se fait par le nord. Il s'agit d'un grand parvis de plus de 4 500 m². Au niveau des voiries, il va être créé un giratoire principalement pour les bus. La voie de bus existante sera également conservée.



À noter que le réseau vélo sera conservé cependant en raison du flux l'idée est d'isoler les pistes cyclables aux cheminements piétons. La station sera très paysager, avec des arbres et des végétaux. Les cheminements piétons seront également éclairés avec comme sur toutes les stations un système de vidéosurveillance. Des déposes minutes seront également disponible sur l'espace avec un quai bus à proximité, les mobiliers urbains ne sont encore pas tranché à ce stade du projet. L'aménagement sera assez plat au vu de la création d'une plate-forme.

David **Pignaud** remercie Nathalie **Calvo** et Céline **Cohen** pour être venue faire la présentation des esquisses de la future troisième ligne de métro ainsi que la présence de différents services de Tisséo.

3 Présentation PAVE 2020 et PAVE 2021

David **Pignaud** : Nous vous avons envoyé au mois d'août tout les éléments des PAVE avec les annexes et les bilans programmations des deux années.

Sonia **Lavenir** : À des questions concernant certains écarts et les programmations, donc à chaque fois il y a moins de choses réalisées que ce qui était prévu initialement, pourquoi ? La somme non dépensée sera utilisée sur l'année prochaine ?

David Pignaud informe qu'à son niveau, il n'est peut-être pas en mesure de donner toutes les réponses. Au niveau du PAVE 2020, j'ai tenu à rappeler certains éléments de la loi par rapport à la chaîne de déplacement au niveau des espaces publics. Voici les principaux chiffres que vous avez reçu, sur le PAVE 2020 il y a d'abord un retour sur celui de 2019, les associations et 80 agents des Directions de la Métropole sont informés des groupes de travail et reçoivent également les comptes rendus.

En 2019, 10 groupes de travail sur les 12 mois ont été effectués et une dizaine d'ateliers. Il y a eu en présentation sur le groupe de travail, le projet Val d'Aran à Colomiers, Eisenhower à Toulouse, l'aménagement Linéo 10 (Tisséo) et les abords du groupe scolaire du grand Selve.

En 2020 la pandémie n'a pas permis de maintenir la sensibilisation des agents pour une mise en situation de handicap à cause des distanciations sociales et physiques. Habituellement, celle-ci se faisait au mois de octobre novembre avec des intervenants extérieurs.

En 2019, 35 places de stationnement PMR ont été créés et en 2020, 17 emplacements supplémentaires. Les chiffres prennent en compte aussi bien, les places PMR conformes à la réglementation que les dérogations vues en groupe de travail.

Sonia **Lavenir** souligne que sur 2019 au départ, il était prévu 93 millions d'euros et nous avons recensé 89 millions d'euros réalisés sur cette année-là. Ensuite, sur la programmation 2020, il y avait un chiffre plus important de l'ordre 120 millions d'euros et 56 millions d'euros de réalisé. À ce jour, je n'ai pas les éléments de pourquoi ce manque.

David **Pignaud** : je transfère la demande de précisions au responsable du service et de la cellule « espaces publics – Accessibilité » par interim. Sur le PAVE 2021, il y a eu 7 groupes de travail en visio avec une moyenne 22 représentants d'associations et de techniciens ainsi que 3 ateliers en respectant les gestes barrière. Concernant les projets en cours, il y a toujours « dessine-moi Toulouse » et le label « Destination pour tous » avec la mairie de Toulouse.

Je note toutes les remarques faites concernant les chiffres manquants. Je transmets vos demandes au chef de service par intérim.

Maxime **Arcal** : Les programmations son parfois souvent anticipé sur 2 ou 3 années donc suite au contexte actuel certaines opérations ont pu être reprogrammé sur plusieurs années. Il y a aussi des projets qui prennent plusieurs années.

Bernard **Solvét** : Remarque sur l'année 2020 que 70 % des chiffres alloués à l'accessibilité sont sur des gros chantiers

Question diverses



3 Divers

Sonia **Lavenir**: « Avant la crise sanitaire nous avons évoqué de faire une sensibilisation au handicap des agents du service de collecte des ordures ménagères de Toulouse Métropole, avez-vous des retours à ce sujet ? »

David **Pignaud** : « Je vais me rapprocher de la Direction des Moyens Technique, le sujet du positionnement des conteneurs a fait l'objet d'un ordre du jour lors d'un précédent groupe de travail, ici. A ce jour avec les contraintes sanitaires, la sensibilisation sur le terrain est très difficile à mettre en place.

Sur le mois de septembre, j'organise une sensibilisation de 2 fois deux heures avec des agents de la DMODP, Direction de l'occupation du domaine public de la ville de Toulouse. »

Manuel **Arias** aimerait que l'on puisse aussi sensibiliser les riverains à la problématique de l'encombrement du domaine public.

David **Pignaud** : je ne fais que de la sensibilisation au sein de Toulouse Métropole, pour l'instant.

Brigitte **Bouland** informe l'ensemble des associations qu'elle a intégré le CODEV au mois de juillet 2021 (Conseil de Développement de Toulouse Métropole) et qu'elle souhaiterait être la représentante des associations.

David **Pignaud** remercie les associations inscrites sur l'atelier du 15 septembre 2021 sur le projet de prototype de mobilier d'assise du cabinet d'urbaniste paysagiste d'Alain Marguerit.

Fin de séance.



Objet : **Groupe de Travail « Accessibilité Voirie – Espaces Publics »**

Date : **Jeudi 7 octobre 2021**

Lieu : **visioconférence**

Rédacteur : FAURE Alexandre

alexandre.faure@toulouse-metropole.fr

Relecture David Pignaud et Jean-Marie Vidal

Ordre du jour :

1. **Quai de Tounis demande de dérogation de mise aux normes trottoir entre platane et digue**
2. **Présentation du projet de réaménagement de la rue de Metz**
3. **Divers**

Pièces Jointes : Plan de demande de dérogation de mise aux normes trottoir entre platane et digue
Présentation rue de Metz PowerPoint

Intervenants :

Toulouse Métropole

Infrastructure, Travaux, Energie..... David Pignaud
Infrastructure, Travaux, Energie Ludovic Rouquet
Infrastructure, Travaux, Energie Alain Viguier

Direction générale de l'Aménagement Teddie Lorin
Grand projet Toulouse centre et cœurs de quartier Guillaume Ajavon

Intervenant extérieur

Diver-cities..... Antoine Tesson

Présents :

Toulouse Métropole

Infrastructure, Travaux, EnergieJean-Marie Vidal
Infrastructure, Travaux, EnergieAlexandre Faure

Ville de Toulouse

Service accessibilité Chef de service.....Nicolas Aoun
Service accessibilité
Chargé des actions accessibilité et du confort d'usage
.....Maxime Arcal

Associations :

ANPIHM..... Eric Nourisson
APF France Handicap 31..... Claire Richard - Sophie Frilley-Michel
AFM 31 Roseline Jolibert – Jean-Louis Durbas
ACGGSO..... Marie Crespel
ADAPEI.....Alain Denoyes
60 Millions de piétons 31..... Richard Mébaoudj
GIHP..... Catherine Cousergue
UNADEVManuel Arias - Floriane Peries
DFD31Alain Demange
AVHAnne-Marie Enault

Association Chiens Guides Grand Sud Ouest
.....Marie Crespel

IJA
Psychomotricienne..... Anna Bartolucci
ASEI.....Lisa Mathieu
Pierre Baradat
Amine Goumidi





Ouverture de la séance.

David **Pignaud** remercie la participation toujours nombreuse des associations représentantes des personnes à mobilité réduite, des seniors, des piétons, des cyclistes ainsi que les services de la ville et de la métropole présents.

Point 1- Demande de dérogation de mise aux normes trottoir entre platane et digue quai de Tounis

Présentation par : Ludovic Rouquet indique que le réaménagement concerne la partie cotée digue et arbres du quai de Tounis. Une piste cyclable à double sens de circulation sera créée en lieu et place du stationnement existant. Plus aucun quai bus ne sera présent. Le sens de circulation bus et voiture ne changera pas. Le projet comportera l'ajout de trois passages piétons accessibles.

L'aménagement du trottoir côté digue sera accessible avec une largeur minimum de 1,40 m sauf au niveau de trois platanes existants où la largeur sera de 1,06 m. A noter que les platanes sont de type remarquable.

Les associations indiquent qu'elles auraient voulu voir un plan plus détaillé du projet comme à chaque fois.

Catherine Cousergue indique également qu'il sera très complexe pour une personne aveugle ou mal voyante accompagnée, de pouvoir cheminer sur le trottoir au vu de la largeur de 1.06 m et qu'une solution doit être trouvée, soit en contournant les arbres ou bien en annonçant la difficulté à l'entrée du quai.

Les fauteuils roulants électriques sont les seuls, autorisés à rouler sur la piste cyclable, indique David Pignaud.

Lisa Mathieu, Instructrice pour ASEI, indique qu'en terme de déplacement avec une personne aveugle ou mal voyante, elle ne trouve pas gênant le rétrécissement temporaire dû aux arbres sur une longueur limitée n'intégrant de plus aucun obstacle en hauteur, la largeur est évidemment plus complexe pour une personne en fauteuil roulant.



Eric Nourisson demande s'il n'est pas possible de raboter le bas de l'arbre.

Réponse de David Pignaud : Au vu de l'âge de l'arbre, et même s'il n'est pas expert en espaces verts, il pense que l'opération ne sera pas possible.

Ludovic Rouquet précise que les 3 arbres sont regroupés sur environ 30 mètres linéaire.

David Pignaud demande à Madame Cousergue si interrompre la piste cyclable au niveau du premier arbre avec une traversée piétonne pour aller sur le trottoir d'en face pose problème, pour refaire une deuxième traversée piétonne qui redonnerait accès à la digue, une fois passé le secteur des obstacles.

Ludovic Rouquet indique qu'il est très facile de prévoir un passage piéton accessible de part et d'autre des arbres afin de les contourner.

Lisa Mathieu demande quel type de revêtements sera utilisé concernant la piste cyclable et le cheminement piétons et si un contraste visuel et tactile existera entre celle-ci ?

Réponse de Ludovic Rouquet : Concernant la piste cyclable, le revêtement utilisé sera un enrobé drainant avec un liant translucide. Concernant la chaussée, ce sera un enrobé classique. Concernant les contrastes visuels et tactiles, un dallage en granit sera mis à chaque traversée piétonne, un revêtement stabilisé couleur sable ou autre sera mis pour les zones non-accessibles.

Catherine Cousergue demande s'il ne serait pas possible de faire une dépose minute mobibus pour les PMR au niveau de la résidence EHPA Tounis.



Réponse de Ludovic Rouquet : Un passage piéton accessible doit être créé à proximité de celle-ci.

Roseline Jolibert : En tant que personne PMR, elle trouve difficile l'accès de 1.06 m au niveau de l'arbre pour les personnes en fauteuil roulant ou même les aveugles ou mal voyants accompagnés. Elle aurait une préférence d'attendre de voir si des vélos passent sur la piste cyclable afin de contourner les arbres plutôt que d'avoir à traverser la chaussée. Elle reconnaît toutefois que cette solution reste dangereuse.

David Pignaud demande des précisions concernant le classement de la piste cyclable afin de voir avec MGR (mobilité gestion réseau) s'il existe le moyen d'interrompre celle-ci au niveau de chaque obstacle sur le cheminement piéton, afin d'éviter les traversées piétonnes.

Réponse de Ludovic Rouquet : il s'agit d'une piste cyclable structurante.

Nicolas Aoun soulève l'idée d'une interruption de la piste cyclable sur la longueur des 3 arbres et de faire un revêtement contrasté qui donnera la priorité au piéton sur cette zone difficilement accessible.

Ludovic Rouquet donne les dates du début des travaux (fin 2022 début 2023) et indique être toujours en phase projet. Il va continuer à travailler sur la problématique des arbres.

Amine Goumidi demande s'il n'est pas possible de se rendre sur place, avec les associations et services de la métropole, afin de se rendre compte de la situation de manière à trouver la meilleure solution possible.

Point 2- Présentation du projet de réaménagement de la rue de Metz

Présentation par : Teddie Lorin, Guillaume Ajavon et Alain Viguié.

À la demande de Monsieur le Maire-président qui a demandé d'étudier la requalification de la rue de Metz sur le mandat avec un calendrier allant jusqu'à fin 2024. Les phases de concertation et d'études sont terminées. L'objectif est de déposer un permis d'aménager fin novembre 2021 pour un début des travaux début 2022.

Le périmètre d'intervention est défini entre le boulevard Carnot et la rue Alsace-Lorraine.

Diagnostic

Un aménagement peu qualitatif (bus 2 sens + voiture 1 sens) :

- **Trottoirs étroits** pour une rue commerçante dans le centre historique
 - **Circulation automobile importante** : bruit, pollution, accidents, insécurité des cycles
 - **Rupture urbaine** entre le plateau piétonnier au Nord et le secteur Croix Baragnon au sud.
- Les commerçants de ce secteur ne bénéficient pas de la dynamique du centre ville « apaisé »

- **Très faible présence végétale**

Objectifs majeurs :

- **Apaiser** la voie et **sécuriser** les piétons et cycles
- **Dynamiser** les commerces
- **Mettre en valeur** le Patrimoine (Patrimoine bâti XIXème exceptionnel, notamment Musée des Augustins)
- **Maintenir l'accès** quotidien aux riverains et services, supprimer les 40 % de trafic de transit
- **Végétaliser** les espaces urbains denses.

À noter que la rue de Metz comporte une largeur comprise entre 14 mètres et 14,50 mètres et qu'une largeur de voie de 6 mètres devra être conservée afin de pouvoir assurer la circulation des convois exceptionnels et qu'aucun obstacle ne pourra être mis en place.

Une fois les objectifs fixés, Joan Busquets (urbaniste) et ses équipes ont travaillé à un projet qui a été soumis à la consultation citoyenne avant l'été 2021. Suite aux concertations, environ 350 contributions ont été enregistrées. Près de 45 % des contributions concernent les déplacements. (Véhicules, piétons, cycles et bus) 1 tiers des contributions porte sur la végétalisation.

Dans les contributions également sont apparues des distinctions entre la piste cyclable, les trottoirs et la chaussée.

Des remontées ont été faites concernant la continuité cyclable au-delà de la rue de Metz entre la place Dupuy et Saint-Cyprien où un travail est également mené. Le projet fut globalement bien accueilli, des petites craintes ont été soulevées (les nuisances, par exemple les personnes n'ayant pas de résidence fixe).

Il a été dit également de ne pas faire de la rue de Metz le même aménagement que la rue Alsace-Lorraine et nous avons travaillé en ce sens-là.





Rue d'Alsace Lorraine

- Présence de mobilier pour guider les piétons
- Bordure inclinée de chaque côté de la voie (type rue des Lois)
 - Marquage au sol pour matérialiser la piste cyclable
- Présence de clous pour séparer vélos et automobile



Rue de Metz

- Différence de couleur entre voie et trottoirs
- Bordure inclinée de chaque côté de la voie (type rue des Lois)
- Végétation continue pour séparer les flux
- Proposition de limiter toutes les livraisons à 10h du matin

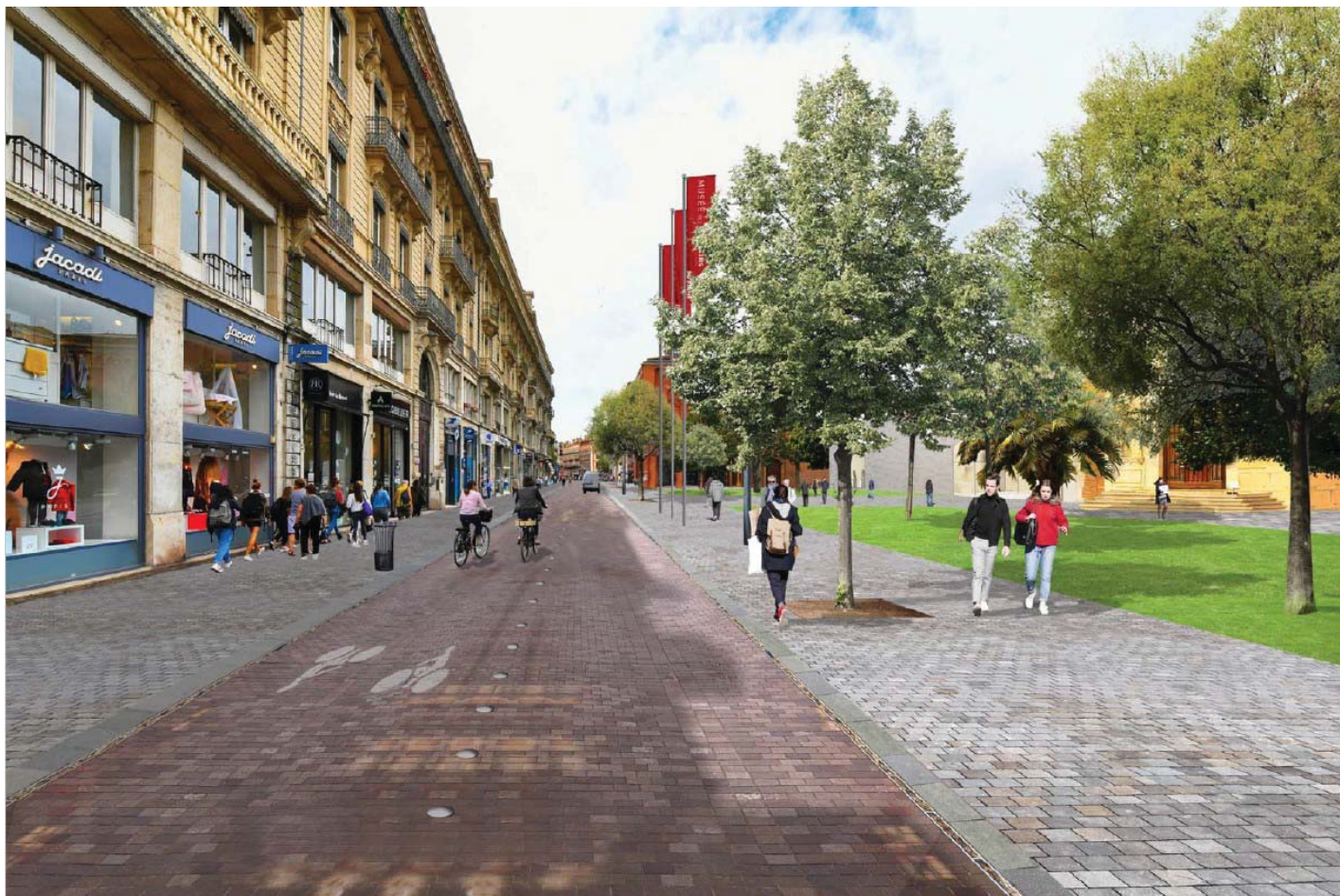
Sur la rue d'Alsace-Lorraine, on peut se rendre compte que les matériaux sont uniformes en termes de couleur.

Pour la rue de Metz, l'objectif est de matérialiser chacun des espaces, en jouant sur la couleur, la taille des pavés en porphyre et en implantant du mobilier urbain. La rue de Metz sera à sens unique du boulevard Carnot vers la place Esquirol, la piste cyclable sera bidirectionnelle et placée sur la gauche de la chaussée. L'objectif sera de classer la rue en zone de rencontre.

Il a été demandé à chaque intersection que des plateaux piétonniers surélevés soient conçus de façon à casser la vitesse des véhicules ou des cyclistes. Les plateaux seront traités en porphyre gris pour bien matérialiser cette zone où le piéton sera prioritaire.

L'objectif aussi des plateaux piétonniers est également de donner une perspective de vue (style placette) sur, par exemple, la cathédrale Saint-Etienne. Un travail doit être mené sur les bandes de guidage qui pourront être mises sur les différentes intersections, et une expertise est demandée aux associations pour améliorer le projet. Des options différentes concernant le calepinage sont encore à l'étude sur les différents espaces. Une borne de passage sera installée au début de la rue, côté boulevard Carnot afin de laisser l'accès uniquement aux ayants droits (riverains, livreurs, commerçants). Suite à une étude d'ensoleillement, les arbres devraient être implantés côté impair de la rue afin d'amener plus de fraîcheur. Les pieds d'arbres seront végétalisés. L'aménagement de la rue est également lié et en lien avec le projet du parvis du musée des Augustins.





David Pignaud informe que les plans projetés ne sont pas définitifs et que des améliorations peuvent être encore apportées, et donne la parole aux associations pour les questions diverses.

Anna Bartolucci indique que pour une personne aveugle ou mal voyante, il est très compliqué de se repérer sur des plateaux piétonniers en l'absence de BEV qui permettent d'indiquer l'arrivée à une intersection. Même si la mise en place de bande d'interception était prévue, celle-ci ne mènerait à rien compte-tenu de l'absence de passage piéton marqué au sol. De plus, les chiens guides seraient également perdus, car ils ont pour habitude de se repérer au marquage au sol blanc sur un fond contrasté. Elle n'indique également pas opportun de mettre en place des bandes de guidage sur les plateaux comme évoqué lors de la présentation du projet. Il suffirait juste de symboliser le passage piéton d'une manière ou d'une autre, en tactile ou contrastée.

Guillaume Ajavon interroge les associations sur la meilleure solution à apporter au niveau des passages piétons car, à ce jour, les passages piétons existants sont en retrait dans les rues adjacentes. Il rappelle que l'enjeu du projet est de donner la priorité absolue aux piétons.

Marie Crespel explique comment les chiens guides se repèrent sur les passages piétons : la personne mal voyante ou aveugle demande au chien de retrouver des lignes de marquage au sol blanches du passage piéton. Mais encore faut-il que la personne ait cette information.

Manuel Arias souhaite rappeler les 70 % de contraste visuel. Ce serait souhaitable qu'il existe ce même contraste entre la chaussée, les trottoirs et la façade.

David Pignaud rappelle que le contraste visuel est appliqué entre le mobilier urbain et les cheminements réglementaires. Le contraste avec la chaussée et les façades n'est pas du seul fait de l'aménageur de l'espace public.

L'absence de bus va enlever un repère sonore, il est rappelé l'utilité des BEV au niveau des traversées des rues perpendiculaires à la rue de Metz. La rue Pargaminières et la rue des Lois sont données en exemple, en rajoutant un contraste visuel et une meilleure qualité que les BEV cloutées.

Ces BEV serviront de repère tactile et visuel sur les cheminements et intersections de rues situées sur des plateaux. Pour les personnes aveugles ou malvoyantes.



Richard Mébaoudj informe avoir fait une modeste seconde proposition de créer une zone de rencontre sur la rue de Metz et souhaite pointer deux préoccupations:

-1 concernant la disparition des bus sur l'axe de la rue de Metz, il considère les transports en commun important. IL trouve dommage la création d'une navette pour relier le monument aux morts jusqu'à la place Esquirol moins attrayante que l'utilisation des transports en commun classiques.

David Pignaud confirme avec l'accord de Teddie Lorin qu'un plan est en cours d'étude avec Tisséo pour les nouveaux itinéraires.

Teddie Lorin revient sur l'étude des transports en commun, et assure que l'objectif est de permettre aux usagers d'accéder au centre-ville ou bien de pouvoir le quitter en transports en commun. C'est possible, sans circuler sur cette section de la rue de Metz. C'est aussi pour cela que le projet s'arrête au niveau de la rue d'Alsace-Lorraine les bus pourront ainsi continuer à emprunter Esquirol et la deuxième section de la rue de Metz. Elle précise que les élus n'ont pas fait le choix d'un projet radical d'un bout à l'autre de la rue de Metz. L'enjeu est de transformer et apaiser l'hyper-centre sans bouleverser les usages et perturber la vie des habitants.

-2 l'association informe être des grands défenseurs des trottoirs, pour limiter l'intrusion de vélos, scooters, trottinettes, et demande le maintien des trottoirs dans cette rue d'autant plus que la longueur serait suffisante, pour limiter l'intrusion de cyclistes sur ces espaces réservés aux piétons. Une promesse de ligne Express vélo sur l'axe de la rue de Metz qui augmenterait les flux, et pense que ça engendrerait des problèmes pour les piétons et les PMR.

David Pignaud : l'un des objectifs du projet est d'apaiser cet axe, les bordures type « rue des Lois » (ou de type C1) ont été intégrées au projet, car cela permet à quiconque et quelque soit son handicap de pouvoir changer de direction sans être obligé d'atteindre le bout d'un trottoir, et rappelle qu'une borne rétractable sera mise en place en bout de rue pour limiter les flux véhicules aux riverains, livraisons, commerçants...et supprimer le transit actuel d'autres véhicules.

Guillaume Ajavon indique Richard Mébaoudj : que si l'on avait suivi les préconisations de l'association 60 millions de piétons, le profil de voie serait le même qu'aujourd'hui, avec des trottoirs étroits, sans végétalisation et des voies de circulation non-apaisées pour maintenir la circulation des voitures et des bus. Il n'y aurait pas d'amélioration possible.

Richard Mébaoudj : Sur 14.50 m de largeur de la rue, le but est de faire une zone de rencontre et de diminuer la circulation des véhicules et pas de la supprimer, et notamment les bus parce que ça reste important et de leurs avis, on peut tenir les deux objectifs d'avoir une zone de rencontre avec de vrais trottoirs de par est d'autre de la voie.

L'association prend pour exemple les allées Jean Jaurès en indiquant que les deux roues roulent partout.

Guillaume Ajavon : apporte quelques précisions, un couloir de bus, représente 3 mètres, si on prend 2 couloirs bus cela fait 6 mètres, si on rajoute 3 mètres pour les vélos puisque la piste cyclable est à double sens de circulation ; nous sommes déjà à 9 mètres alors que la rue fait 14 mètres de large donc il restera 5 mètres ce qui représenterait des trottoirs de même pas moins de 2.50 mètres de large. Cette hypothèse d'aménagement le projet reviendrait à la configuration d'aujourd'hui et ne permettrait pas d'apaiser le trafic routier et d'améliorer l'accessibilité piétonne.

Pour rassurer l'association sur les conflits d'usage entre les cyclistes et les piétons Teddie Lorin : Rappelle L'objectif est aussi d'implanter du mobilier urbain entre la piste cyclable, et le trottoir de guider au mieux les usagers. Du côté impair, des platebandes plantées et végétalisées, ainsi que du mobilier urbain et des aires de livraison permettront de guider les piétons.

Manuel Arias trouve qu'il est dommage pour une personne qui a du mal à se déplacer convenablement soit dans l'obligation de parcourir une telle distance sans transport en commun entre le monument aux morts et la rue Alsace lorraine.

Teddie Lorin : Une réflexion a été demandée à Tisseo avec la mise en place d'une navette et par ailleurs, Tisséo va réorganiser ses lignes de bus pour continuer à desservir les boulevards et Esquirol. Les usagers pourront donc continuer à rejoindre la rue d'Alsace Lorraine.

Eric Nourisson : Y aura-t-il des déposes minutes prévues suite au réaménagement de la rue ? Et est-ce que les établissements recevant du public seront eux aussi accessibles ?



Guillaume Ajavon : Oui, les aires de livraisons seront également considérées comme des déposes minutes, car le musée des Augustins en a fait également la demande juste devant l'entrée de façon qu'un mobibus puisse facilement stationner sans trop gêner même s'il reste également la possibilité de faire de dépose minute également sur la voie comme sur la rue d'Alsace-Lorraine.

David Pignaud répond à Eric Nourisson que dans la nouvelle charte accessibilité qui a été mise à jour par rapport à l'accessibilité des ERP que nous ne pourrons pas exiger au domaine public à s'adapter à tous les ERP. Mais que les ERP devront eux-mêmes faire des aménagements à l'intérieur de leur commerce ou autres.

Alain Denoyes remarque que dans les villes, on supprime toutes les voitures pour passer au tout vélo et que pour les personnes ayant du mal à se déplacer, il faut maintenir les transports publics et demande s'il ne serait pas possible de mettre des bus électriques sur la rue de Metz et les rues adjacentes.

Guillaume Ajavon répond la même chose que Teddie Lorin à ce sujet-là.

Marie Crespel revient sur les plateaux piétons qui auront également pour but de servir de placette au niveau de la rue de Metz et la rue Riguepels. Elle indique qu'il faudra être vigilant à l'aménagement pour les PMR, car le plateau piéton est très long.

Guillaume Ajavon demande si des bandes de guidage incrusté dans le sol comme sur la rue Alsace Lorraine pourraient suffire au guidage des aveugles et personnes mal voyantes.

Roseline Jolibert demande si des places de stationnement PMR sont prévues sur la rue.

Teddie Lorin : Aucune place de stationnement PMR n'est prévue sur l'axe, seules des aires de livraison, par contre une étude est en cours pour une restitution des places PMR sur les rues alentours.

Amine Goumidi informe qu'il a 2 remarques.

- 1 serait de bien faire attention aux choix des revêtements au sol de la rue.
- 2 de se rapprocher de Tisseo concernant les transports sur la rue de Metz.

David Pignaud indique que nous avons déjà parlé du sujet et qu'une carte des transports est à l'étude sur les axes alentour de la rue de Metz.

Teddie Lorin informe de tenir compte des remarques et indique que des planches d'essai vont être faites sur les différents types de matériaux et couleur et invitent les associations à venir les tester lors d'une visite sur site.

David Pignaud : un groupe de travail atelier pourra être mis en place.

Eric Nourisson demande à ce qu'au début et tout au long du chantier de veiller à ce que la rue reste accessible ainsi que les commerces.

David Pignaud informe qu'Alain Viguié qui va suivre le chantier est très sensible à la problématique d'accessibilité pendant la phase des travaux.

Point 3 Point sur la mise à jour de la charte accessibilité de Toulouse métropole

Antoine Tesson informe que malgré quelques retards, la charte accessibilité de Toulouse métropole est partie en mise en page. Toutes les remarques qui avaient été discutées ont été prises en compte, retravaillées, rédigées et les schémas mis à jour.

David Pignaud informe que tout doit être compréhensible dans la charte et qu'une personne n'ayant pas l'habitude de la technicité doit arriver à comprendre la charte accessibilité, des textes sont revus de façon à ce que ce soit le plus clair possible.

Fin de séance.



Objet : **Groupe de Travail « Accessibilité Voirie – Espaces Publics »**

Date : **Jeudi 02 décembre 2021**

Lieu : **visioconférence**

Rédacteur : Alexandre Faure – Relecture David Pignaud

alexandre.faure@toulouse-metropole.fr

Ordre du jour :

1. **Dérogation place de stationnement accessible Pôle territorial Nord**
2. **Présentation de deux parvis métro «Station Jean-Rieux et Montaudran innovation campus Toulouse »**
3. **Point sur la présentation de la charte accessibilité**

Pièces Jointes : Présentation des parvis métro ligne 3.

Intervenants :

Toulouse Métropole

Infrastructures, Travaux, Energies...

Service Politiques de la voirie

SEMO

Direction projet TAE

David Pignaud

Nathalie Calvo

Céline Cohen

Pôle territorial Nord Roman Degousee

Intervenant extérieur

Mairie de la Ciotat Brigitte Grasset

Divers-cities Antoine Tesson

Présents :

Toulouse Métropole

Infrastructure, Travaux, Energie Alexandre Faure

Pole territorial Sud

Bruno Tauzin

Pole territorial Centre

Cyril Causse

Tisseo Ingénierie

Expert technique Bruno Rivault

Chargée de mission Accessibilité Marie-Régine Barrau

Tisséo Voyageurs Marie Fourcade

Associations :

ANPIHM.....

APF France Handicap 31.....

GIHP.....

UNADEV

AFM

AVH

ASEI

Trisomie 21

Brigitte Bouland

Amine Goumidi

Eric Nourisson

Claire Richard

Catherine Cousergue

Bernard Françes

Manuel Arias

Floriane Péries

Jean-Louis Durbas

Alain Demange

Bernard Solvet

Lisa Mathieu

Renée Michel

David Pignaud remercie la participation des associations représentants les personnes à mobilité réduite, les seniors, piétons et les techniciens présents des Pôle territoriaux Nord, Sud et Centre de la Métropole.

Au mois de mars 2022, si la situation sanitaire le permet un groupe de travail atelier sera organisé sur le site de grand parc Garonne.

De plus, le 7 décembre 2021 une réunion publique aura lieu concernant la rue de Metz. A ce jour, la cellule « Espaces publics – accessibilité » n’a pas eu d’autres éléments depuis le GT d’octobre.

POINT 1 - Dérogation places stationnement PMR –

Demande de dérogation N°3 rue des sapins Toulouse

- ▶ Personne en situation de handicap éprouvant des difficultés à se déplacer.
- ▶ La demandeuse est titulaire de la carte de stationnement pour personne handicapée.



- ▶ Son domicile dispose d'un accès véhicule.
- ▶ Il existe deux emplacements PMR à environ 400m du domicile de la riveraine.
- ▶ La configuration de la rue des Sapins rend impossible la création d'emplacement conforme à la charte de Toulouse Métropole.

La rue des Sapins est à double sens de circulation et limitée à 30 km/h.

Le stationnement n'est pas matérialisé au sol. Les trottoirs ne sont pas accessibles sur la totalité de l'impasse (poteaux électriques, étroitesse).

Un projet de réaménagement complet du secteur Gleyses-Sapins- Bouleaux (suite à l'enfouissement des réseaux) est actuellement à l'étude.

Sa programmation est fixée pour 2024-2025.



L'accès de la riveraine se situe au n°3.

La pratique de stationnement actuelle s'effectue du côté de son accès.

Afin de faciliter le cheminement, la solution envisagée est de matérialiser la place PMR à droite de son accès.

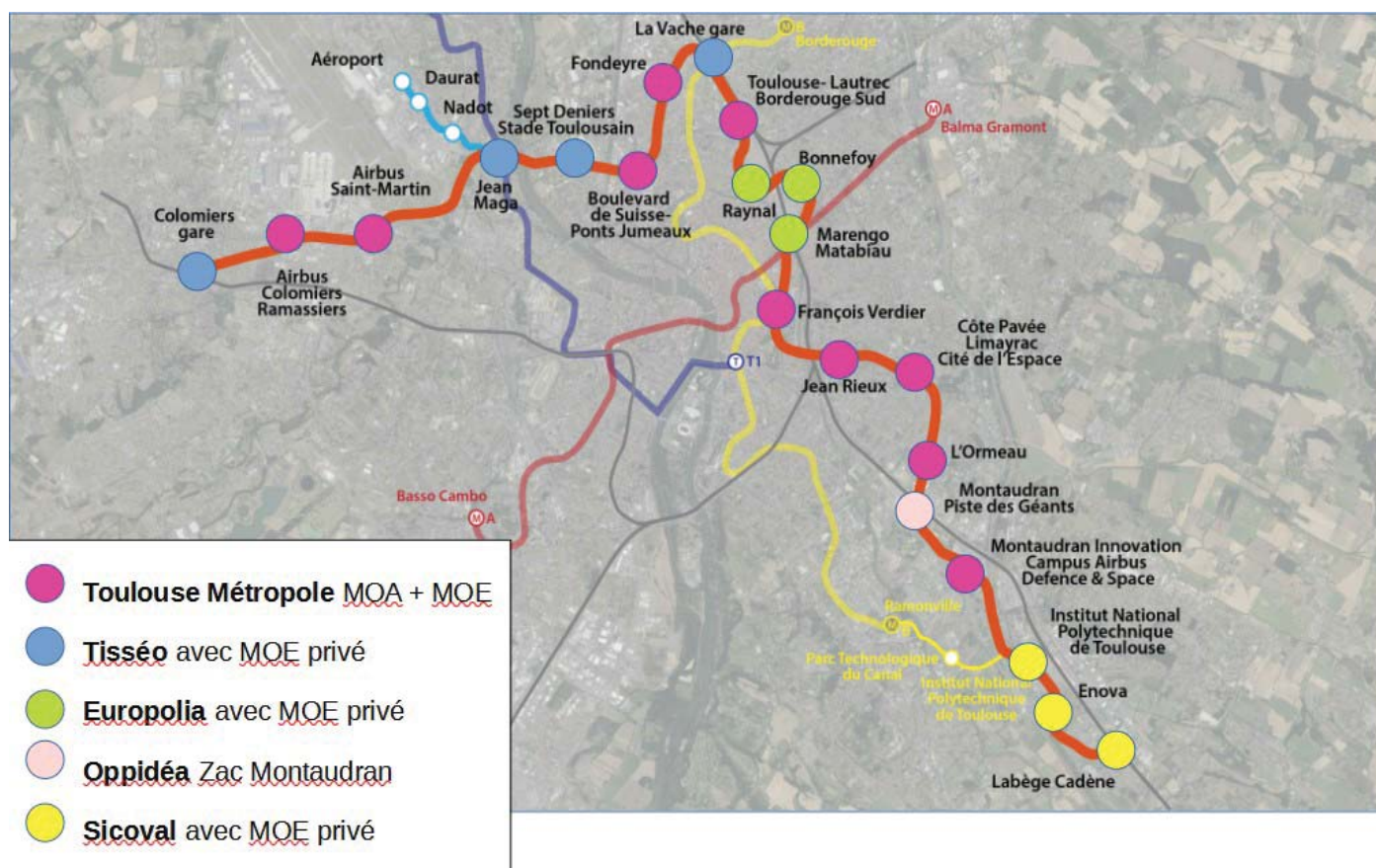
▶ La configuration de cette rue, de par les contraintes dimensionnelles, ne permet pas de réaliser un emplacement aux normes réglementaires.

▶ **Il est donc demandé une dérogation pour réaliser une place diminuée impasse de la Glacière, au droit du n°45.**

David Pignaud : Concernant le devers de la rampe d'accès devant le numéro 3, il est demandé que celui-ci ne soit pas supérieur à 2 % afin de ne pas défavoriser des passants à mobilité réduite lors de leurs cheminements.



Les associations donnent leur accord sur cette dérogation pour cette place PMR utile au quartier.



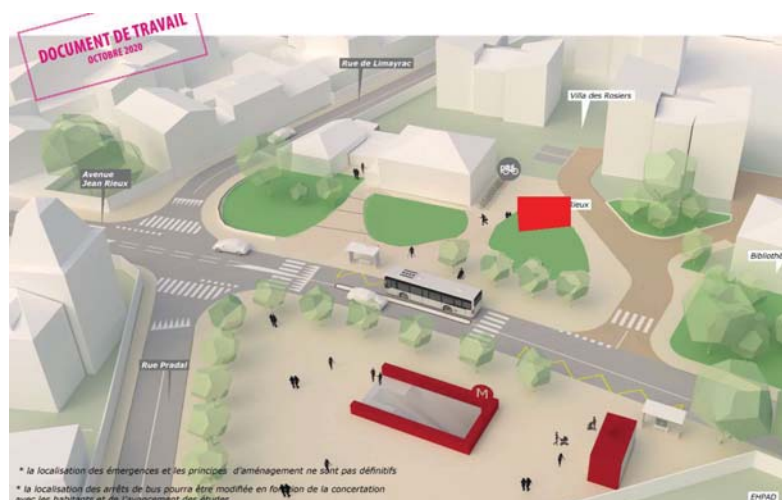
POINT 2 - Présentation des deux stations de métro ligne C.

Nathalie Calvo travaille avec l'équipe Métro et Céline Cohen et travaille sur les plans de certaines stations.

- 1) Quels sont les stations étudiées par Toulouse Métropole ?
- 2) Avancement et répartition des études entre Tisséo et TM
- 3) Programme des aménagements des espaces publics
- 4) Présentation de 2 esquisses et de leurs fonctionnalités

Les plans des espaces publics sont en cours d'études et en phase Esquisse Septembre 2021 : Démarrage des études niveau AVP (nivellement, position définitive du mobilier...)

Présentation du projet de la station Jean-Rieux Toulouse



Accès à la station de métro :

- 1 émergence avec 2 escaliers mécaniques et un escalier fixe
- 2 ascenseurs
- 1 sortie de secours (non accessible sauf en cas d'évacuation)

Programme Station LIM :

- Parvis
- Voirie/Trottoir/piste cyclable
- BUS
- Eclairage public
- Sécurité
- Mobilier urbain



Les orientations de programme

1) Respecter l'identité et les fonctionnalités de quartier Notion de « centralité », lieu de vie en fonction des besoins des quartiers

2) Partager l'espace public en faveur des modes actifs et des transports en commun

Fonctionnalités d'usages

3) Garantir l'accessibilité pour les modes actifs et notamment les personnes à mobilité réduite (PMR)

Loi 2005 sur l'égalité des droits et des chances + charte Toulouse Métropole

4) Prendre en compte la sécurité dans l'aménagement de l'espace public

Sécurité des déplacements des usagers et vidéo surveillance

5) Choisir du mobilier et des matériaux alliant qualité urbaine et facilité d'exploitation

Cahier de prescription du mobilier urbain des espaces publics

6) Redonner de la place de la nature

Aménagement paysager et gestion alternative d'assainissement

Nathalie Calvo La station de métro se trouve à proximité de la bibliothèque, sur l'avenue Jean-Rieux. Il y a aussi un futur EHPAD, avec la maison des petites sœurs des pauvres qui se trouve à proximité, juste à côté de la bibliothèque, et de la villa des rosiers. Ce sera une station de proximité avec l'idée de desservir les gens du quartier, donc une desserte locale. Les plans présentés ne sont pas encore arrêtés ce ne sont que des études à ce jour. L'accès à la station se fera via des émergences, une avec un escalier fixe et deux escaliers mécaniques, des ascenseurs et une émergence cotée nord qui sera uniquement pour les secours. Globalement, nous sommes sur deux parvis d'environ 1000 m². Le parvis sud-est relativement plat avec des pentes très faibles, il a été prévu un jardin paysager qui permettra de récupérer les eaux pluviales. Au nord, il a été décidé de réaménager le parvis existant. À noter que la topographie présente un dénivelé d'approximativement 1 mètre entre le parvis sud et nord. L'idée sera de faire 3 marches à cause du dénivelé. Le cheminement PMR est le même qu'à ce jour, les arrêts de bus seront au plus proche des émergences. Il y a une réflexion à ce jour afin de voir si un terre-plein central sera fait sur la chaussée. À ce jour une réflexion serait menée si un terre-plein central était aménagé sur la chaussée afin d'éviter les dépassements lorsque les bus s'arrêtent. Il y a aussi une réflexion si le carrefour n'est pas surélevé pour faire une traversée piétonne si la technicité le permet. Concernant le carrefour à ce jour, il ne comporte pas de feu tricolore, mais une réflexion est menée afin que celui-ci en soit équipé dans l'avenir. Concernant les 2 places PMR, il a été décidé de les conserver à l'emplacement existant. À ce jour, il n'y a aucune piste cyclable de prévus sur le plan.

Claire Richard : Y aura-t-il des places PMR devant la station de métro, car les voitures vont se stationner partout ?

Nathalie Calvo : À ce jour il n'y a pas de place PMR devant la station de métro, car nous sommes sur une station de desserte locale.

Céline Cohen : À ce jour nous n'avons pas parlé encore de mobilier contre le stationnement et le mobilier contre les véhicules béliers, cependant les trottoirs seront protégés.

Lysa Mathieu : La problématique reste le passage piéton surélevé, car pour les personnes malvoyantes ou aveugles cela devient un problème. Les trottoirs sont à 0 % de pente, il y aussi des difficultés quand on passe juste à côté du passage piéton et qu'il n'y a rien pour signaler que l'on se retrouve sur la voie. Ce qui est compliqué, c'est que le cheminement de sortie de métro, n'est clairement pas dans la continuité du passage piéton.

Nathalie Calvo : Rappelle que concernant le plateau piéton une réflexion est menée à ce sujet.

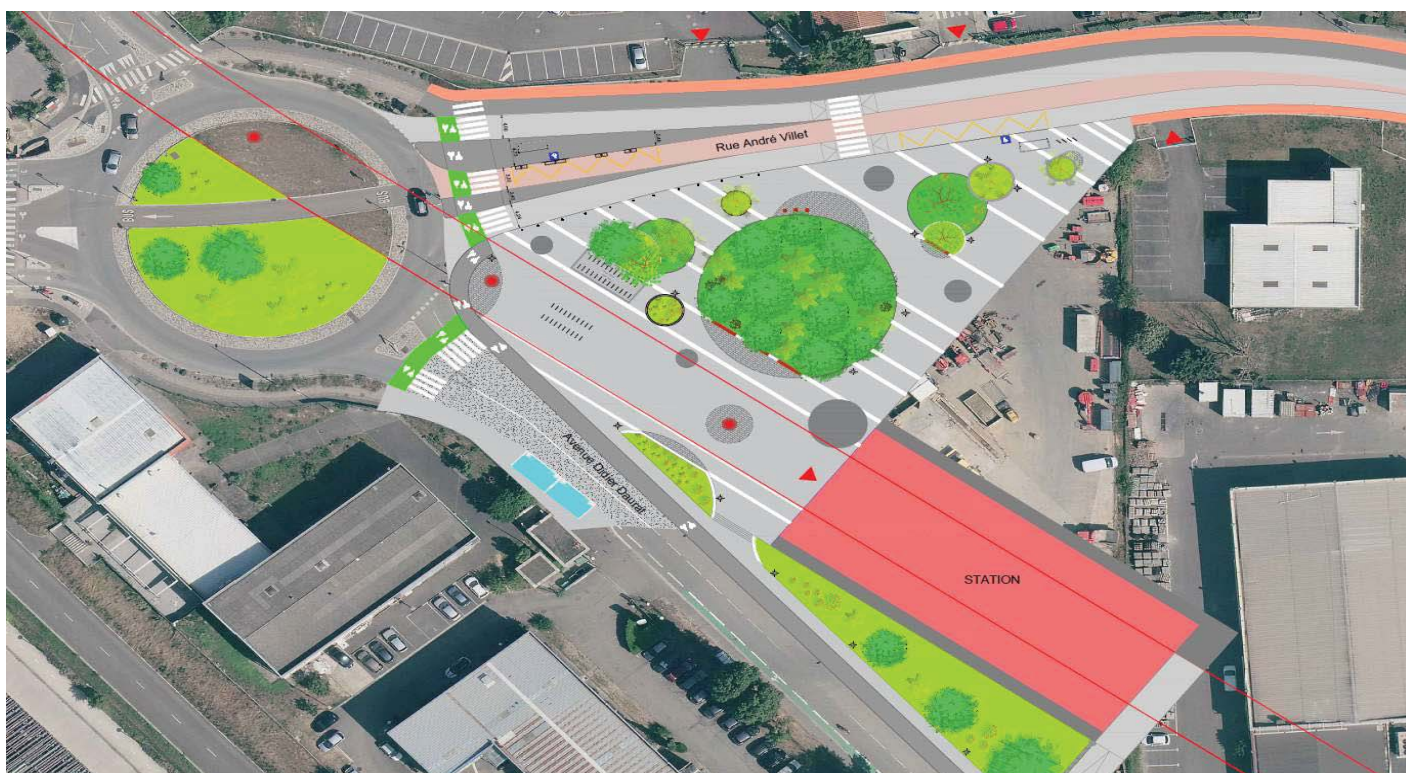
David Pignaud : Quand le projet sera bien avancé un avis technique sur l'accessibilité sera donné.

Amine Goumidi : Informe qu'il est souhaitable qu'un dépose minute momibus soit implanté, car sur les heures de pointe, il y a une forte circulation sur l'avenue Jean Rieux. Concernant l'éclairage serait-il possible d'avoir plus d'information ?

Nathalie Calvo : Un éclairage avec une intensité de 20 lux sera implanté sur les cheminements piétons, certaines stations de métro bénéficieront d'un éclairage automatique.



Présentation du projet de la station Montaudran innovation CampusToulouse



Accès à la station de métro :

- Métro aérien (viaduc)
- Accès via un bâtiment voyageur

Programme Station LIM :

- Parvis
- Voirie/Trottoir/piste cyclable
- BUS
- Eclairage public
- Sécurité
- Mobilier urbain

Nathalie Calvo : Cette station est également conçue pour une desserte locale, il n'y aura pas forcément de place de parking ou autres. Ce sont des gens essentiellement du quartier qui emprunteront cette station métro. Elle se situe à proximité de la ZAC Montaudran Aerospace, Airbus Aerospace la zone Malpère. Il s'agit d'une station aérienne, un très grand parvis d'environ 2500 m² de surface approximativement, celui-ci sera très paysager avec beaucoup d'arbre et de nature, les pentes seront de l'ordre d'environ 1 à 2 % maximum avec des écoulements d'eau naturel vers la route. Compte tenu que la station est implantée sur une zone inondable, celle-ci sera donc surélevée. La plus grosse pente sera de 2 % sur approximativement 50 mètres. Il est possible de prévoir des paliers de repos, il n'y aura jamais plus de 2 %. Cotée avenue Didier Daurat, des marches sont prévues à cause de la topographie naturelle. Les revêtements seront en béton gris. Au niveau de la voirie, elle restera sensiblement la même, le quai bus devra être rapproché. Une piste cyclable bidirectionnelle va être créée avec des contrastes visuels. Concernant les places PMR, leur implantation n'est pas encore bien définie pour des raisons de sécurité.

Céline Cohen : Demande aux associations si elles souhaiteraient qu'autour des poteaux de soutiens quelque chose de contrasté et tactile soit mis en place ?

Lysa Mathieu : Les poteaux béton sont détectables à la canne pour les personnes aveugle, concernant les malvoyants un contraste visuel devra être présent.



Catherine Couzergues : Il y a une résidence étudiante non loin de la station. Un jeune étudiant en situation de handicap peut être amené à emprunter ce genre de cheminement. Une pente énorme existe entre cette résidence étudiante et le rond-point Léopold Gourp et l'avenue Didier Daurat. Les plans présentés sont juste les abords de la station métro et le problème est qu'il faudrait une ambition un peu plus large sur l'aménagement de la ZAC. Serait-il possible de revoir le projet une fois finalisé avec les autres services ?

Nathalie Calvo : Informe qu'elle travaille avec Monsieur Daniel Poulou concernant cette zone. Monsieur Poulou a bien en tête le développement des cheminements, modes actifs, piéton, vélo jusqu'à la station. Au-delà de ce parvis et pareil pour les autres stations. On va également regarder avec les pôles territoriaux, avec les cœurs de quartier, ce qui va se faire pour que ce soit dans le but d'améliorer les cheminements piétons au plus large.

Céline Cohen : L'équipe TAE travaille avec les services de l'aménagement et les pôles territoriaux pour identifier et aménager des itinéraires piétons accessibles sur un périmètre plus large autour des futures stations de métro.

Claire Richard : Trouve les parcours PMR très compliqué, avec les détours. Concernant les places PMR, elle semble très loin sur le plan présenté.

David Pignaud : Demande à Nathalie Calvo de prendre en compte les remarques.

Point sur la présentation de la charte accessibilité

David Pignaud : La mise à jour de charte accessibilité est en phase finale après plusieurs relectures avec Agnès Dauriac, Brigitte Grasset et Antoine Tesson. Si tout se passe comme convenu, celle-ci sera envoyée aux associations avant les vacances de Noël afin de pouvoir apporter, si nécessaire, différentes remarques ou pointer des détails qui ne seraient pas compréhensibles. À noter que sur le prochain groupe de travail du mois de janvier 2022 un temps d'échange est prévu à ce sujet.

Brigitte Grasset : Informe que même si elle a quitté Toulouse métropole ça lui tenait à cœur de finir ce projet avec l'aide de David Pignaud et Agnès Dauriac.

David Pignaud : Un nouveau chapitre a été ajouté celui du guidage qui n'était pas dans l'ancienne version de la charte. En relisant, nous avons noté des erreurs dans certains paragraphes et nous les avons alors modifiées afin d'apporter une meilleure lisibilité et faciliter la compréhension de certains schémas. Un glossaire technique a été également ajouté afin d'apporter plus de lisibilité et de compréhension.

Claire Richard : Il y a eu beaucoup de changement concernant les coordonnées des associations entre la charte accessibilité 2016 et 2021 comment cela va-t-il se passer ? (changement d'adresse, association plus existante, ou même changement de nom)

David Pignaud : Vis-à-vis de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) il ne peut être justifié de mettre à jour les adresses email ou téléphones personnels sur la version 2021. La charte signée par l'ensemble des associations en 2016 et les signatures de l'époque de ce premier travail ont été reprises sans modification.

Brigitte Grasset : Il serait souhaitable que la mise à jour de la charte fasse l'objet d'une délibération.

Certaines associations demandent une version papier afin de consulter et relire la Charte et demande la confirmation de pouvoir lire la version en pdf.

Catherine Couzergue : La charte sera mise en ligne sur le site de la Métropole ?

David Pignaud : La charte sera mise en ligne sur le site de la métropole, une fois que celle-ci aura fait l'objet d'une délibération. Concernant les avis techniques, nous nous appuyons déjà sur la version 2021.

Questions diverses

Claire Richard : Demande si nous avons eu des nouvelles d'une place PMR sur la commune de Pibrac.

David Pignaud : C'est le pôle territorial Ouest qui gère les demandes et qui répond aux riverains. Ensuite si techniquement la place PMR est réalisable celle-ci peut être faite, ou s'il y a une problématique les pôles territoriaux reviennent vers la cellule espace public Accessibilité afin que cette demande fasse l'objet d'une demande de dérogation.

Je tenais à remercier Brigitte Grasset d'être venue participer à ce groupe de travail et souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Rendez-vous en 2022 pour échanger sur les modifications de la Charte technique d'accessibilité de la voirie de la Métropole et la présentation du nouveau chef de service « Politiques de la voirie » au sein du Domaine des Infrastructures.

Fin de séance.

06/12/2021





**Direction Infrastructures, Travaux et Energies
Domaine des Infrastructures
Service Politiques de la Voirie**

Objet : Atelier« Accessibilité Voirie – Espaces Publics » Pelouse renforcée accessible

Date : Vendredi 26 mars 2021 de 14h30 à 15h30

Lieu : Secteur Place de l'Aéropostale - Montaudran – Toulouse

Rédacteur : David Pignaud

david.pignaud@toulouse-metropole.fr

Ordre du jour :

- Échanges entre les associations, OPPIDEA et la Direction des Grands Projets

Intervenants :

Toulouse Métropole

Infrastructure, Travaux, Energie

- Service Politiques de la VoirieBrigitte Grasset
Cellule espace public David Pignaud

Direction Générale à l'Aménagement

Directeur de programmes

Daniel Poulou

OPPIDEA

Chargée d'opération

Violette Souza Ferraz

Présents (hors intervenants) :

Toulouse Métropole

Pôle territorial Est

Christian Violton

Associations :

AVH

Bernard Solvet

Alain Massou

MDPH

Eric Nourisson

AGAPEI 31

Alain Desnoye

Handi-social

Odile Maurin

Monsieur X :

Passant en fauteuil électrique

Excusés ou absent : Amine Goumidi, Yves Tassot

Suite au groupe de travail « Accessibilité de la voirie et des espaces publics » du jeudi 04 mars après-midi et dans le cadre de l'aménagement "Toulouse Aérospatiale" à Montaudran, un atelier " est proposé et organisé sur site avec l'appui de la Direction Générale à l'aménagement de Toulouse Métropole et OPPIDEA.

Cet atelier avait pour but de tester et échanger sur un premier espace vert renforcé et accessible aménagé sur le quartier. Ce rendez-vous a été réalisé dans le respect des consignes sanitaires et de distanciation en vigueur.



Expérimentation pelouse renforcée : la présence d'une seule personne en fauteuil et d'associations de personnes à déficiences visuelles ou cognitives a permis des échanges riches.



Présentation de l'expérimentation par Daniel Poulou Toulouse Métropole et Violette Souza Ferraz OPPIDEA.

-Il est important de bien préciser que l'enjeu est de développer des espaces enherbés perméables d'un nouveau type, en lieu et place d'espaces que nous aurions systématiquement réalisés, par le passé, dans un matériau imperméable.

En effet, les voies végétales ont pour objectif de réaliser des espaces verts qui puissent être traversés intensément sans se transformer en espace de boue.

La crainte d'espaces en boue nous amène, à défaut, de voie végétale à choisir des espaces minéraux (asphalte, enrobé, béton, pavé,...) ou de stabilisé au sol très tassé.

La voie végétale sur les lieux très traversés voit son gravier apparaître. En fonction du mélange, les graviers gagnent leur indépendance, espace en bout de piste, ou restent compact dans un amalgame avec la terre, comme sur la voie piétonne vers la stèle Daurat.

Ces voies végétales sont des espaces en complément des espaces principaux minéraux de déambulation, conçus eux pour répondre au maximum de personnes en situation de handicap.

Ces voies végétales, espaces de déambulation secondaire, dans les proportions utilisés en bout de piste, permettent aux fauteuils électriques d'utiliser ces cheminements, mais pas les fauteuils manuels.

La voie végétale réalisée pour accéder à la stèle **Daurat** semble, elle, convenir à l'ensemble des fauteuils.

Cependant, elle n'a pas pour l'instant les attributs d'une voie végétale.

En effet, elle ne présente pour le moment aucune végétation.

Il sera intéressant de réévaluer la réalisation quand la phase 2 des Jardins de la ligne sera réalisée.

car, dans cette phase, cette voie sera arrosée.

Nous évaluerons alors la progression de végétation et le maintien éventuel des qualités roulantes.

Un nouvel espace important est en cours de réalisation sur la place **Bouilloux Lafont**. Nous irons le voir et le tester dans quelques mois.

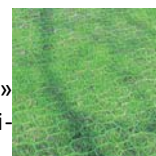
Remarques :

La composition de la pelouse semble ne pas permettre à un fauteuil manuel sans accompagnant de déambuler de manière aisée contrairement à un fauteuil électrique plus maniable ;

Un doute persiste sur la stabilité lors de pluies ; Une granulométrie trop fine ou trop importante pose des difficultés, il a été choisi ici un compromis.

Certains cheminements créés par le piétinement dans la pelouse n'offrent pas une largeur suffisante. C'est le cas entre les assises bétons et les tuteurs des plantations d'arbres n'offrant pas une largeur confortable de passage ;

Une association aurait préféré un système de gazon alvéolaire ou une pelouse synthétique de type « evergreen » pour une accessibilité parfaite, quelque soit la météo. L'esprit de cette expérimentation est de trouver ici une véritable pelouse naturelle.



Les associations présentes, lors de cet atelier, apprécient l'initiative d'expérimenter un espace public enherbé accessible au plus grand nombre d'utilisateurs.

Daniel **Poulou** invite les personnes en situation de handicap moteur (non présentes ce jour) à venir tester cet espace et nous faire un retour d'expérience.





Compte rendu

Direction Infrastructures, Travaux et Energies
Domaine des Infrastructures
Service Politique de la Voirie

Objet : **Groupe de Travail « Accessibilité Voirie – Espaces Publics »**

Date : **Jeudi 3 juin 2021**

Lieu : **Ile du Ramier Toulouse**

Rédacteur : David Pignaud

david.pignaud@toulouse-metropole.fr

Ordre du jour :

1. **Grand Parc Garonne – déambulation sur l'opération en cours**
2. **Banléve**
3. **Déconstruction des Halls**
4. **Echange et pot de départ du service de Brigitte Grasset**

Pièces Jointes : **Présentation** <https://www.youtube.com/watch?v=oB4GN7yU8Pw>

Intervenants :

Toulouse Métropole

Infrastructure, Travaux, Energie..... Brigitte Grasset,
David Pignaud

Grand projet – Grand Parc Garonne : Guillaume Cantagrel
Gaëlle Guitard

Présents :

Mairie de Toulouse

DMDP Alexandre Faure

Toulouse Métropole ITE David Pignaud
Service Communication ...ITE Agnès Dauriac

Ancien référent accessibilité TM Claude Houssais

Associations :

ADAPEI.....
ANPIHM.....
APF.....
GIHP.....
2Pieds 2 roues

Indépendant
UNADEV
Chiens guide d'aveugles
Locomotrice Psychomotricienne
AVH

Indépendant
Handi-social
.....

Alain Denoyes
Eric Nourisson
Claire Richard
Armelle Turc
François Poret
Julien Savary
Pierre Baradat
Manuel Arias
Marie Crespel
Anna Bartolucci
Bernard Solvet
Alain Massou
Amine Goumidi
Odile Maurin

Le rendez-vous est donné à Brigitte Grasset et aux associations pour un groupe de travail/atelier exceptionnel. Cet échange sera le dernier avant le départ de Brigitte Grasset de la Collectivité.

Cet atelier sur le thème des aménagements du Grand Parc Garonne a permis de découvrir en compagnie de Guillaume Cantagrel responsable du projet "Grand Parc Garonne" et Gaëlle Guitard tous les deux de la Direction Générale à l'Aménagement, les derniers aménagements et celui en cours devant la piscine Nakache.

A la suite de ce parcours une collation, en respectant les gestes barrières est organisé par Brigitte Grasset avec les associations sur le théâtre de verdure de la pointe nord de l'île du ramier.





1. Visite du site de Banlève/Mayssonnié

La passerelle de Banlève constitue le premier ouvrage d'art réservé aux modes doux, réalisé dans le cadre du projet global de reconversion de l'île du Ramier.

Elle s'inscrit dans l'opération d'aménagement du site de Banlève qui comprend trois entités:

- Sur la pointe nord de l'île du grand Ramier (dite « pointe de l'Emulation nautique ») : de nouveaux espaces publics en belvédère sur la Garonne, en remplacement de deux anciens courts de tennis couverts et de locaux sportifs annexes sans qualité architecturale qui occupaient les berges et occultaient toute vue sur la Garonne,
- Sur l'îlot de Banlève : la construction d'une halle sportive mutualisée, à l'emplacement de l'ancien parking de Banlève, qui permet de maintenir et renforcer les activités de tennis et de nautisme (aviron, canoë-kayak, ski nautique),
- Entre les deux îlots: la création d'une passerelle piétons/cycles, accessible aux personnes à mobilité réduite qui permet de relier les deux berges et désenclave le site de l'Emulation nautique.

La création d'espaces verts sur ces deux sites permettra de doubler la surface végétalisée:

- plantation de 39 arbres de haute et moyenne tige : érable champêtre, érable de Montpellier, saule blanc, frêne, orme lisse, saule marsault,...
- confortement de la ripisylve par la plantation de 100 baliveaux : saule, aulne glutineux, orme lisse...
- enherbement et massifs d'arbustifs et de vivaces.

Les nouveaux espaces publics présenteront:

- deux belvédères orientés vers le plan d'eau de la Garonne et l'usine hydroélectrique du Ramier
- des cheminements piétonniers reliant l'avenue du grand Ramier au site de l'Emulation nautique, en béton bouchardé avec calade de galets,
- un jardin partagé destiné aux personnels et bénéficiaires de l'espace social du grand Ramier
- un boulodrome
- des mobiliers urbains de type banquettes en grès des Pyrénées, avec dossiers et assises bois, corbeilles, fontaine
- un éclairage LED économe identique à celui installé sur le théâtre de verdure du Ramier

La passerelle de Banlève a été conçue avec une identité architecturale marquée, ayant fait l'objet d'un travail de concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France : la passerelle évoque une racine d'arbre torsadée sortant de la berge en rive droite naturelle et arborée, et qui se pose sur le perré existant de la berge opposée. La passerelle est constituée d'une charpente métallique à deux caissons d'aspect vrillé, en acier Corten (acier auto-patiné à corrosion superficielle forcée), au rendu patiné, très résistant et qui s'intègre harmonieusement dans le paysage naturel environnant.

La passerelle présente les caractéristiques techniques suivantes :

- réservée aux piétons et cycles, accessible aux personnes à mobilité réduite (pente inférieure à 4%),
- la dalle est en béton fibré ultra haute performance (BFUP), matériau plus résistant que le béton classique et qui permet l'allègement de la structure,
- sans appui en Garonne, elle a une portée de 37 mètres,
- sa largeur utile est de 2,30 mètres,
- un éclairage LED est intégré dans la main courante.



Conception / réalisation passerelle: 100% française

- Cabinet d'architecture : Triptyque (Toulouse)
- Bureau d'études techniques : Ingérop (Toulouse)
- Entreprises de génie civil : Razel-Bec (Toulouse)
- Entreprise de charpente métallique : Baudin-Châteauneuf (Orléans)

Aménagement livré en mars 2020

Coût global de l'opération : 3,6 M€ (dont 1,2M€ pour la passerelle)





Visite du chantier de déconstruction de l'ancien Parc des expositions

A. Un grand poumon vert, accessible

Après la déconstruction des bâtiments et la déminéralisation des voies de circulation et des parkings, le projet de renaturation de l'ensemble de l'île visera la restauration de la biodiversité et le renforcement des continuités écologiques. Pour ce faire, environ 5 000 arbres d'essences adaptées aux conditions de milieux, notamment aux bords de fleuve (ripisylve) seront plantés : aulnes glutineux, ormes lisses, saules blancs... Afin de redonner à l'île son charme de parc à explorer à pied, à vélo ou en roller, les cheminements retrouveront toute leur place. L'empreinte de la voiture sera fortement diminuée, le stationnement permanent réduit et les accès réorganisés. La trame des allées historiques sera progressivement restaurée, une grande promenade aménagée autour de l'île et un réseau de cheminement créé pour les modes actifs. On accédera plus facilement au Ramier grâce à quatre nouvelles passerelles piétons/cycles traversant le fleuve et connectant directement l'île aux quartiers riverains



(Empalot, Croix de Pierre, Saint-Michel et vers l'avenue de Muret), ainsi qu'aux transports en commun (métro, tramway, bus Linéo).

B. Une étape de restauration des sols essentielle

La démarche de restauration des sols dégradés, avant toute opération de plantation, se veut innovante et exemplaire en termes de redynamisation biologique des sols. Celle-ci se fera en cohérence avec un choix d'essences végétales adaptées à l'écosystème local. Cette opération consiste à réaliser :

- l'enlèvement des enrobés du parking Vallerey, et leur évacuation en vue d'un réemploi à 100% pour les futures voiries aux abords du MEETT à Beauzelle ;*
- un apport de terres végétales provenant des travaux de réfection de terrains de sport sur l'île (6 000 m3);*
- un amendement en compost fin issu de la filière municipale de compostage de déchets verts (750 m3);*
- un semis de prairie avec des plantes légumineuses et graminées (trèfle, luzerne, etc.).*

Ces travaux de pré-verdissement ont eu lieu en mars/avril 2021. Ils permettront un amendement des sols pendant un an environ avant que les travaux d'aménagement du parc ne soient engagés, à partir de l'automne 2022. La déconstruction d'une partie du parc des Expositions et de ses parkings va libérer un vaste espace minéralisé sur plusieurs hectares. Ce sol a été imperméabilisé durant près de 70 ans. La reconstitution de sols riches en nutriments et en micro-organismes sont une condition préalable à la restauration de la biodiversité ; aussi avant de procéder aux plantations, une technique innovante d'étude et de suivi de la qualité biologique des sols sera mise en œuvre dans le cadre du projet LIFE. Un groupement scientifique, réunissant des chercheurs spécialisés en microbiologie des sols accompagne Toulouse Métropole dans la définition et le suivi du protocole scientifique.

C. Une nouvelle vie pour les bâtiments conservés

Plusieurs bâtis seront conservés et réhabilités pour des usages en cohérence avec l'identité naturelle, culturelle et sportive de l'île, notamment :

- Le Hall 3 accueillera des sports urbains (skate, BMX, trottinette, etc.) et des manifestations culturelles (concerts, expositions artistiques, etc.) ;*
- La Rotonde (bâtiment rond) deviendra une maison des associations avec une gestion mutualisée des salles.*



**Direction Infrastructures, Travaux et Energies
Domaine des Infrastructures
Service Politiques de la Voirie**

Objet : Atelier « Accessibilité Voirie – Espaces Publics » Prototypes mobilier d'assise accessible

Date : Mercredi 15 septembre 2021 de 10h00 à 11h00

Lieu : Secteur Reynerie - Cheminement Robert Cambert – Toulouse

Rédacteur : David Pignaud

david.pignaud@toulouse-metropole.fr

Ordre du jour :

- Échanges entre les associations, Atelier A/S MARGUERIT, URBAN-NT.

Intervenants :

Toulouse Métropole

Infrastructure, Travaux, Energie
- Service Politiques de la Voirie
Cellule espace public

David **Pignaud**

Atelier A/S MARGUERITLéo **Marguerit**

URBAN-NTAlexandre **Malet Rieubland**

Présents (hors intervenants) :

Toulouse Métropole

Direction des Opérations d'aménagement et des Projets Urbains
.....Marion **Carcassonne**

Associations :

AVH

Loïc Lacrat

UNADEV

Philippe Barbazan

Jean-Michel Charvet

Senior

Brigitte Bouland

Suite au groupe de travail « Accessibilité de la voirie et des espaces publics » du jeudi 03 décembre 2020, un atelier " est proposé et organisé sur site avec l'appui de la Direction des Opérations d'Aménagement de Toulouse Métropole, Léo Marguerit et Alexandre Malet Rieubland.

Cet atelier avait pour but de tester et échanger sur des prototypes d'assises accessibles sur le quartier de Reynerie, réalisés à la demande de l'atelier A/S Marguerit par l'entreprise Urban-NT, suite aux réflexions émises lors de la présentation en groupe de travail du 03 décembre 2020, de ce prototype. Ces assises sont positionnées face à l'école élémentaire Simone Veil. Ce rendez-vous a été réalisé dans le respect des consignes sanitaires et de distanciation en vigueur.

Première rencontre sur ce prototype fini « Assise seniors » qui pourra être amendé pendant les échanges de cet atelier.



Premier test effectué sur un mobilier d'assise bois avec

un accoudoir intégrant un porte cannes, cette assise est posée sur un socle en béton d'une hauteur standard. Sur les projets futurs, on pourra régler à différentes hauteurs les assises bois grâce à la réalisation de socles bétons plus ou moins hauts afin de s'adapter à différentes tailles d'usagers.

L'assise en bois intègre un porte canne, cette assise est prévue sur différents projets neuf, elle sera prévue lorsque l'on maîtrise la hauteur du béton.

La profondeur de l'assise est suffisante pour les PMR afin de permettre de se relever facilement. L'accoudoir est muni d'une encoche pour les cannes pour éviter qu'elles ne tombent à gauche ou à droite.

Projet présenté : Un banc béton avec une assise bois de 45 cm en dessous des genoux et une assise béton avec appui dorsale en bois, fixé sur le dessus .

Le Banc fixe en place est jugé par les associations avec une bonne profondeur d'assise et une hauteur très confortable. Le test des accoudoirs montrent que les cannes blanches, plus fines que les cannes de marche glissent sur le devant de l'assise (diamètre inférieur + hauteur plus importante qu'une canne traditionnelle de marche)

Les encoches réalisées dans les accoudoirs ont été fabriquées en usine pour les cannes anglaise et béquilles. Sachant que les cannes anglaise et béquilles sont munies de caoutchoucs assez gros pour éviter le risque de glissade. Le test des cannes blanches montrent qu'elles glissent au sol et sont généralement plus fines que les cannes traditionnelles de seniors. Suite au test, il est projeté la création d'une ouverture avec une deuxième encoche, proche du diamètre d'une canne blanche pour éviter qu'elle ne glisse au sol.

Accoudoir : Une association rappelle la difficulté pour certains usagers de ne pouvoir utiliser que le bras droit ou gauche pour se redresser. Il est important d'alterner les accoudoirs afin d'éviter, également, de rester coincé ou de ne pas pouvoir se relever. Un participant indique que l'assise est très confortable pour se relever.



Ce prototype d'assise est envisagés d'être déployées sur l'îlot 8 de l'aménagement en cours sur le secteur.

Une association demande s'il n'est pas possible de mettre une assise en matière souple (type sol amortissant d'aires de jeux en EPDM) sur le banc béton. Léo Marguerit indique qu'il est probable que cette assise souple ne tienne pas dans le temps et en terme d'esthétique et de confort. Le concepteur indique que le bois est plus confortable que le béton au niveau de l'assise et sera plus facile à entretenir dans le temps (toutes les lattes sont de la même dimension pour permettre de changer facilement les lattes endommagées par les services techniques).

Le concepteur indique qu'ils recherchent des matériaux de bois dur afin d'éviter les dégradations (couteau, briquet, etc.,) et facilement remplaçable. Le concepteur explique le mode de remplacement des lattes endommagé par la métropole. Léo Marguerit conclue qu'il est comme les services de la Métropole au service des usagers de l'espace public. L'entreprise Urban-Nt se tient à la disposition des services pour aider sur divers autres projets d'aménagement, sur les types de bois ou la réflexion entreprise sur ces prototypes. Les associations seront invitées à découvrir les futures installations d'assises sur l'aménagement de l'atelier A/S Marguerit,

